

211

A0 93 Li 09

Hélène Clastres

Tina Jolas

Solange Pinton

ÉCRITURES COUTUMIÈRES, ÉCRITURES DE CIRCONSTANCE :

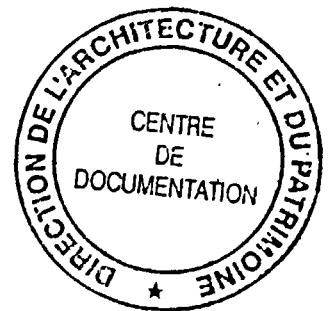
LES FAIRE-PART

Rapport pour la

Mission du Patrimoine ethnologique

Recherche : « Écritures ordinaires »

[1991]



MINISTÈRE DE LA CULTURE-DAPA



9042 007003

146 2 80

Les faire-part : des façons d'écrire formalisées, liées à des événements rituels. Et on peut se demander à première vue pourquoi des rites - naissance, mariage, funérailles - qui se sont longtemps passés de l'écriture, ont eu besoin de ce surcroît, de cette confirmation écrite. Le sens de ces écrits est particulièrement mis en lumière avec le décès, puisqu'à la différence de la naissance et du mariage, il fait depuis très longtemps l'objet d'une annonce publique dans les villes comme dans les campagnes, annonce orale et qui perdure jusqu'à nos jours dans certaines régions. L'annonce écrite vient dans ce cas s'inscrire dans une très ancienne tradition, soulignant le caractère éminemment collectif des rites qui entourent la mort. Examinons donc, brièvement, cet arrière-plan historique.

D'après Van Gennep<sup>1</sup>, les faire-part de décès - envoi personnel ou notification distribuée au porte à porte - se généralisent en milieu urbain dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mais on connaît depuis le XVII<sup>e</sup> dans la noblesse et le clergé, la « lettre de faire-part », à l'occasion des funérailles, souvent somptueusement ornée et enluminée. Vovelle<sup>2</sup>, quant à lui, date l'apparition des faire-part : 1820, pour ceux de mort et de mariage, et 1870 pour ceux de naissance, « pratique surajoutée et

---

<sup>1</sup> A. Van Gennep, *Manuel de Folklore français*, Tome I, II, p. 289-293.

<sup>2</sup> M. Vovelle, « Le deuil bourgeois. Du faire-part à la statuaire funéraire », *Le Débat*, N° 12, mai 1981 ;  
« Familles je vous ai. Les faire-part de décès... », *Stanford French Review* 1979

plus tardive ». Dates qui correspondent en effet à leur généralisation dans les milieux aisés des villes.

Une collection de faire-part conservée à la Bibliothèque Nationale pourrait confirmer cette inégale importance des trois types de faire-part<sup>3</sup> : la proportion des faire-part de décès y est significativement plus importante. Les plus anciens, de grand format (31,5 x 42), sont de simples convocations à la cérémonie :

« Vous estes priez d'assister au convoi, service et enterrement de... qui se fera le... en l'église de... »

Un ton impératif, atténué par cette mention finale :

« Les Dames viendront s'il leur plaît » ou « Le deuil se trouvera s'il lui plaît à l'église ».

On ne peut donc pas, à proprement parler, qualifier de « faire-part » ces avis, vraisemblablement destinés à être placardés aux portes de l'église ou de la maison mortuaire, mais qui pouvaient aussi être lus sur la place publique, ou portés à domicile : dans le *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de Louis XV*, de E.J.F. Barbier, il est question de l'accident survenu en novembre 1721 à un « pauvre porteur de lettres d'enterrement ».

La feuille est parfois bordée d'une frise, ou décorée de motifs macabres (tibias croisés, crânes, larmes), le V du « vous » qui introduit le texte est une lettrine historiée qui, au XIX<sup>e</sup>, puisera dans toute l'inspiration romantique (saule pleureur, rameau de myrte, urne, cénotaphe, tombeau à l'antique, ange de la mort, pleureuses... avec parfois un fragment de texte). En haut, précédant la formule de convocation, une adresse est quelquefois

---

<sup>3</sup> Collection Joseph Thibault « De tout un peu » : 52 boîtes, dont 4 de faire-part de mort, mariage, fiançailles, naissance (cote : Li 243). Cf. G. Legros, « Regards sur le faire-part », *Bulletin de la Société Archéologique, Historique et Artistique Le Vieux papier*, janvier 1995

mentionnée : « Messieurs et Dames ». Plus tard abrégée en « M M » ou en « M », la lettre sera à son tour imprimée comme une lettrine quand elle introduira le texte, c'est-à-dire quand, à la formule de la convocation « Vous êtes priés de... », se substituera celle du faire-part proprement dit : « Monsieur et Madame... ont l'honneur de vous faire part... »

Durant le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, et jusqu'au début du XIX<sup>e</sup>, ces placards, lus, affichés ou portés, ne concernent pas seulement le décès et la messe d'enterrement : on convoque de la même manière - et dans la même proportion - aux messes anniversaires :

Vous estes priez d'assister aux messes du Bout de l'An de ... Ecuier, conseiller, Secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances; qui se diront le samedi 9e de septembre 1724 depuis 7 heures du matin jusqu'à midi, aux chapelles de la paroisse, du conseil, de la Sainte Vierge et de Saint Louis en l'église Saint Germain l'Auxerrois, sa paroisse où il est inhumé.  
Messieurs et Dames s'y trouveront s'il leur plaît.  
De la part de...

Qu'il s'agisse d'enterrement ou de messe de bout de l'an, la famille n'est pas nécessairement mentionnée et quand elle l'est, elle se réduit aux proches (un ou deux noms tout au plus) et figure à la fin, comme dans l'exemple ci-dessus. Mais que l'on sache ou non qui « prie » ainsi les gens, le placard n'en garde pas moins une forme et un ton impersonnels, et le seul message qu'il délivre, c'est qu'une célébration aura lieu en l'honneur du défunt.

Quelque chose change lorsque, à la convocation laconique, se substitue l'envoi personnel, lorsque la famille, placée en tête et

en position de sujet, fait part directement, imposant une autre forme de libellé :

« Monsieur et Madame ..., ont l'honneur de vous faire part de la perte qu'ils viennent de faire de... » (faire-part de 1816), ou « ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse » (1830).

Où le message déjà se complique puisque l'annonce du décès et du cérémonial est en partie recouverte par l'expression nouvelle du deuil et par les noms de ceux qu'il affecte. Aussi bien, cette forme d'annonce conduira-telle bientôt (milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) à mettre en avant ce que Vovelle appelle la « nébuleuse familiale » : on constate en effet que, à mesure que l'usage du faire-part se répand dans la bourgeoisie, le groupe familial s'élargit démesurément. Le faire-part se charge donc d'une nouvelle fonction : nommer ou prendre à témoin la famille dans toute sa profondeur généalogique et son extension collatérale, en marquant bien les préseances, jusqu'aux cousins les plus lointains, et rappeler la localisation du groupe dans ses maisons et ses tombes familiales. En même temps, les motifs symboliques diversifiés qui ornaient les avis de décès néo-classiques disparaissent, remplacés d'abord par un simple filet noir en bordure du faire-part, puis par une large bande qui gagne l'enveloppe. La croix se généralise à partir de 1850. Jusque vers 1920, « s'enfle et se structure », écrit Vovelle, « une pratique de deuil qui reflète un investissement familial reformulé en termes nouveaux » et d'où on peut déduire « un tableau des nouveaux rituels et cérémonials ».

Contemporains du faire-part de décès, mais sans la même portée publique ni le même ancrage dans la tradition, les faire-

part de mariage et de naissance sont de ce fait beaucoup moins répandus.

Le faire-part de mariage est, lui aussi, convocation à une cérémonie : bénédiction nuptiale ou, sous la Révolution, mariage contracté « sous les auspices de la Divinité et de la Loi ». Parmi les plus anciens conservés dans la collection Thibault, on en trouve du reste qui, sur le modèle des placards mortuaires, en gardent le ton, ainsi ce faire-part de 1761 :

« Vous êtes priés de la part de Madame, la Veuve Guillet, de lui faire l'honneur d'assister à la bénédiction nuptiale de Monsieur Guillet, son fils aîné, avec Madame la Veuve Fleury, qui se fera lundi 22 juin ».

Avec toutefois une différence notable, c'est que la convocation n'est jamais anonyme - toujours faite « de la part de » - et ne saurait l'être : une cérémonie de mariage n'implique pas la même obligation de présence que des obsèques, de sorte que son annonce est d'emblée un faire-part et, plus qu'une convocation, une invitation. Et à la même date on en trouve qui sont déjà libellés : « Monsieur et Madame... font part du mariage de ... et vous prient d'assister à la bénédiction nuptiale qui leur sera donné le ... ».

Au début, la formule n'est donc pas fixe. Et la forme pas davantage puisque le faire-part est le fait tantôt des parents de la fille, tantôt de ceux du garçon<sup>4</sup>, quelquefois des mariés eux-mêmes (un faire-part de 1716), ou encore des deux familles réunies, soit sur un simple feuillet (1866), soit sur une double page (dès la Révolution). Ils portent en en-tête, comme les placards de

---

<sup>4</sup> La collection Thibaut n'ayant que peu d'exemplaires de faire-part de mariage, on ne saurait guère conclure sur ce point : peut-être les deux familles annonçaient-elles chacune de son côté, comme c'est encore l'usage aujourd'hui.

décès, le M de Monsieur et Madame (remplacé à la Révolution par le C de Citoyen), lui aussi très ornementé (volutes, fleurs, tableaux : mariés agenouillés devant l'autel, le crucifix bien en évidence au milieu du M) - lettrine à laquelle viendront se substituer (après 1860) les initiales du nom de famille des mariés, souvent entrelacées ou prises dans les illustrations qui envahissent le feuillet (un chiffre personnel qui est aussi brodé sur le linge de maison, gravé sur les verres, l'argenterie...).

L'annonce par les deux familles devient dominante dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Seuls les père et mère y figurent, les grands-parents ne seront associés qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. Et vers la même époque, la formule obligée, et qui perdure, « ont l'honneur », peut être remplacée par celle « ont le plaisir », à l'imitation, on va le voir, du faire-part de naissance.

Distinct en cela des deux autres, le faire-part de naissance est réduit au seul événement - nulle cérémonie ici à quoi convier l'entourage, le baptême étant dissocié de la naissance - de là sans doute son caractère gratuit, ou, comme dit Vovelle, de pratique « surajoutée ». Annoncer une naissance est en quelque sorte un luxe, une fantaisie. De là sans doute une plus grande liberté dans le texte comme dans les illustrations puisqu'on trouve d'emblée quelques faire-part de ce style :

« C'est moi ! je suis le premier né

Petit corps où palpite une âme!... » (1886)

Ou :

« Bonjour aux amies et amis de papa et de maman

Je suis venue au monde le...

Maman se porte bien et moi aussi » (1880).

Frères et soeurs se joignent aussi à l'annonce, ou annoncent seuls. On voit donc que, s'il est partiellement soustrait à la convention, le faire-part de naissance en revanche n'échappe pas à la mode.

Reste que, dès lors qu'il se répand dans la bourgeoisie, une convention s'établit, sur le modèle des autres faire-part :

« Madame et monsieur ... ont l'honneur de vous faire part de la naissance de leur fils », ou « ont le plaisir ».

Avec sans doute quelques exceptions, la formule, une fois fixée, demeure immuable pendant plusieurs décennies. C'est une évolution toute récente que nous avons cherché à saisir, immédiatement repérable (il suffit de lire les journaux) à deux niveaux : linguistique, la formule convenue se modifie, s'amplifie pour devenir support de l'expression des sentiments ; sociologique, les annonceurs changent et les individus tendent à prendre le pas sur les familles. Une transformation qui, à des degrés divers et selon des rythmes différents, affecte tous les faire-part.

Nous avons donc dépouillé les journaux, réuni une large collection de faire-part privés, consulté les modèles des imprimeurs. Un travail qui, aussi minutieux soit-il, ne pouvait nous livrer la complexité des relations entre les individus impliqués dans le faire-part, et qu'il fallait compléter et éclairer par l'enquête sur le terrain (Basse-Normandie et Perche, Creuse, Vaucluse et Drôme). Mais nous avons une autre raison de mener ces enquêtes : nous voulions observer, là où il est encore vivant (en Basse-Normandie et dans le Vaucluse), l'usage qui consiste à annoncer les décès au porte à porte, en faisant la tournée de tout une contrée. Annonce orale ou écrite, selon les

cas, et intéressante aussi à ce titre puisqu'elle permet de saisir le passage de l'oral à l'écrit.

Le faire-part : un écrit ordinaire qui, bien qu'imprimé, n'en a pas moins un caractère strictement privé. L'atteste son statut légal unique : il est le seul imprimé à ne pas comporter de nom d'imprimeur.

Dès qu'il est destiné à la lecture publique - cas des « billets de deuil » distribués ou affichés - le nom de l'imprimeur doit figurer.

## LA NAISSANCE

Nous avons vu que les faire-part de naissance ont toujours autorisé une plus grande liberté d'expression et qu'à différentes époques coexistaient annonces très formelles par les parents ou annonces plus fantaisistes qui laissent la parole aux frères et soeurs ou encore au bébé lui-même. Depuis la dernière guerre l'usage d'annoncer s'est étendue à toutes les classes de la société et les moyens pour le faire se sont beaucoup diversifiés. On ne commande pas seulement des faire-part à l'imprimeur mais on se procure facilement des cartes à compléter dans toutes les grandes surfaces ou dans les papeteries - où les catalogues renouvelés tous les ans proposent un grand choix de modèles - ou encore on peut en composer soi-même sur ordinateur. La diffusion des modèles s'est donc accélérée et n'a fait qu'accentuer une tendance déjà en germe dans les premiers faire-part de naissance. De plus, à l'envoi privé s'ajoute l'insertion de l'annonce dans la presse, naguère réservée aux familles de quelque notoriété, et la rubrique « naissance » a pris récemment une certaine extension dans quelques grands journaux nationaux (*le Monde, Le Figaro, Libération*). Qu'il soit envoyé par la poste ou publié, la forme et le contenu n'en sont pas foncièrement différents : on trouve dans les deux cas des faire-part d'un formalisme strict, et d'autres où l'invention se donne libre cours. Simplement, le faire-part privé permet une plus grande latitude - textes parfois de plusieurs pages auxquels s'ajoutent dessins, photos, reproductions -, et il joue sur la mise en page et le support (feuille déchirée d'un carnet, formulaire de télégramme,

photocopie de fiche d'état civil...). Dans la mesure où ils témoignent d'une même évolution, nous les traiterons ensemble.

*Qui annonce ?*

Selon une convention toujours largement suivie, c'est aux parents (père et mère) qu'est réservée l'annonce de la naissance, suivant la formule consacrée : « Monsieur et Madame Jean B... ont la joie (le plaisir) de faire part... » ou « Monsieur Jean B et Mme née D » où le prénom de l'épouse n'apparaît pas. Sans modifier ce formalisme, on y associe de longue date les enfants déjà nés : ils paraissent en second et sont nommés par leurs seuls prénoms. Dans les collections de faire-part privés que nous avons pu réunir ou que nous avons consultées, de même que dans la presse (années 50 dans *le Monde*), ils sont ainsi libellés :

*Le Capitaine et Madame  
Eric de...  
partagent avec Baudouin, Guillaume, Constance  
et Claire-Marie la joie de vous annoncer  
la naissance de*

*Caroline  
Le 31 octobre 1994*

Un formalisme immédiatement lisible parce que tous les termes en sont pesés (ordre de préséance, usage du Monsieur et Madame devant le patronyme, prénoms pour les enfants) et qu'il est impossible de modifier : il traduit, met en forme, rend sensible une certaine conception de la famille, l'homme dans sa position sociale, la femme-épouse et les enfants par ordre, « au rang », dit une informatrice de l'Orne.

Aussi bien, le moindre changement dans cette construction est-il mise en cause de cette représentation. Ainsi dans ce libellé du *Monde* qui retient de cette convention quelques éléments, mais

place l'enfant en tête de l'annonce, inversant l'ordre des préséances :

Zoé D,  
M et Mme Mathieu D,  
sont heureux de faire part de la naissance  
de leur petit frère et fils  
Gaspard,  
le 6 octobre 92

Sans doute les générations sont-elles bien distinguées, et classique la formule M et Mme, sans le prénom de l'épouse, mais la place accordée à l'enfant, seul en tête et porteur du patronyme, introduit un doute qui oblige à expliciter, contrairement à l'usage, les relations de chacun au nouveau-né - sans cette précision, on ne saurait pas qui est Zoé D, une aïeule, une tante paternelle...

Précision également nécessaire dans l'exemple suivant où, cette fois, les générations sont gommées, parents et enfants étant mis sur le même plan, tous nommés par leurs prénoms et rassemblés sous le patronyme (si bien qu'on pourrait penser qu'il s'agit des frères et soeur).

Maja, Nicolas et Thomas X  
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et  
et petite soeur,  
Eva,  
à Paris, le 20 novembre 92

Et c'est par emprunt aux faire-part de décès et de mariage, qui classiquement précisent les relations, que de telles conventions se mettent en place. S'y expose une nouvelle conception de la famille qui donne une place prépondérante à l'enfant et revendique entre parents et enfants une relation égalitaire, les deux allant de pair. Depuis déjà cent ans l'usage existe, on l'a vu, de laisser aux frères et soeurs « la joie » de faire part, mais jamais de

cette manière formaliste : en même temps que le ton en était affectueux, la distance était gardée - « papa et maman » nommés dans leur rôle et les enfants désignés exclusivement par leur prénom. Dans la logique de la tendance actuelle à donner la préséance à la génération des enfants, les parents en arrivent à s'effacer, on va jusqu'à laisser une soeur aînée annoncer sous ses prénom et nom, seule représentante de la famille :

Rédouane B a la très grande joie d'annoncer la naissance de ses trois soeurs Karine, Danaé, Chirine, le 8 septembre 1992, à Paris. (*Le Monde*).

Ou encore, ce sont les neveux et nièces qui annoncent une première naissance : « Aline vous annonce la naissance de son cousin Jean-Charles ». Jean-Charles étant un premier né qui, deux ans plus tard, fait part à son tour la naissance d'une soeur (faire-part privés). Et dans *Le Monde*, sept cousins nommés par leur seul prénom, annoncent la naissance de « leur petite cousine Lucile P, chez Frédéric et Flore P ».

Revenu récemment à la mode, le faire-part par le bébé lui-même. Il bouscule la logique propre du genre, laquelle implique la mise en relation de trois termes - un annonceur, un événement et un destinataire - et se prête aujourd'hui à toutes les inventions, à toutes les combinaisons possibles : ou bien le bébé est en position d'annonceur, et on remarque que dans ce cas l'événement - la naissance - tend à être gommé ou déplacé (c'est le cas de la majorité des faire-part) ; ou bien la naissance retrouve sa place, mais le bébé est en position de destinataire. A l'intérieur de ce schéma, toutes les gradations se rencontrent. Ainsi :

« Adam a la joie d'annoncer sa naissance chez Florence et Robert S, le... », où le bébé usant de la formule conventionnelle parle à la troisième personne - « a la joie » - , l'emploi du « chez » réduisant le rôle des parents à celui d'amphitryons. Même rôle des parents dans un faire-part privé :

*Je m'appelle Damien  
Anne et Olivier m'ont accueilli le 19 mars 1986  
et sont heureux de vous faire partager leur joie*

Vocabulaire nouveau, où les métaphores de la rencontre, de l'accueil (au lieu de la venue au monde) vont dans le sens d'une insistance sur la relation d'égalité à l'intérieur de la famille. Elle est une des constantes des faire-part d'aujourd'hui, et s'exprime de mille manières : par l'énoncé des seuls prénoms de tous les membres de la famille, comme ci-dessus, mais aussi par la mention du bébé aux côtés de ses parents dans l'adresse postale... Tout tend à effacer la hiérarchie.

Le plus souvent, le bébé dit « je » et dès lors il devient très bavard, abandonnant le faire-part pour la forme épistolaire : il salue, se nomme, donne ses mensurations, dit sa joie d'être en vie ou même son soulagement d'être enfin à l'air libre après « un long voyage de neuf mois »... Mieux, c'est lui qui présente ses parents, donne de leurs nouvelles, fait part de leur bonheur de leur fierté, ou de leur émotion (« Ludovic ... est très fier de vous faire part de l'émotion de ses parents, Nicolas et Odile, depuis sa naissance le 5 nov 95 »). Les parents, qui étaient relégués dans l'adresse postale, reviennent dans le message, non plus comme annonceurs mais comme partie de l'événement - ainsi amoindri. Le schéma-type est le suivant :

Bonjour!  
Je me prénomme

Alexis  
 Je suis né le 29 janvier  
 et mes parents sont Aline et Vincent X  
 Ils sont fiers et heureux

Dans cet esprit, les imprimeurs proposent diverses formules qu'il suffit de compléter :

Mes petits yeux viennent de s'ouvrir  
 ..... est mon prénom  
 Je vous adresse un joli sourire  
 et vous dis combien vivre est bon

Enfin, on passe du bébé qui annonce au bébé à qui les parents s'adressent pour lui faire part de sa propre naissance, comme dans ces deux faire-part parus dans *Libération* :

Chère petite Mathilde  
 tant attendue.  
 Tu es arrivée le 29 mai pour notre plus grand bonheur  
 Valérie et Jean-Pierre D

Ma chère  
 Louise  
 j'ai l'extrême bonheur  
 de t'annoncer ta naissance  
 le 6 avril 94 à 22h 30.  
 Avec maman, Nina, Camille  
 et toute la famille...ton papa

Ou dans ce faire-part du Monde :

Cléo D  
 Tu es née le 17 août 1994 à Reims.  
 Ce monde est désormais le tien  
 Papa, maman, Valentine

Où le cercle se referme : le bébé à la fois sujet de l'événement et destinataire de l'annonce prend toute la place, au point que la forme du faire-part éclate, remplacé par la forme épistolaire.

Certes, il y a dans ces faire-part une recherche d'originalité. Nous avons interviewé plusieurs jeunes couples de

qui nous avons reçu de ces faire-part peu conventionnels. La composition - textes et images - est l'occasion de diners joyeux entre amis, où l'on échange points de vue, suggestions, où l'on compare avec ce qu'ont fait les autres pour s'en inspirer ou pour s'en démarquer - un peu comme avant la naissance on discute du choix des prénoms. Discussions qui peuvent aussi mal tourner : qu'un vrai désaccord surgisse, et on renonce à faire part. Signe que quelque chose cherche à se dire à quoi les annonceurs attachent de l'importance, et qui nous invite à prêter attention. Quelle que soit en effet la manière de l'enjoliver, de le détourner ou d'en jouer, l'événement donne ses limites à la fantaisie, il a d'emblée une gravité, une portée sociale qu'à leur manière toutes ces formulations traduisent. Ainsi, laisser à l'enfant le soin de nommer ses parents peut s'entendre comme une manière de reconnaître que c'est la naissance qui fait les parents, rappelant ce qui est montré beaucoup plus fortement dans d'autres sociétés, que la première naissance les fait passer à une autre « classe d'âge ». De même, le fait que le bébé présente ses père et mère par leur prénom, n'est pas sans rappeler certains usages en vigueur dans d'autres sociétés, tel celui de la teknonymie - système de nomination où les membres de la famille n'utilisent jamais leur nom propre mais sont nommés par leur relation au dernier enfant né, seul de toute la famille à être appelé par son nom ; ainsi s'appelle-t-on : « père, mère, frère, soeur, grand-père... de "Un tel" (nom du dernier né) ». Un système inverse du nôtre où <sup>on</sup> est plutôt « fils de », et qui montre explicitement que chaque nouvelle naissance modifie toute la famille puisqu'elle donne à tous un nouveau nom, chacun avançant d'un cran dans la hiérarchie des âges. N'est-ce pas aussi ce que disent à leur façon tous ces faire-part ?

En disant qui sont ses parents, en les nommant, le bébé ne fait en somme qu'énoncer le même message. Et dans le même esprit, on comprend que dans les faire-part où les parents s'effacent, ce soit la génération des enfants - frères, soeurs ou, à défaut, cousins, cousines - qui soit chargée d'annoncer : elle est ainsi désignée comme constituant une classe d'âge et se réordonne à chaque fois « au rang ».

A l'opposé de ces faire-part où le soin d'annoncer est laissé à la génération des enfants, avec toutes les fantaisies que ce parti pris implique, on constate, simultanément, l'apparition d'un nouveau formalisme qui est cette fois le fait des ascendants - grands-parents et arrière-grands-parents. On peut y voir une volonté de redonner une réalité à la lignée, de recomposer les liens familiaux autour d'eux en un temps où les divorces sont plus fréquents et les mariages plus rares. D'autant plus que de tels faire-part ont une diffusion publique : ils semblent en effet réservés aux journaux - *le Monde* et *le Figaro* - , du moins n'en avons-nous pas vu dans les collections privées. C'est ainsi que, depuis peu d'années, on peut lire des annonces de ce type :

- Des grands-parents sont heureux d'annoncer la naissance de leur 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> petit-enfant, à 6 mois d'intervalle, « chez » leur fils et « chez » leur fille .
- Les quatre grands-parents annoncent la naissance de leur petit-fils, « au foyer de ... »
- Une arrière-grand-mère annonce la naissance de ses 30, 31, 32, 33<sup>èmes</sup> arrière-petits-enfants, donne leur prénom et leur nom, mais les parents et les grands-parents ne sont pas mentionnés.

Parfois des collatéraux sont présents dans l'annonce, venant renforcer la parentèle :

Mme Pierre G,  
 Jean-Philippe et sylvie G,  
 Pierre-François et Simon  
 ont la joie de faire part de la naissance  
 de leur arrière-petite-fille, petite-fille et  
 nièce,  
 Sophie,  
 chez  
 Marianne et Alastair H,  
 à Londres, le 17 mai 94

Cette insistance sur la constellation familiale se traduit par de longues énumérations qui parfois donnent à ces faire-part la forme des faire-part de décès. Comme dans cet exemple du *Figaro*, où les grand-parents, les parents, les oncle et tante (tous nommés) et les cousins (avec les prénoms) annoncent la naissance de Léa, l'expression Mazel Tov (bienvenue) indiquant qu'il s'agit d'une famille juive. Parfois même les genres se mélangent, on lit (*Le Monde*) une annonce de naissance dans celle d'un anniversaire de décès :

Il y a un an, le 22 mai 1993 disparaissait  
 Henri D  
 Que tous ceux qui l'ont connu et  
 aimé aient une pensée pour lui.

Il aurait été heureux d'annoncer la  
 naissance de sa petite-fille,  
 Marion,  
 fille de  
 Claire,  
 le 22 février 1994.

A noter l'usage du « chez » ou « au foyer de » qui réserve une place singulière aux jeunes ménages, placés à part mais bien visibles et désignés comme les continuateurs de la lignée - insistance sur leur fonction de géniteurs, la fécondité du foyer...

Un « chez » qui n'a donc pas même valeur que celui, égalitaire, employé par le bébé.

Dans tous ces cas, l'annonce de la naissance est affirmation de la lignée, s'appropriant ainsi une fonction qui était essentiellement celle des faire-part de décès ; elle est aussi reconnaissance d'un passage puisque l'événement sert de référence aux plus âgés et les installe dans un nouveau statut, conformément à la logique de la teknonymie qui veut que toute nouvelle naissance remanie les générations.

*L'événement déplacé*

On a vu, dans les faire-part où l'annonce est faite par le bébé, l'événement noyé sous le flot des informations (heure précisée à la minute près, mensurations du nouveau-né, présentation des parents, sentiments...). Certains énoncés en arrivent même à faire part d'un événement autre que la naissance de l'enfant. Dans les exemples suivants, c'est de famille qu'il s'agit :

OUF !  
 La maison S... continue  
 grâce au petit  
 Thomas  
 Bienvenue !

Et, plus directement encore :

C'est dans l'émerveillement que notre famille est née  
 avec le débarquement de  
   Romain et Julien  
 le 11 septembre 1992 entre 4h10 et 4h20 à St Germain-  
 en-Laye  
 Isabelle P  
 Emmanuel A

Expression consciente d'une vérité sociologique puisqu'en effet ce sont les enfants qui font la famille, mais sans doute aussi, s'agissant de gens non mariés comme l'indiquent les patronymes différents, reconnaissance officielle du couple. Et en effet, ces déplacements d'accent sur la filiation comme sur l'entourage familial, sont souvent le fait de couples non mariés :

Joseph  
est né à Paris de  
Karine B et Gilles P.  
Justine, sa grande soeur,  
et Marcelle B, sa grand-mère,  
vous offrent leur joie

où la formule utilisée « né de », celle-là même des fiches d'état civil faites pour établir la filiation, a une forte connotation de légitimité.

La petite Alice  
a rejoint Juliette  
le 8 décembre 93, toujours chez  
Florence T et Bernard L

Là, c'est sur la durée du couple hors des liens du mariage qu'on insiste, grâce à une formulation très serrée : le « toujours chez » qui commande le texte et appelle le « a rejoint » - formule inattendue ici, propre aux faire-part de décès - amoindrit l'événement en mettant les deux enfants presque sur le même plan. Dans tous ces cas, le faire-part est à la fois un bon révélateur des changements de mœurs, et un moyen de banaliser ces changements et même de les officialiser. Ainsi est revendiqué, dans *Le Monde*, le statut de mère célibataire, avec l'appui des parents :

Sylvie K  
a la joie de faire part de la venue au monde de son  
enfant  
Anna,

née le...  
 M. et Mme Jean-Claude K  
 accueillent avec bonheur leur 5e petit-enfant

Ou sans cet appui :

Laurence P. est heureuse d'annoncer la naissance de sa  
 fille, Lauriane,  
 à Deuil-La Barre, le dimanche 27 mars 1994, à 23 h 29.  
 A la naissance elle mesurait 51 cm et pesait 3,240 kg.

mais alors une foule de détails - heure, taille et poids exacts du  
 bébé - habituellement réservés aux faire-part privés attire  
 l'attention, comme pour la détourner de la solitude de l'annonceur.  
 Pointe aussi une insistance (soulignée par la similitude des  
 prénoms) sur une relation exclusive mère-fille.

Il y a d'autres déplacements. Ainsi, l'annonce de la  
 naissance se transforme en célébration de la maternité -  
 accessoirement la paternité. Sans doute, donner des nouvelles de  
 l'accouchée est un usage en vigueur depuis le 18<sup>e</sup> siècle, mais  
 l'événement n'en était pas gommé pour autant. Un faire-part de 1810  
 est ainsi libellé « Monsieur... a l'honneur de vous faire part que  
 son épouse est accouchée heureusement d'un garçon », suit la  
 formule « la mère et l'enfant se portent bien », alors récurrente,  
 et pour de bonnes raisons en un temps où il n'était pas rare que  
 les femmes meurent en couches. C'est de tout autre chose qu'il  
 s'agit aujourd'hui :

Carole est depuis le 4 décembre la  
 plus belle des mamans  
 Adrien  
 est né le 5 décembre 93  
 M et Mme X

Sylvia est depuis le 15 janvier,  
 la jolie de maman de  
 Clarisse

arrivée au foyer de M et Mme X

Je suis né le 9 juin 1993,  
 ma jolie et gentille maman Marie X  
 et mon valeureux papa Daniel X vont bien tous les deux.

Catherine est depuis le 27 novembre  
 93 la ravissante maman de  
 Violette  
 X, Eric est son papa

Dans ce dernier exemple, seul le bébé porte un patronyme, seul donc il est une personne juridique, père et mère juste nommés par leur prénom batifolant autour de lui, infantilisés. Quant à la « ravissante maman » elle peut parader toute seule, sans inquiétude, du moins pour le moment, mais attendons les quinze ans de Violette... « Miroir, de nous deux qui est la plus belle ? »

Ce n'est plus tant la naissance qui est dite que l'exploit des parents. En témoignent aussi toutes les formules du style : « Bravo aux parents de Clémence...; Bravo aux parents d'Etienne...; Adeline et Christophe X ont fait le plus beau bébé du monde; Petite Claudia est née, ses parents sont fiers de leur co-production...; Bravo aux heureux parents de Simon...; Bravo aux jeunes parents de Eloi... etc. Quelle instance supérieure congratule ainsi les parents?

Et dans les exemples suivants l'exploit des parents, ou leur héroïsme, gomme la naissance, la déplaçant sur d'autres moments - conception ou gestation. Dans *Libération* :

Ce matin-là, on entendit grincer le lit de fer du grenier. Neuf mois après ce concert de ressorts, le 8 mai 94, on entendit la douce voix de Malika pour le plus grand bonheur de ses parents, Bénédicte et Alain R.

Après neuf mois sous la mère, nous sommes heureux d'accueillir...

Elle est enfin parmi nous...  
Mathilde  
depuis le 14 août 1995, et  
après 9 mois et 8 jours de galère...

A la limite, il n'est plus du tout question de naissance, sur quelque mode que ce soit, et le texte se fait tout à fait énigmatique :

1+1  
Le 16 juillet 94  
Gala  
a (enfin!) rejoint  
Marius  
pour une longue partie d'amusement.  
Nul doute que, dans la manipulation des chiffres, frère  
et soeur seront à bonne école. La preuve, tout le Monde  
en parle.

Le 10 mai sera pour nous un tout autre anniversaire,  
celui de Pierre  
Laurence R et Frédéric C en sont encore tout ébaudis

Andres Sacha...  
... Quelle belle façon de concevoir la vie

### *Les liens familiaux brouillés*

L'une des principales causes de brouillage est l'effacement des patronymes, et aussi un certain arbitraire dans le choix des liens énoncés comme dans ceux qui ne sont pas dits. On en dit trop ou trop peu :

- Charles partage la joie de Joanna et de Benjamin à l'occasion de la naissance de leur fils, Julian, le 22 novembre dernier.

Ce qui jette le trouble dans ce libellé c'est la précision « leur fils » , qui paraît exclure que Charles soit l'aîné, ce qu'on

aurait spontanément compris sans cela . Du coup on attend une autre précision, qui est Charles par rapport aux autres ? Et comme il n'y a aucun nom de famille, l'annonce demeure indécidable.

De longues énumérations de prénoms, jointes à l'absence de patronyme, appelleraient au contraire une précision des liens, comme dans ces deux faire-part parus dans *Libération* :

(Onze prénoms)  
sont heureux de vous annoncer la naissance de  
Alex  
Claraz  
le 12 août 93

Depuis le 18 décembre, Fanny, Florian,  
Martin, Thibault 1 et 2, Yoann  
ont un nouveau copain  
Arthur  
Merci à Marc et catherine

Ils sont aussi indéchiffrables l'un que l'autre, mais on y voit à l'oeuvre la volonté égalitaire dont nous avons déjà parlé et l'aplatissement des générations. Tous « copains ». Il est vrai que l'emploi de ce mot dans le second exemple peut aussi faire penser à une adoption.

Dernier exemple de liens délibérément laissés dans l'incertitude, dû cette fois à un excès, si l'on peut dire, de patronymes :

François C et  
Paul B  
ont un petit frère  
Jules  
depuis le 30 novembre

Deux demi-frères et un frère peut-on supposer... Sinon, comprenez qui pourra...

Quelquefois, le contenu énigmatique de certains faire-part, dans lesquels il est difficile ou impossible de reconnaître les liens de parenté entre les annonceurs, est révélateur d'une volonté

de recomposer une constellation familiale - éclatée à la suite de divorces, remariages, concubinages -, et même de faire reconnaître des liens jusqu'à présent non pris en compte, liens difficiles à expliciter, ou même pour lesquels il n'existe pas de terme (par exemple entre les épouses successives du même homme). D'où des annonces brouillées, mais fortement significatives, puisque le faire-part est alors support d'un autre message :

M et Mme Jacques A,  
 M et Mme Bruno B  
 Séverine, Gilles, Ariane  
 et Lorraine-Aliénor,  
 sont heureux d'annoncer la naissance  
 de leur petit-fils, fils, demi-frère et frère  
 Louis-Geoffroy

Donc des parents remariés (ou dont l'un est remarié), et une volonté de rassembler la nouvelle famille sous le nom des grands-parents maternels. Mais aussi des liens laissés dans l'ombre (on ne sait pas si les trois premiers enfants sont frères et soeurs, on ne sait pas de qui ils sont les enfants ni, du coup, si les grands-parents sont aussi les leurs) : difficulté à préciser de tels liens, ou parti pris de ne pas le faire, le dernier-né étant alors, une fois de plus, celui par qui tout se réorganise ?

La volonté d'explicitement des liens non reconnus tels (entre deux épouses successives) et la difficulté à y parvenir est à l'origine de ce faire-part privé :

Louise, Lucas et Charlotte ont le plaisir de vous  
 annoncer la naissance de leur petite soeur  
 Pauline  
 née le... quelque part dans la capitale  
 Au grand bonheur de Béatrice l'heureuse maman et  
 d'Hélène, la mère des enfants du père de Pauline  
 (houla !!!)

Quant au papa, il est effondré; mais se dit qu'avec les allocs' ça passera !

Imprécision (pas de patronymes, pas de lieu, pas de distinction entre frère soeurs et demi-frère demi-soeurs) et recherche de précision : mais, là est la difficulté, comment exprimer une relation qui, dans notre terminologie de parenté, n'est pas pertinente ? Ce faire-part propose une solution : il suggère que le lien qui existe entre les enfants d'un même père crée un lien entre les deux mères. Mais l'énoncé en est si compliqué, le faire-part si obscur pour les non initiés que ses auteurs, après l'avoir fait imprimé, renoncèrent à l'envoyer. Le cas n'en est pas moins exemplaire. Le faire-part, au rebours de la convention, se fait création, invention de parenté, mais nullement au hasard : selon cette logique rétroactive qui part du dernier né pour penser les relations.

#### *L'expression du sentiment*

La formule « ont la joie, le plaisir » n'apparaît que vers la fin du siècle dernier, succédant à celle, plus solennelle et plus neutre « ont l'honneur », qui elle-même servait dans toutes les circonstances (naissance, mariage, décès). Le sentiment se glisse donc déjà dans ce premier changement (un changement qui s'est d'abord fait pour les décès, un faire-part de 1872 dit « ont la douleur de .. »), mais la formule est vite devenue, et est longtemps demeurée pure convention. Aujourd'hui, une des évolutions notables du faire-part, c'est qu'il est pris comme support d'expression des sentiments. L'un des moyens de cette expression est de renchérir sur la formule : on la prend au pied de la lettre pour qu'elle fasse sens :

Anne et Pascal sont heureux,  
 très heureux, vraiment très heureux  
 de vous annoncer la naissance de Bérénice

Manière d'affirmer que la convention n'étant qu'une convention ne saurait exprimer un vrai sentiment, qu'il faut par conséquent en sortir, s'en servir. Prise de conscience à la fois de la convention et de ses limites, puisqu'en effet elle est faite pour faire part d'un événement, non d'un sentiment.

Dans le même mouvement, la formule se charge d'adjectifs, « immense joie », « très grande joie », ou donne lieu à mille variations : « grand bonheur chez », « famille comblée », « dans l'émerveillement », « aux anges », « sur un nuage », « parents les plus heureux du monde », « tout ébaudis », « qui n'en sont pas encore revenus », « on dirait la maison du bonheur », « le bébé tant désiré » etc..... A quoi se joignent commentaires et mots doux : « Je te parle, mon petit jour », « précédant le printemps notre rayon de soleil est arrivé le 19 mars 94 au matin ».

Joie, orgueil, fierté, attendrissement... cherchent à se dire vraiment. Et, dans le volonté de dire vrai, d'autres sentiments sont exprimés. Ainsi dans un faire-part par ailleurs très formel, en même temps que la joie des frères et soeurs, laisse-t-on deviner, discrètement, leur jalousie :

Sylvie et Jean-Michel N  
 laissent à Lucile et à Guillaume  
 la joie d'annoncer la naissance, le  
 14 novembre 1994, à Paris, de leur  
 petit frère  
 Etienne  
 même si le partage des Lego sera rude

Mais parfois des sentiments plus inattendus percent. Ainsi de ces faire-part (nous en avons deux, écrits par la même famille, qui

couvrent deux pages serrées) en forme de longues déclarations exaltées, entre récit de vie, profession de foi, incantation et prière, où l'on a peine à comprendre que c'est de naissance qu'il s'agit, et où tant de sentiments se mêlent qu'on ne sait si la joie domine. Ce qui montre, *a contrario*, que quelle que soit la manière d'exprimer le sentiment ou de jouer des conventions, celles-ci gardent du poids : seule la joie s'accorde à la naissance. On est d'autant plus surpris à la lecture du faire-part suivant, que nous reproduisons intégralement tant il est a-typique :

*« De tout coeur honore ton père  
et n'oublie jamais ce qu'a souffert ta mère.  
Souviens-toi qu'ils t'ont donné le jour :  
Que leur offriras-tu en échange  
de ce qu'ils ont fait pour toi ? »  
Ecclésiastique, 7. 27. 28*

Mardi 29 août 1989  
Matthieu Olivier

*a été irréversiblement extrait du doux repos  
qu'il connaissait ces derniers mois  
pour être confronté aux dures réalités de la vie*

(nom et adresse)

La naissance annoncée comme un destin mortel, dans sa vérité brutale, et la vie montrée sous les traits peu souriants de la dette et de la lutte. Les termes choisis soit évoquent directement la mort (irréversiblement), soit sont ceux-là même des faire-part de mort (doux repos, derniers mois) : mais alors que dans ce dernier cas leur usage vise à atténuer la réalité de la mort, là ils ont l'effet inverse, ils forcent à la regarder. L'ethnologie

nous a appris que la naissance et la mort sont pensés comme deux pôles symétriques et inverses, deux « passages » : mais c'est que la naissance est prise pour modèle, et si la mort est conçue comme un passage, ce n'est que par métaphore. Ici c'est l'inverse : c'est du pôle de la mort, et d'une mort non métaphorique - dite irréversible - qu'on considère la naissance. Contre-exemple qui montre la fonction et l'effet de la convention (et *a fortiori* du rite) : aménager les temps de « passages » et canaliser les sentiments en leur donnant forme.

La convention tolère donc des aménagements, mais jusqu'à un certain point. S'agissant de la naissance, tous les sentiments sont possibles pourvu qu'ils se rapportent à la vie, et le souci de dire vrai, qui amène à sortir de la convention et à faire montre d'originalité, doit rester pourtant dans les limites de la convenance.

#### *Les mots de la naissance*

Ils vont des vieilles métaphores - choux, roses, cigognes... toujours à l'honneur - à des expressions très réalistes, du ton délibérément naïf à la plaisanterie crue, de la sobriété à la surcharge :

- Arthur a posé ses petits pieds sur terre
- Jules est arrivé au foyer
- Plus tôt que prévu Dylan est apparu
- La venue de Matthieu
- Erwan s'est posé
- Vient de paraître

- passeport pour la vie
- Une nouvelle rose s'est ouverte
- j'ai pointé le bout de mon nez
- Plouf ! j'ai plongé dans la vie
- Arrivée à bon port le
- Pierre a pris son premier vol
- Leo a plongé courageusement dans la piscine des Minguettes
- La quatrième de cordée est arrivée [ses parents] sont heureux de l'accueillir pour l'escalade de la vie
- Alizée s'embarque pour la grande vie. Coralie et Marco l'accompagnent portés par les vents.

Le bébé arrive, se pose, plonge, débarque, s'envole... métaphores très communes, proposées maintenant dans les catalogues - et, de plus en plus souvent, il s'invite et on l'accueille.

L'exubérance, l'enflure et même l'extravagance de certains faire-part (en forme de jeux de mots, de charades, d'annonces publicitaires ou journalistiques...), à vouloir trop magnifier l'événement, en arrivent à avoir l'effet contraire, laissant à la naissance une place dérisoire. En voici quelques exemples (faire-part privés), qui donnent une idée d'un style de recherche désormais assez répandu :

- Sur un double volet, à gauche :

L'ÉVÉNEMENT DU MERCREDI

Participez à notre jeu-concours l'Événement du mercredi !

*Quel est l'événement le plus important depuis la remise du 1er Oscar de la Nuit des César\* qui a eu lieu le mercredi 8 septembre 1993 ?*

\*NDLR: le 5 mars 1990, à l'occasion de la nuit des Césars, Brigitte J et Olivier M ont reçu un Oscar de 2,7 kg et de 47 cm

à droite :

- La bourse Paris est hésitante...
- Clara-Lou M vient au monde à Paris. Elle pèse 2,8kg....
- L'OM est évincé de la coupe d'Europe. La justice française se déclare incompétente
- Le premier film de la trilogie de Kieslowski : Trois couleurs : Bleu est acclamé à Venise
- etc...

\*   \*  
\*

- Sur un double volet, avec en première page le dessin d'une paire de jumelles dont on peut soulever les lentilles, à l'intérieur photos de deux bébés :

#### SPECIAL RENTREE 92

*Parce que certains événements méritent d'être vus,  
Véronique et Alain sont heureux de vous offrir  
une paire de jumelles*

Si la fonction des jumelles permet de rapprocher, alors nous avons le bonheur de vous annoncer la naissance de MAUDE (lorgnette de gauche)....  
Je pèse... et je mesure...Ma petite soeur CAMILLE (lorgnette de droite) est née trois minutes après moi, pèse...mais possède déjà un sacré caractère. Nous nous portons à merveille, même si mes parents sont un peu fatigués. Papa, Maman, Camille et moi sommes heureux de vous faire partager de loin ce qui nous touche de près.  
A très bientôt

\*   \*  
\*

- Un carton, recto-verso :

Notre premier :  
Elvira et Anna le portaient en titre dans "Don Giovanni"....

Notre second :  
une ville de Toscane qui n'est pas un prénom féminin (petit fûté!)  
c'est aussi un adjectif possessif au féminin...

Notre tout est le nom de cette ravissante petite fille qui a rejoint notre famille le 17 mai 1994

réponse au dos de cette carte

Donatienne  
(Donna Elvira et Sienna)

\* \*  
\*

- En couverture, dessin d'un cheval au galop emportant un jeune garçon :

Guillaume D 1er est arrivé  
pour conquérir le coeur de Marie et Daniel  
avant que de partir sur les tapis de France et  
du Japon,  
sur les scènes les plus illustres,  
mais revenant toujours revoir son fidèle  
destrier  
en sa Normandie à demi natale.

Je suis né le 9 juin 1993 à 7h.55, ma jolie et gentille  
maman Marie D et mon valeureux papa Daniel D vont bien  
tous les deux. Nous habitons rue...à Paris et en mes  
terres normandes.

Textes où la naissance est prétexte à jeux de mots, jeux d'esprit,  
charades, qui font du faire-part un jeu de société, pour la plus  
grande gloire des parents.

Signalons enfin deux faire-part photos mettant en scène des  
interlocuteurs inattendus - mais on pouvait s'y attendre.  
Sur l'un, on voit les parents présenter le bébé à leur chien : le  
père, dans une bulle, dit "Voilà Luca", la mère "né le...",  
commentaire du chien "mais il est tout petit". Le second, en deux  
volets, présente sur le premier la photo d'une femme avec une  
portée de chatons dans les bras, et sur le second celle d'un bébé.  
Le texte, réparti sous les deux photos, annonce : « Naissances chez  
Hélène, Didier et Minnès S : Tigrou, Prune, Max, Boutons-blancs,  
Jazz et.... Jim ». L'animal domestique faisant aujourd'hui partie  
de la famille, pourquoi ne pas lui présenter ses frères et soeurs,  
et annoncer sa propre naissance ? Le cas est encore rare, il  
rencontre des réticences. L'imprimeur de Vaison-la romaine raconte

comment il eut à imprimer un faire-part où l'annonce d'un premier-né devait être faite par le chat : la belle-mère, indignée, fit modifier le projet. « Y a encore des vieux qui freinent », conclut-il.

On a pourtant bien l'impression qu'en matière d'annonces de naissance toutes les possibilités imaginables sont effectivement réalisées.

### *Les illustrations*

L'illustration est coextensive au faire-part de naissance lui-même. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les thèmes les plus fréquents sont les suivants : bébés sortant d'une coquille d'oeuf ou d'un chou, oiseaux donnant la becquée, branches d'aubépine, berceaux posé sur une branche, angelots, fées et châteaux moyenâgeux... Imagerie tout enfantine, et directement en rapport avec les contes ou les propos tenus aux enfants sur la naissance. L'illustration fut parfois confiée à des artistes réputés - Maurice Denis, Poulbot, A. Willette - <sup>5</sup>. Et déjà, la recherche individuelle : un faire-part, reproduisant une feuille de calendrier le jour de la saint Jacques, est ainsi libellé : « Fait mémorable ! Le 23 décembre 1887, à 5 heures du matin, est né... ».

Aujourd'hui, aux choux, roses et cigognes, toujours à l'honneur, s'ajoutent d'autres styles de dessins : réalistes (ovules et spermatozoïdes), humoristiques (dans le style Brétécher, l'accouchée dans son lit, bras croisés et l'air furieux, abandonnée

---

<sup>5</sup> Cf. G. Legros, *op. cit.*.

des visiteurs tous penchés sur du berceau ; bébé né au Chili brandissant une pancarte "Antoine est né le 12 juin" ; parents devant un berceau disparaissant sous le monceau de couches, biberons, lait en poudre, jouets, mobiles, épingles à nourrice etc.). Ces dessins, ainsi que des photos de bébés ou des montages de photos, viennent renforcer le texte, outrant ces diverses tendances. Parfois ils signifient à eux seuls, et sans eux le faire-part serait incompréhensible. Nous en avons un dont le texte se réduit au nom et à l'adresse d'un couple. On pourrait croire qu'il s'agit d'une annonce de mariage, s'il n'y avait, au revers du carton une photo-montage représentant un bébé en pyjama, endormi à la fois dans les bras de sa mère et dans son ventre.

A cette évolution, il y a sans doute plusieurs raisons. Et d'abord, il naît moins d'enfants (dans un faire-part privé les parents sont presque confus d'annoncer « N'exagérons rien ! Ce n'est que le cinquième... ») ; et des enfants programmés : on les désire, on décide du moment... Comment ne pas les célébrer et s'autocongratuler ? On est tellement dans le triomphe des jeunes parents et du bébé qu'on en oublie parfois d'inscrire sur le faire-part la date et le lieu de naissance, l'adresse et le patronyme... Un ton de triomphe qui ne masque pas toujours l'inquiétude, car l'illusion de maîtrise a ses limites. D'autre part on connaît le bébé bien avant sa naissance, l'échographie montre s'il est fille ou garçon, permet de le voir grandir, d'en avoir des photos... pour tout l'entourage, il a déjà une sorte d'individualité avant même la naissance. Une perception toute nouvelle qui est venue s'ajouter à une certaine vulgarisation des théories psychanalytiques, selon lesquelles la personnalité du bébé serait formée dès la vie intra-

utérine : rien d'étonnant donc qu'on octroie au nouveau-né une autonomie immédiate, qu'on lui prête jugements et sentiments. Ce qui aussi conforte, en un temps où l'éducation sexuelle fait partie de l'enseignement, la tendance à la vérité, au réalisme [«Quand j'étais petit, on m'a dit que les garçons naissaient dans les choux et les filles dans les roses. Mais ce n'est pas vrai. Maintenant je sais que c'est grâce à papa et maman que Chloé est parmi nous...»].

Quelques tendances se dégagent de cet échantillonnage où se révèlent les évolutions du moment : des relations familiales devenues plus compliquées (divorces, remariages nombreux dès la génération des grands-parents), et qui posent de vrais problèmes de rédaction en raison de la volonté nouvelle de les afficher - et le faire-part officialise -, ou de faire valoir des liens que notre système d'appellations n'a pas prévus. La famille se réinvente pour partie et le faire-part, plus qu'un simple révélateur donc, est un lieu possible de cette invention.

## II. LE MARIAGE

Le faire-part de mariage est celui qui, au cours du temps, est resté le plus stable. Il est aujourd'hui encore très formel, et si on trouve des faire-part fantaisistes ils ne sont pas la majorité. Le faire-part de mariage est resté essentiellement un envoi privé (lié à une invitation à une réception) et n'a qu'une place restreinte dans la presse, surtout nationale - il est remarquable que, dans les journaux de province, le mariage, s'il est mentionné au milieu des événements locaux, n'a pas sa place dans le « carnet » - autrement dit n'apparaît pas sous forme de faire-part.

L'annonce classique, faite par « lettre » ou par « carton », est susceptible de plusieurs mises en page : soit deux feuilles doubles, une par famille, qu'on place l'une dans l'autre et dont on inverse l'ordre selon qui envoie à qui ; ou bien une seule feuille double, imprimée sur la première et la troisième page, que l'on plie de manière à mettre en premier l'une ou l'autre famille ; ou encore une feuille double, mais imprimée à l'intérieur (volets 2 et 3) où les deux familles sont placées en vis-à-vis - celle de la fille à gauche, celle du garçon à droite ; enfin le simple carton (le faire-part, en termes d'imprimeurs), suivant cette même disposition. Soit deux façons de marquer l'union des familles. Les deux premières, plus anciennes, le font de manière toute symbolique : dans la répétition à l'identique de l'annonce se dit l'accord des deux familles. Les deux dernières donnent à voir littéralement cette alliance, dans la composition même : les familles de part et

d'autre de la feuille, au centre les prénoms des mariés et l'annonce du mariage, parfois aussi en en-tête, et bien au centre, les initiales des familles. L'imprimeur de Vaison le dit avec insistance : « il faut que ce soit au milieu, il faut qu'il y ait la cérémonie au milieu ; c'est la règle typographique ». L'image a remplacé le symbole.

Ces nuances dans la façon de le rédiger suffisent à faire de l'annonce du mariage une composante d'un rite. Et, avant même la cérémonie, le faire-part est ce qui en donne le ton. Tout compte en effet, qualité et couleur du papier, format, choix des caractères - l'imprimeur de Domfront se dit être le seul en France à posséder encore certains caractères typographiques dont il n'use que pour les faire-part de mariage de l'aristocratie régionale. Choisir la double lettre de faire-part va de pair avec une observance rigoureuse du bon usage - et du bon goût : maintien de la formule « ont l'honneur de... », disparue des faire-part de naissance et de décès depuis longtemps ; citation des titres, décorations ou distinctions mais jamais des professions et fonctions - pratiques jugées vulgaires ; recours au Monsieur et Mademoiselle précédant les prénoms et noms des mariés. Des règles de bienséance qui sont transmises de génération en génération et concernent une classe sociale bien circonscrite. Et qui tolèrent si peu les écarts, qu'elles conduisent à camoufler les situations irrégulières, au risque même de provoquer tensions et frustrations. C'est ainsi qu'un jeune couple se trouva devant un dilemme : il n'était pas question, pour la jeune femme, de dire à ses ascendants (et encore moins de faire paraître sur le faire-part) que son futur beau-père, veuf d'un premier mariage, vivait en concubinage ; il fallait donc

que la concubine apparaisse sur le faire-part comme la belle-mère du fiancé ; mais pour ce dernier, cet arrangement (qui fut pourtant adopté) le privait d'envoyer le faire-part à la famille de sa défunte mère que ce faux-semblant ne pouvait que blesser. Un choix qui est une alternative entre le respect de la règle et la reconnaissance de la réalité ; dans quelques cas même, le faire-part est le révélateur de dissensions insurmontables entre les familles, nous en connaissons un exemple : les familles ne parvenant à s'entendre ni sur les termes du faire-part ni sur la cérémonie, les jeunes gens se marièrent à la sauvette avec leurs seuls témoins, mettant les familles devant le fait accompli. Et quelquefois les mariages ratent.

Le faire-part met donc en jeu la place de chacun dans la famille et sa rédaction donne lieu à des marchandages, et cela d'autant plus qu'il s'est généralisé, étendu à toutes les couches de la société. D'où évidemment un aménagement des vieilles règles, et une mise en cause, plus ou moins explicite, de la morale qu'elles sous-tendent. L'imprimeur a alors une place privilégiée : tout désigné pour à la fois dire la règle et l'adapter au cas particulier, il est de ce fait témoin et médiateur. Celui de Vaïson, qui prend manifestement un vif plaisir à ce double rôle, est souvent sollicité - « moi, je me régale », dit-il à tout propos. Il nous raconte ainsi une tractation entre une jeune femme et sa future belle-mère, cette dernière tenant absolument à ce que le mariage se fasse à l'église alors que la mariée ne voulait pas : en échange de son acceptation, la belle-mère lui offrit le faire-part de son goût. Or, il est tout à fait inhabituel que ce soit la belle-mère qui paye le faire-part, à la charge le plus souvent de

la jeune femme elle-même, ou si elle ne travaille pas de ses parents. « Là c'était la belle-mère, pour l'église... » conclut-il. Souvent aussi, il assiste à des scènes de ménage : « Quand vous regardez les gens qui vont se marier, dit-il, vous regardez qui c'est qui va prendre. Je suis spectateur du spectacle. Je vois ceux qui vont prendre... » Et il écoute et conseille les jeunes gens : « Ils arrivent ; ils disent "j'ai tant d'argent"... et ils ne savent pas quoi dire, comment s'y prendre ». A son atelier, on discute, on parle stratégie, on décide par exemple de faire figurer les grands-parents sur le faire-part de mariage dans l'espoir d'un beau cadeau ou pour ne pas être oublié sur le testament. Il peut avoir à inventer : ainsi dans le cas d'un mariage inter-ethnique où il avait à concilier des usages différents. Mais sa médiation échoue parfois aussi : un jour les parties en présence n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur les termes du faire-part et le mariage ne s'est pas fait - signe d'une mésentente plus profonde que le faire-part amène au grand jour.

Le faire-part se modernise, s'adapte aux moeurs nouvelles. De plus en plus fréquents aujourd'hui, les mariages après deux ou trois naissances. Ce sont alors, presque toujours, les enfants qui annoncent le mariage de leurs parents. L'imprimeur de Vaison connaît le problème : « Comment traiter ce sujet sans heurter les gens, dit-il ? On n'a pas encore trouvé la formule... Il n'y a qu'un seul modèle, si vous cherchez dans mon registre ». En réalité, la « formule » existe, mais c'est dans le journal qu'elle apparaît, plus rarement dans les faire-part privés. Façon de légitimer, en prenant à témoin le grand public, la situation antérieure, la vie en concubinage. Dans le Monde :

Armel, Aurelie, Erwan, Judith, Mathias font part du mariage de leurs parents Patricia et Gilles

Sans aucun patronyme.

Flora est fiere de faire part du mariage de ses parents, Valerie C et Yannick L, le 30 avril, dans l'intimité.

Anna, née le 24 avril 93, a la joie d'annoncer le mariage de ses parents, Martine L et Denis S, qui a eu lieu à Paris le 3 novembre 93

Sarah est déjà heureuse d'annoncer le mariage de ses parents, Elissar A et Gérard W, célébré dans l'intimité le 11 septembre 93 a.

« déjà » laissant entendre que Sarah n'est pas encore née.

Benoît Chloé et Marion ont enfin décidé leurs parents à se marier :  
Christian C,  
Marie-Pier et Pascale C  
et Xavier G  
s'uniront officiellement, le 9 octobre 93

Sans doute deux soeurs qui se marient le même jour, mais on ne sait pas à qui sont les enfants, ni qui épouse qui.

Mireille E et  
Philippe M  
avec Aurele et Saskia  
ont la joie d'annoncer leur mariage

Dans une lettre de faire-part privée, dont la mise en page obéit à l'une des conventions que nous avons déjà évoquées - chaque parent sur un volet (mais sans la mention "monsieur et madame"), les mariés au milieu - on est surpris de lire, également au milieu mais associé aux annonceurs, un prénom, « Oscar », dont seuls les initiés savent qu'il s'agit de l'enfant du nouveau couple. Là aussi une manière de reconnaissance des années de concubinage, mais voilée puisque la filiation n'est pas dite.

Parfois aussi se manifeste la volonté de tenir compte dans le faire-part des divorces et remariages, de lier passé et présent ; elle conduit à des publications où, à côté des enfants, les ex-époux ou épouses sont au rang des annonceurs. Une situation qui par la forme n'est pas sans rapport avec la « parenté à plaisanterie », et qu'on peut rapprocher de celle déjà évoquée à propos des naissances : par le truchement des enfants on cherche à inventer un lien entre l'ancienne et la nouvelle épouse. Ainsi de ce faire-part paru dans *Le Monde* :

Eric C, Lisa, Mahé, Joy-Milarepa B, Ange E et Diki...R sont heureux de faire part du mariage de leur ami, papa et ex-époux, Gérard-Louis B avec Marie-Gloria D, sur la côte de Coromandel en notre ancien comptoir de Pondichéry le vendre di 13 mai 94.

Lui fait écho un faire-part conçu par l'imprimeur de Vaison, très fier d'avoir pu faire figurer l'ex-mari de la mariée parmi les annonceurs : « J'arrive à faire des formules, c'est acceptable pour tout le monde... C'était lui qui annonçait le mariage de son ex-femme. C'était très bien trouvé. Je l'avais mis avec les enfants ... dans le même lot que les enfants, donc au lieu d'avoir trois enfants, elle en avait quatre... Puis après j'avais mis les enfants de l'autre... Je m'étais amusé à faire un miomac très beau... Mais bon, c'est quelqu'un que je connais très bien ». La mariée en a été ravie et la formule, dit-il, a fait fureur. Un adulte qui n'est acceptable par les autres que dans le déni de son appartenance à sa classe d'âge : c'est bien la parenté à plaisanterie que cette occurrence fait découvrir à l'imprimeur, et qui peut nous servir de modèle.

On sort donc de la convention pour entériner des situations nouvelles, mais aussi quand la situation ne l'exige pas, par désir

d'être original, souci d'innover. D'où quelquefois des conflits de générations, comme dans cet exemple : les mariés avaient préparé un faire-part humoristique, où ils annonçaient seuls leur mariage; les parents, scandalisés firent une lettre de faire-part dans les formes, que les enfants refusèrent : chacun envoya à ses propres amis son faire-part. Aujourd'hui donc les mariés font part seuls de leur mariage, et le formalisme commence à être battu en brèche : les Monsieur, Madame et Mademoiselle sont abandonnés, les patronymes disparaissent, les liens ne sont pas dits, les générations se nivellent... Ainsi ces deux faire-part du *Monde*, où on ne sait plus qui sont les annonceurs par rapport aux mariés :

Pierre et Colette Y  
partagent avec  
Emmanuelle, Lucas, Louis, Amélie et Paul,  
La joie d'annoncer le mariage de  
Marianne Y et Alain M

Mauride G. est heureux de faire part du mariage de  
Catherine G et Olivier F  
célébré le...  
Il y associe Lucienne

Et l'accent est mis sur l'expression des sentiments... Bref, le même mouvement que celui déjà décelé dans les faire-part de naissance.

*Les sentiments, les mots, les illustrations*

C'est ainsi que le faire-part prend un ton un peu exalté, à la limite il est un faire-part de sentiments plus que d'événement :

Véronique et Alexandre D ont choisi de s'unir dans la plus stricte intimité, le 20 novembre 93.  
Ils sont fiers de vous faire part de leur bonheur.

Alexandra P et Arnaud M sont fiers de vous informer qu'ils sont jeunes mariés depuis le 5 février 94. Happy honey moon.

Caroline T et Frank C se sont mariés le 5 février. Ce fut une belle fête et les jeunes époux sont comblés

Vive eux ! X et Y se sont mariés dans la joie et la bonne humeur, le..

Oyez, oyez, X et Y se sont mariés. Ah l'amour, l'amour toujours.

En ce 14 novembre, Nathalie M est folle de joie d'annoncer son mariage avec Jean-François B, le 4 septembre 94. (*Le Monde*, 14 nov 92)

Ce dernier exemple à mettre à part, puisqu'on ne croit pas à une véritable annonce - deux ans à l'avance et par un seul des partenaires. Mais qu'il s'agisse d'une farce, d'une vengeance ou d'une manifestation de dépit, un faire-part de cette sorte était, naguère, inconcevable .

Et les mots et les métaphores pour le dire vont dans le même sens. Nous avons relevé celles-ci dans les catalogues de l'imprimeur de Guéret :

- Pénélope et Ulysse s'uniront dans un océan d'amour
- De saveurs et de parfums exquis ... s'enivreront pour la vie
- C'est le coeur baigné d'émotion que ... se jetteront à l'eau
- Après cette régata ... ont décidé de naviguer sur le même navire
- ... font part du désir de s'envoler ensemble
- ...ont décidé de faire route ensemble
- ...ont décidé d'unir leur passion du grand large et des randonnées

Et les illustrations qui accompagnent ces formules reprennent trait pour trait ces projets d'avenir : barques, chevaux galopant sur une plage, silhouettes se profilant sur une route, couples de dauphins...

Et dans les journaux :

- Anna et Bernard se sont dit l'essentiel, il était onze heure et des poussières  
et nous étions tous très heureux (sans patronyme ni adresse)
- Thérèse et Jean G se sont prononcés devant M le Maire le ... Ils sont maintenant unis pour la vie.
- Bernard E et Bernadette O inscrivent leur alliance le...
- Dora B et Olivier R  
« Depuis que l'homme a posé le pied sur la lune, la conquête de l'espace a marqué le pas. Le programme franco-argentin Olidora relance l'aventure vers les étoiles »

Enfin dans les faire-part privés :

- Chose extraordinaire nous nous marions!  
(Et une annonce brouillée où tous les noms sont donnés pêle-mêle sans qu'on puisse deviner les relations)
- Cécile M et Jean-Michel C se jettent à l'eau...  
Ils se marient le...

Les opinions ne manquent pas non plus de s'afficher :

- un mariage « sera célébré selon le protocole républicain »
- X et Y sont très heureux d'annoncer leur mariage civil

Nous l'avons dit, le faire-part s'est beaucoup démocratisé, s'est étendu aux campagnes où il est devenu, au même titre que la robe de marié ou le repas (« un beau faire part et rien dans les assiettes » dit l'imprimeur), une des composantes du mariage. Mais c'est que les invitations ne se font plus oralement. Il y a encore pas si longtemps, dans la Creuse, le mariage était occasion de réjouissance pour toute la communauté : les différents membres de la famille était conviés verbalement à la cérémonie et au repas, mais tout un chacun pouvait se rendre au bal sans y être formellement invité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, la fête est devenue une affaire privée à laquelle il faut être prié. D'où l'envoi massif de faire-part (qu'on peut acheter à très bon marché

au prisunic de Guéret). Et, dans certains petits bourgs du midi il n'est pas rare qu'une famille en envoie plus de 200, pour convier, selon le degré d'intimité, soit au vin d'honneur, soit au repas.

Il est une chose que le faire-part de mariage, et lui particulièrement pour la bonne raison qu'il met en jeu deux familles, fait ressortir : la difficulté qu'il y a à donner à chacun sa place et son dû. Une pièce récente l'illustre à merveille, dont nous citerons, en guise d'apologue, cet extrait qui joue en outre sur l'ambiguïté du terme « belle-mère » :

Problème insoluble, dramatique, les deux belles-mères veulent figurer sur le carton d'invitation. Catherine adore sa belle-mère qui l'a quasiment élevée, elle la veut sur le carton, elle la veut, la belle-mère n'envisage pas, et c'est normal, la mère est morte, de ne pas figurer à côté du père, moi je hais la mienne, il est hors de question que ma belle-mère figure sur ce carton, mon père ne veut pas y être si elle n'y est pas, à moins que la belle-mère de Catherine n'y soit pas non plus [...] Je finis par me laisser convaincre... j'accepte donc que ma belle-mère que je hais, qui est une salope, figure sur le carton, je téléphone à ma mère pour la prévenir... elle me dit comment oses-tu me proposer que mon nom flotte, solitaire sur le papier, comme celui d'une femme abandonnée, au-dessous de celui d'Yvonne solidement amarré au patronyme de ton père [...]...le carton, l'objet par excellence, que tout le monde va recevoir et étudier, j'entends m'y pavaner seule...<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> « Art », Yasmina Reza, Actes Sud, 1994, p. 33-34.

## LA MORT

Un constat, pour commencer, la part beaucoup plus grande que les faire-part de décès occupent dans la presse : dans *Le Monde* ou *Le Figaro*, ils font l'essentiel des « Carnets » ; quant aux journaux régionaux, ils proposent non pas un carnet mais une rubrique « avis de décès » (*Le Perche*), « décès » (*Le Provençal*), « obsèques » (*Ouest-France*), « avis d'obsèques » (*La Montagne*)... intitulés propres à rappeler que l'annonce d'une mort est indissociable de la convocation à une cérémonie. C'est aussi qu'une différence majeure sépare le faire-part de décès des autres, expliquant la place qui lui est faite : son caractère obligatoire. Un mariage, une naissance peuvent n'être pas objets de faire-part et quand ils le sont, ne touchent que les proches et les connaissances, alors que la mort doit être dite sans retard, et elle n'intéresse pas seulement les proches mais un large cercle de gens. Dans les provinces bien souvent on s'abonne au journal pour simplement savoir qui est mort - un informateur de Creuse nous avoue même qu'il va subrepticement regarder le journal de la tendance politique opposée, afin d'être sûr de ne pas manquer un décès. Et de fait, quel meilleur moyen, aujourd'hui, pour atteindre des relations souvent dispersées, ou qu'on ne peut plus localiser ?

Le phénomène est récent pourtant, et la presse s'est ici substituée à d'autres formes d'annonces, annonce orale traditionnelle, dans les campagnes ou faire-part privé (dont l'usage, au dire de plusieurs imprimeurs de Paris et de province, tend à se perdre). Alors que dans les années 50 ne figuraient dans le Carnet du *Monde* que les personnalités de la haute

administration, du monde politique et journalistique ou de l'aristocratie - et l'annonceur était, le plus souvent, le journal : « nous apprenons avec regret », « on annonce le décès », « on nous prie d'annoncer » -, aujourd'hui il s'ouvre à tous les lecteurs, indépendamment de leur notoriété, et ce sont des familles, voire des individus qui font part. Remplaçant donc de plus en plus le faire-part, le journal en reprend la formule et jusqu'à la mise en page (le nom du mort en caractères gras, bien détaché, et les annonceurs chacun sur une ligne, par ordre de préséance)<sup>7</sup>. Corrélativement, on note d'autres évolutions : on va de la solennité de l'annonce [M et Mme Philippe L et leurs enfants... ont la douleur d'annoncer la mort de M L ...suivi des titres et distinctions du défunt (Le Monde, 16 janvier 1960)] à des formes beaucoup plus familières. Elles se traduisent par l'abandon fréquent du M et Mme, par l'usage systématique des prénoms, par la place toute nouvelle accordée aux enfants et éventuellement aux petits-enfants et arrière-petits-enfants, dorénavant mentionnés individuellement, par la mention de métiers ou de situations modestes (retraité, instituteur). A soi seul, cet abandon du strict formalisme de naguère donne au faire-part une tonalité affective qu'il n'avait pas.

En dépit de la gravité du sujet, qui se prête moins à la fantaisie, on décèle donc une évolution semblable à celle que nous avons notée dans les autres faire-part : insistance sur les sentiments et imprécision ou confusion dans l'énoncé des relations de parenté. Dans quelques cas, ces traits se forcent jusqu'à faire

---

<sup>7</sup> Dans *le Monde*, encore dans les années 80, il n'y a pas de souci de mise en page et le Carnet ne se distingue pas d'une colonne de journal : texte et noms se suivent et on ne va à la ligne que pour chaque nouvelle annonce.

éclater toutes les conventions, donnant lieu parfois à de vrais dérives (blagues, ou annonces absolument extravagantes, qui auraient été impensables il y a encore bien peu d'années, et que l'accès au journal, indiscutablement, favorise).

Signe de cette évolution, nous n'avons réuni qu'un petit nombre de faire-part privés, et nos observations sont tirées surtout des journaux : *le Monde* (que nous avons consulté depuis sa fondation en 1944, afin de saisir les grandes transformations de ce demi-siècle), *le Figaro*, *Libération*, et quelques grands journaux de province. Toutefois, même si la collection privée que nous avons consultée n'est pas comparable en importance à l'autre, elle est suffisante pour nous permettre de repérer certaines différences. Une, au moins est frappante : le faire-part privé n'est jamais prolix et, à l'inverse de ce qui se passe pour le faire-part de naissance, c'est au journal et au grand public qu'on réserve les panégyriques et les longs discours.

#### *Les différentes manières d'exprimer le sentiment*

La plus évidente, c'est la surenchère dans la formule : grande, profonde, immense... douleur, chagrin, tristesse. Mais d'autres procédés traduisent les sentiments de façon bien plus efficace et dans toutes leurs nuances : l'emploi exclusif du prénom du mort, de termes d'adresse en lieu et place des termes d'appellation, de mots affectueux, tous procédés qui donnent une tonalité intime et tendre ; mais aussi, pour rendre le tragique d'une mort, une formulation brève et frappante ou au contraire une impressionnante énumération de la famille étendue, la précision du

jeune âge, de la cause de la mort (cancer, sida, accidents de voiture), le choix d'un poème...

- M. André O  
a la grande douleur de faire part du décès de sa maman....

- ..... ont l'immense chagrin de faire part du décès,  
à l'âge de 82 ans, de leur chère "Mamita".

- ..... font part du décès de leur chère Emma

- ... ont la très grande peine d'annoncer la mort de leur mère chérie,  
qui, ce Noël 25 déc 93, aurait eu 99 ans.

Mais quand la mort est celle d'un être jeune, l'émotion est tout autre, et différente la manière de la traduire :

- Dans le Monde (23 janv 93) un faire-part avec plus de soixante patronymes (et sans doute près de deux cents personnes) pour annoncer la mort tragique d'une jeune fille de 20 ans. Cette présence massive (la mort a l'étendue d'une catastrophe) rend encore plus sûrement la douleur que la formule utilisée : « ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fille chérie, nièce, cousine et amie ».

- Muriel G  
nous a quittés,  
le 18 décembre 93, à l'âge de vingt-sept ans,  
victime d'une transfusion le 25 avril 1985  
« Mon amour, mon petit, ma couronne d'odeurs  
Tu n'avais rien de rien à faire avec la mort...  
Mon éphémère écoute je suis là je t'accompagne  
Je te parle notre langue elle est minime et va d'un coup  
Du grand soleil au grand soleil et nous mourons d'être  
vivants »

P. Eluard

D'autres changements affectent la formule elle-même : ainsi quand on passe de la troisième personne à la première et que les

mots et l'idée même de « faire part » s'effacent, ce qui a pour effet d'accentuer fortement la détresse des annonceurs :

- J'ai perdu ma mère,  
denise V  
née..

vendredi après-midi 30 juin 89, décédée à Paris, des suites de la maladie du cancer. Elle avait 79 ans.  
Son inhumation aura lieu à..., son village natal, le...  
Elle va beaucoup manquer à Nicole V,  
sa fille,  
à tous ceux qui l'ont aimée.

- Nous avons perdu  
Cyriaque  
Dimanche 20 juin 93 à 15 heures

(suit une liste de prénoms, le dernier seul avec nom de famille)

Ou encore quand on substitue le verbe être au verbe avoir :

- Nous sommes très tristes de vous faire part de la mort de  
Mme Marcelle L  
survenue...  
Madeleine et Marie-Louise, ses filles  
Juliette, sa petite-fille.

- ..... sont dans la peine.  
Ils font part de la mort de...  
Il n'y aura pas d'enterrement; le corps de Maguy sera incinéré et ses cendres dispersées, au printemps, dans la montagne du Queyras qu'elle aimait tant (Le Monde 24 10 92)

Dans ces deux cas, la peine est d'abord dite, avant même de faire part de la mort. Dans le premier, le "nous" donne d'autant plus l'impression d'être fusionnel qu'il n'est spécifié que par les prénoms des annonceurs - des femmes seulement -, comme si les différences d'âge ne comptaient plus. Dans le second, on est frappé par la précision : « le corps de Maguy sera incinéré » (plutôt que « l'incinération aura lieu ») qui ajoute une nuance de familiarité, plus même, une intimité troublante, et qui traduit peut-être le

désarroi des annonceurs devant le fait de l'incinération, souligné par l'indication préalable : « il n'y aura pas d'enterrement ». Pas d'invitation à la cérémonie d'incinération. Les survivants privés d'un vrai rituel et laissés seuls à leur peine ?

Dès lors qu'on a brisé la convention pour la faire signifier, on en arrive à détourner le faire-part de sa fonction au point que l'intérêt se déplace du mort sur les vivants. Dans les deux faire-part suivants, où ne subsistent plus que les sentiments des survivants, la mort est mise au second plan, gommée presque, et les termes du faire-part conventionnel inversés : ce n'est plus « ont la douleur de faire part du décès » mais « font part de leur douleur en raison du décès » :

- Les familles T et J font part de leur douleur en raison du décès de François J (*Le Monde* 16 09 92)

- Mme Marie-France G, christophe, Aurore, Ophélie, Quentin souffrent du départ de Michel leur ami

Dans ce dernier cas, le décès, gommé dans ce texte, est réaffirmé et avec force d'une autre manière, puisque six faire-parts séparés nous l'annoncent : à celui déjà donné s'ajoutent ceux des père et mère, des frères, des alliés, des amis, des collègues.

Autre forme de détournement que peut produire l'outrance du sentiment, le faire-part qui englobe dans l'éloge les vivants et le mort :

- Sa famille, présente et affectueuse aux principales étapes de sa vie, les amis qui l'ont entouré d'affection tout au long de sa maladie, durant ces derniers mois, les amis qui ont jalonné sa vie

à Oran, etc., tous ceux qui ont apprécié sa culture, son humour et son amour de l'Algérie, ont la tristesse de faire part....

- Sophie S, sa soeur, Philippe B, son beau-frère, tous ses amis, la Force Alphabetick,  
garderont toujours au plus profond de leur coeur le souvenir de  
 Guillaume "Asphalt" S,  
 décédé brutalement le... dans sa 29e anée  
 (Le monde, 16 sept 94)

où les annonceurs (tous de la même génération que le défunt) affirment leur fidélité avant même d'annoncer le décès.

- Ayant promis à  
 Juliette G  
 morte le 20 mai 1992, de ne jamais l'abandonner,  
 José-Maria M-O  
 l'a rejoint le 2 mai 1994.  
 Il sera incinéré...  
 Sa famille, ses amis, ceux qui l'aimaient et qu'il aimait.  
 Ni fleurs ni couronnes, mais tout le monde pourra prendre la parole durant l'attente.

A noter l'équivalence faite entre les fleurs et la parole, allusion à un usage tout récent et qui paraît se répandre : de même que tout un chacun pouvait (e. peut encore) apporter des fleurs, aujourd'hui peut prendre la parole qui veut, et les mots improvisés des vivants - souvenirs, libres évocations - sont offerts en hommage au mort.

Ce simple échantillon suffit à montrer le sens d'une évolution : on cherche à faire part du sentiment en même que de l'événement ; on veut que la formule signifie, ou même on l'infléchit. Et sans doute nous sommes-nous si bien habitués à cette place donnée à l'affect qu'il devient parfois difficile de prendre la formule pour ce qu'elle est, rien de plus qu'une formule, et avons-nous tendance à la comprendre à la lettre. C'est ainsi que Le Monde ayant publié le même jour (1er décembre 94) deux

faire-part de décès de centenaires, on ne peut qu'être frappé par la différence des énoncés : le premier, qui use pourtant de la formule conventionnelle (ont la douleur), apparaît excessif, presque déplacé, comparé au second (annoncent):

- Mme Jean-Louis de B, sa fille,  
 Joséphine et Jean-Jacques de B,  
 ses petits-enfants,  
 Isabelle, Anne-Christelle  
 et Jean-Maxime de B,  
 ses arrière-petits-enfants,  
 et ses amis,  
 ont la douleur de faire part du décès de  
 Mme Georges H,  
 née Henriette S  
 survenu dans sa centième année, le...

- Colette, Maurice, Claude, Prune, Annick, Daniel,  
 Florian, Suzy, Catherine, Bernard, Annie, Manfred,  
 Olivier, Gilles, Pascale, Isabelle, Gilles,  
 Gian, Sophie, Lisa,  
 Marie, Adrien, Manuel, Amélie, Benjamin et Théo,  
 annoncent le départ de  
 « Tante Anna », Mme S  
 dans sa centième année

*Oui annonce*

Autrefois c'étaient les parents qui faisaient toujours part, rarement les étrangers à la famille et ils n'étaient mentionnés qu'en dernier. Et les liens de parenté étaient toujours bien précisés, énoncés de manière à faire apparaître un ordre de préséance rigoureux (différent selon l'âge du mort et à redéfinir à chaque décès) et une claire distinction des générations. Une convention encore largement suivie dans les campagnes. Ainsi une interlocutrice du Perche nous montre un faire-part qu'elle commente : « Comme c'était une grande famille, on avait mis le nom des petits-enfants en format plus petit que celui des enfants, et en

format encore plus petit celui des arrière-petits-enfants. On avait joué avec le format pour dire les générations, j'avais trouvé ça vraiment très très bien ». Bien marquer la place de chacun est en effet essentiel, mais c'est aussi tout à fait problématique. Une difficulté est en effet inhérente au faire-part : où arrêter l'énumération de la famille ? Impossible en effet de citer tout le monde (on n'est jamais certain de ne pas oublier un parent perdu de vue), d'où le recours à la mention « et toute la famille ». D'où surtout la possibilité pour chacun d'étendre ou de limiter la liste de ceux qui annoncent nommément, en mettant plus ou moins haut la barre de cet anonyme « et toute la famille » ou encore « parents et alliés ». Le faire-part de décès est lui aussi objet de tractations, et la manière de le rédiger laisse apparaître la réalité des liens. Dans la plus stricte convention, il y a déjà du jeu.

A plus forte raison y en a-t-il aujourd'hui où la convention est remise en cause de toutes les façons. On trouve en effet (plus fréquemment dans les journaux *Le Monde* et *Libération*) des faire-part où les liens de parenté ne sont pas précisés, laissant dans l'ombre la relation des annonceurs au défunt et brouillant les générations ; d'autres où, au contraire, des liens non reconnus (et naguère réprouvés) s'affichent, officialisant dès lors une relation ; des faire-part où les annonceurs n'ont aucune parenté avec le défunt ; des faire-part sans annonceurs...

Julien, Nathalie et Vincent H  
 son arrière-grand-mère, ses grands-parents,  
 ses tantes, son oncle et ses cousins  
 ont la douleur de faire part de la disparition de  
 Nora  
 survenue le 14 nov 92  
 Cet avis tient lieu de faire-part.

Dans la mesure où ascendants et collatéraux sont mentionnés, on peut supposer que les annonceurs nommés sont les parents et le frère ; mais on ne sait pas qui est le père et qui le frère, parents et enfant étant mis sur le même plan - une équivoque que la mention du « M et Mme » aurait levée.

Mme Roselyne R,  
née C  
a la douleur de faire part du décès de  
François R  
écrivain, journaliste, professeur  
Réunion au crematorium....

La différence de traitement - Mme devant le nom de l'annonceur, absence de M devant le nom du défunt - suggère une différence de génération, et on pense à un lien mère-fils. Mais on ne peut en exclure d'autres, et notamment le lien mari-femme, l'absence du « M » pouvant alors s'expliquer par la notoriété éventuelle du défunt. La mention du nom de jeune fille s'expliquerait mieux dans ce dernier cas, introduisant un équilibre entre les deux personnes en cause, situées l'une dans sa lignée, l'autre dans son milieu.

Mme Jacques L,  
ses enfants, ses petits-enfants, toute sa famille  
et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de  
Nicolas

Le « ses » est ici tout à fait équivoque : si, comme c'est l'usage, il se rapporte au défunt, on ne sait ni quels sont les liens de l'annonceur et du défunt, ni surtout qui est le défunt. C'est donc à l'annonceur qu'il faut vraisemblablement le rapporter : dans cette hypothèse, la désignation du défunt par son seul prénom suggérerait qu'il s'agit d'un fils, ou d'un petit-fils plutôt que d'un mari.

Anne et Romain,  
 sa famille,  
 et tous ses amis,  
 ont la tristesse de faire part du décès de  
 Dominique B  
 survenu le 27 nov. 92....

A l'inverse du faire-part précédent, ce sont ici les annonceurs qui n'ont pas de patronyme ; il est tacitement admis qu'ils portent celui du défunt, et qu'ils constituaient avec lui la cellule familiale : mais qui sont-ils au juste ? Grâce à un autre faire-part, venant du milieu professionnel du défunt et qui nous apprend que Dominique est un homme, une possibilité d'interprétation est écartée. Mais il en reste deux : Anne et Romain peuvent être la femme et le fils, ou deux enfants.

Mme Marie-Catherine M,  
 Les familles A,A,B, ont la douleur de faire part du décès de  
 M Pierre A  
 Le....

Celle a qui est laissée la préséance dans l'annonce ne porte pas le même patronyme que le mort et n'est donc pas - ou plus - son épouse. Le fait qu'elle ait la préséance laisse penser que c'est une compagne, mais ce peut être aussi la mère (divorcée ou remariée), ou à la rigueur une première femme. Mais l'emploi du M et Mme, s'il n'aide pas ici à éclaircir la relation, rend moins probable une relation mère-fils. A noter que le concubinage commence à être reconnu dans les faire-part, indiqué par la préséance ou par les termes : compagne, compagnon, ami(e).

Mme François R  
 fait part du décès de  
 M. Robert M  
 survenu le 4 novembre 92.  
 Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Qui est-elle? Sa maîtresse, sa fille, sa soeur, sa tante, une cousine, une voisine...

Dans le faire part suivant, des liens qui ne pouvaient pas être nommés parce que réprouvés, s'expriment dans une formulation, elle, strictement conventionnelle, où le « conjoint » a la préséance :

Claude, son ami,  
le docteur et Mme Jean O, ses parents,

font part du décès de  
Bernard O

survenu le 5 juin 1994, à l'âge de 33 ans, après plus de cinq ans de lutte contre le sida.

Selon sa volonté, sa famille et les amis qui le souhaitent se retrouveront au Père-Lachaise pour son incinération.

Parfois on ne sait qui annonce :

Albert D, Mathieu et Romain D, Mme Georges P, Françoise et Jean-Pierre P, Caroline N et Patrice M, Frédérique, Antoine, Axel, Olivia, Henri et Victor ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Elisabeth N

survenu le.. à l'âge de 39 ans

Faire-part obscur, où l'unique personne de la liste qui a le même patronyme que la morte, n'a pas la préséance. On ignore tout de la relation de la défunte à tous ces annonceurs, et des relations de ces derniers entre eux. Et la tonalité affective est due justement, plus qu'à l'insistance sur la formule - l'immense douleur -, à l'apparent désordre de cette liste et à la diversité des annonceurs, réunis, peut-on croire, par leur commune douleur.

Plus aucune obscurité en revanche dans le faire-part suivant, où il n'y a plus un seul parent, et où les annonceurs se définissent comme « une famille d'amis » :

Melle française B, M Antonio M, M Hugues L et la "grande famille" de ses ami(e)s dans leur douleur et tristesse font part du décès le 11 sept 93 à 8h30 de Eugène Eric P enseignant, formateur, acteur, metteur en scène de théâtre, à 56 ans

La cérémonie d'incinération ...

Selon ses dernières volontés, les présents se recueilleront, ensemble, en écoutant le *Requiem* de Verdi et le *Stabat Mater* de Dvorjak. Certains amis diront, comme sur la scène, quelques mots, les derniers qui l'accompagneront.

Ni fleurs, ni couronnes, mais des pensées et des gestes pour celui qui nous quitte tout entier plongé dans l'amour de l'autre.

La formulation « grande famille de ses ami(e)s » introduit une confusion d'un autre ordre : elle tend à faire disparaître la distinction entre annonceurs et destinataires. A la cantonnade, puisque par voie de presse, ceux qui annoncent ne s'adressent pourtant qu'à eux-mêmes.

C'est encore plus net dans le faire-part suivant où l'annonceur est anonyme et se confond avec le destinataire. Cependant, le "nous", qui suggère une communauté (professionnelle?) autour de la défunte, contribue à donner une tonalité familière, accentuée par l'emploi du surnom de la morte :

Lucie X  
veuve Y  
dite... (surnom)  
infirmière

est décédée le 2 février 94

Nous pouvons aller nous recueillir au cimetière de Thiais, devant la stèle érigée en mémoire de ceux qui ont offert leur corps à la science.

Nous pouvons aussi faire un don au cercle parisien (adresse) qui oeuvre en faveur de l'enseignement laïque.

Parfois encore, il n'y a plus d'annonceurs :

Le 22 janvier 94

Mme Alfred S

née...

institutrice honoraire

s'est éteinte, dans sa quatre-vingt dixième année.

L'incinération et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Mme Henriette X  
s'est éteinte le ...

Une pensée ou une prière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Qui annonce ? Ni nom, ni adresse, ni famille, ni amis. Deux faire-part qui permettent de faire n'importe quelle hypothèse, mais suggèrent plutôt des fins de vie solitaires, dans une maison de retraite. Impression atténuée pourtant par l'emploi de l'expression « s'est éteinte » et par les informations données ou les pensées demandées. Ce n'est pas le cas du faire-part suivant (*Le Monde* 7 mai 94), réduit à un constat sec :

Claude M  
médecin (1909-1994)  
est mort  
(+ adresse)

Pas d'annonceur non plus dans ces autres faire-part, mais la présence d'une communauté indéterminée, au sein de laquelle le mort est encore vivant - il s'exprime, et on s'adresse à lui -, célébré, glorifié pour sa lutte contre la maladie, pour sa vie exemplaire, son rayonnement...

Djuri A  
est décédé le 14 octobre 92  
« Si notre fête quotidienne fut musicale, elle ne fut pas que cela : l'esprit, l'humour, la découverte pour les uns, la nostalgie pour les autres, auront, je l'espère, contribué au sens que j'ai souhaité donner à cette période de ma vie » Djuri.  
Ni fleurs ni couronnes  
Pour tout renseignement concernant les obsèques, veuillez téléphoner au...

François S  
(photo)  
nous a quittés le 17 janvier 94. Il ne voulait pas.

A 28 ans, il rêvait de tout. Deux années durant il a lutté, sans une plainte. Admirable, superbe. François nous t'aimons.  
La cérémonie...

Edouard

La vie est maintenant dans le sillage de ta généreuse et lumineuse étreinte. A bientôt, tes frères pour toujours.

,

Des exemples d'adresse au mort, se retrouvent parfois dans des faire-part plus conventionnels. Ainsi cette phrase, ajoutée à la fin de l'un d'eux « Salut Hedi. Tous les amis » .

Enfin, dernier cas de figure, c'est le défunt qui est en position d'annonceur et qui fait part de la tristesse de ses proches :

Michèle C, décédée le... dans sa 43eme année,  
laisse sa famille, ses intimes, ses amis dans la plus profonde tristesse.  
Elle repose dans son pays à ... (*Liberation* 24 sept 92)

Ou de son propre décès :

- Toute la famille,  
Ses amis très proches,  
et plus lointains,  
Ainsi que lui-même,  
regrettent de faire part du décès, survenu le 17 novembre 1994,  
dans sa quatre-vingt-septième année, de

Raymond GERARD  
ex-secrétaire de la CGT Bourse  
de Paris  
médaillé des évadés,  
médaillé du CV de la Résistance,  
ancien pensionnaire de Rawa-Ruska  
et du 369 de Kobjercyn.  
Selon la volonté du défunt, aucun service ne sera célébré.  
(*Le Monde* 20-21 nov 94)

Et dans un récent numéro de *Liberation*, le mort lance à la cantonade cette interpellation : « Pensez à moi sans tristesse, moi je ne le suis plus, depuis le 11 août 1995 »

*De mortuis nil nisi bene*

Les faire-part, on peut le voir aux exemples ci-dessus, parlent aussi du défunt. Rappeler ses fonctions, titres honorifiques, distinctions, responsabilités liées à sa carrière... fait partie des conventions : énumération strictement objective, à quoi se limitait l'éloge du mort jusqu'aux années 70 et même 80 (cf *le Monde*). Aujourd'hui la subjectivité affleure : on dresse un portrait moral du mort, comme si l'éloge funèbre autrefois réservé à l'oral, dit sur les tombes, s'étendait maintenant à l'écrit. On lui fait aussi l'hommage d'une citation, verset de la Bible, fragment de poème.

- « Nous n'oublierons pas sa compétence et son dévouement extrême » (faire-part de collègues);

- « Il a intensément vécu et continue de vivre auprès de son épouse, Jeanne, de ses enfants, Alain et Françoise, de son petit-fils Hugues, de sa famille, ses proches et nombreux amis » (ceux qui font part ne sont mentionnés que sous cette forme).

- « Nous gardons le souvenir ému de ses dons pour la poésie comme pour l'épistémologie et de son indépendance d'esprit. Il nous a beaucoup apporté » (les collègues)

- « Il a vécu sa vie entière dans la générosité et dans le dévouement aux autres » (la famille)

- « Nous nous souviendrons de son exemple de générosité, d'amour et de travail » (la famille).

- « Il a quitté son pays d'accueil comme il l'a servi, avec dignité, courage, et discrétion » (famille, mais pas nommée, seulement « obsèques dans l'intimité familiale »)

- « Souvent il nous dérangeait dans nos certitudes, nos lâchetés quotidiennes. Par-delà son absence, gardons l'impulsion qu'il donnait à notre vie »

Mais aussi, hors de toute convention :

- La famille Groen est triste d'annoncer la mort de  
Niels Grøn  
Il sera incinéré le...  
Sacré Monsieur Grøn

ou cet autre éloge, dont on ne sait trop à qui l'annonceur (le fils de la défunte) le destine :

- M. V, et..... font part du décès de Marie-Lucie N, artiste peintre, qui, ayant épousé le docteur Jean V en 1932, a eu le privilège, pour la pratique de son art, de recevoir les conseils bienveillants de son beau-père Louis V.

Enfin le faire-part, parce qu'il précise la cause de la mort et réfléchit les problèmes et les drames de notre temps, est devenu support de revendications, protestations, justifications :

Le Monde, 2 juillet 1994

- Jacqueline et Jean-Pierre L,  
ses parents,  
Lucie B,  
sa grand-mère,  
Brigitte et Bernard S,  
ses tante et oncle,  
les familles B., C., L., .....  
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard L  
journaliste

Il est mort le 10 juillet 1994, entouré de ses parents et de ses nombreux amis, après un dur et courageux combat.

Il avait 34 ans.

Il était intelligent, chaleureux, plein de vie et de promesse.

Il était aussi hémophile.

Sa vie, comme celle de beaucoup d'autres, a été brisée par des transfusions de sang contaminé.

Que tous ceux qui l'ont aimé et entouré de leur affection jusqu'à ses derniers moments soient remerciés.

Que toute l'équipe médicale de Necker, qui l'a assisté avec efficacité, tact et gentillesse, reçoive leur gratitude.

Que tous ceux qui sont à l'origine de tels drames aient pleine conscience de leurs responsabilités et des conséquences de leurs actes.

La cérémonie religieuse sera célébrée le.....

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Frère Etienne V  
ancien aumonier des collèges et lycées ... chanoine à Notre-Dame

a quitté la terre le 22 mars 95, dans sa 92eme année, en laissant son corps à la médecine.

Il est pauvre pêcheur devant Jésus, son Sauveur bien-aimé.

Merci de prier pour ceux qu'il a chagrinés ou choqués par sa conduite.

Puisque le Christ s'est servi de lui pour son Eglise, une Eucharistie (action de grâce) sera célébrée, à Notre-Dame de Paris le....

Le retrouverez-vous auprès de Dieu pour un Amour sans fin?

*Les métaphores, la mort non dite*

A côté des métaphores traditionnelles, religieuses ou non (Le Seigneur a accueilli dans Sa paix et Sa tendresse, Dieu notre Père a accueilli dans la paix, le Seigneur a rappelé à lui... S'est éteint en douceur, s'est paisiblement endormi chez lui, est parti, a été ravi à l'affection des siens etc.), on en trouve de moins conventionnelles :

- Suzanne ...

Son sourire, sa bonté nous ont quittés le 27 décembre 1993  
Prières et paix.

-Le sourire de

Michel R

rédacteur en chef du Pays briard

s'est figé le lundi 9 janvier 95, il avait 55 ans

- Le coeur de

Henri L

ingénieur-philosophe,

fervent et éclairé traducteur de Spinoza et de C. Brunner,  
a cessé de battre le... à..., dans sa 89e année

- L'âme de

Jeanne G

nous a quitté le... dans sa quatre-vingt- treizième année, munie des sacrements de l'Eglise, en son domicile de Versailles.

- La musique de la vie s'est arrêté en ..., (faire-part de décès d'un pianiste)

- K est parti en mission
- Trop étroit était le cadre. Il a choisi la clef du hors-champ.
- Le 13 juillet 1994,  
Cyril Stéphan D  
est retourné dans son étoile.  
Il aurait eu 23 ans le 5 sept.  
Notre amour le porte.  
L'inhumation...  
Famille D`

Des exemples tous différents, mais où on va, insensiblement, de l'emploi de la métaphore à la dénégation de la réalité de la mort, à l'affirmation vague - en dehors de toute croyance religieuse - d'un ailleurs, d'un destin *post-mortem*.

Parfois encore la mort n'est dite d'aucune façon :

Raoul  
l'homme, le militant révolutionnaire et  
anticolonialiste.  
Ses camarades,  
ses amis

ou encore :

Elizabeth C  
1903-1994  
De la part de ses nombreux amis  
(Monde 22 dec 94)

La métaphore peut être poussée jusqu'à l'extravagance et confiner à la dérision :

- Mme Suzanne H, son épouse,  
...ses enfants,...ses gendres,  
... ses petits-enfants,  
annoncent que  
Fred, Auguste et H  
sont arrivés dans l'ordre au grand prix de Montparnasse, le  
vendredi 23 avril 93 à 9 heures 57 minutes et 42 secondes.  
Il n'a pas touché les gains, c'était la dernière course.

Hommage à un mort qui fut un passionné du tiercé.

\* \*  
\*

L'abandon de la convention, la volonté de donner sens à la lettre de la formule, ont entraîné une évolution identique pour tous les faire-part que marquent la place donnée à l'affect et la prééminence laissée à l'individu singulier.

Sortie du rite, en un sens, dans la mesure où la formule rituelle - dite ou écrite - se suffit à elle-même, s'impose dans chaque circonstance, excluant qu'on en recherche le sens, qu'intervienne une mise à distance. Le faire-part est ainsi devenu autre chose et plus qu'un faire-part - annonce, aux proches et aux connaissances, d'un événement concernant une famille. A cet égard, les faire-part de décès sont particulièrement révélateurs : le fait qu'ils se sont généralisés dans la presse, et qu'ils peuvent se substituer aux faire-part privés comme en témoigne la formule : « cet avis tient lieu de faire-part », incite fortement à penser que ce n'est pas à une mode passagère qu'on a affaire, mais qu'un nouvel usage est en train de s'établir.

Aujourd'hui les avis de décès dans la presse rassemblent des faits d'ordre extrêmement divers. Ils se font l'écho des transformations de la société : éclatement de la famille, place accordée aux enfants, solitude des vieillards, officialisation de liens jusque là réprouvés (concubinage, homosexualité) ; des drames du temps : accidents de la route, suicides liés au chômage, sida, transfusion, cancer... que naguère on ne nommait pas ; des contraintes de la vie moderne : mort à l'hôpital, en maison de retraite (et l'on voit dorénavant mentionné, presque comme un privilège, « décédé à son domicile ») ; des nouveaux usages :

incinération, dons à des organismes de recherche au lieu de fleurs et couronnes, substitution aux condoléances de registres de signatures ou de cahiers du souvenir.....

Mais surtout, en se chargeant d'émotion, les avis de décès débordent la fonction d'annonce qui était la leur pour en remplir une autre. Ils deviennent le lieu où se pleurent, se célèbrent, se commémorent les défunts, comme si dans ces minces écrits, si variés dans l'expression, était venu se concentrer ce qui, autrefois, constituait les différents moments du deuil : la veillée, qui laissait aux proches un espace (la chambre du mort) et un temps (deux ou trois jours et nuits écoulés entre la mort et l'enterrement) où pouvaient se donner libre cours pleurs, douleur, tristesse et aussi évocations du défunt ou considérations sur la vie et la mort... ; le cimetière qui, aujourd'hui abandonné par les prêtres, était lui le lieu d'une parole plus retenue et construite - éloges et condoléances. Aujourd'hui l'écrit recueille l'essentiel de ces gestes. Rien d'étonnant dès lors si les écrits de deuil se multiplient. En témoignent les nouvelles rubriques qui, dans les journaux, ont fleuri ces dernières années : « souvenirs » et « anniversaires », venues s'ajouter aux anciens (et très limités) « avis de messe » et qui n'annoncent eux aucune cérémonie, plutôt en tiennent-ils lieu. Gestes révélateurs d'une société qui abandonne en partie à l'initiative des individus l'aménagement des temps de « passage », et qui tentent sans y parvenir de pallier l'affaiblissement des rites funéraires.

## Les billets de deuil

Un décès, disions-nous, doit être annoncé. A ce titre, le journal national ou régional est devenu la voie obligée, parfois même la seule voie d'annonce publique. C'est le cas en Creuse<sup>8</sup> où l'insertion de l'avis d'obsèques dans *La Montagne* ou *Le Populaire*, est désormais du ressort des pompes funèbres, et où d'autre part le vieil usage de l'annonce de vive voix, s'est perdu depuis longtemps<sup>8</sup>. Un usage qui subsiste ailleurs quoique transformé, venant alors redoubler les autres formes d'annonces (faire-part privé, presse). Ainsi, en Normandie et en Provence, où la mort de chacun est encore annoncée au porte à porte à tout le « pays », suivant une pratique qui, quoiqu'elle puisse utiliser l'écrit, reste proche de celle décrite par Van Gennep :

Dans les campagnes, la règle générale, qui est encore appliquée de nos jours, est que l'invitation aux obsèques soit faite par un ou plusieurs voisins... Les personnes qui se rendent à domicile pour faire les invitations aux obsèques sont dites *prieuses* en Berry et en Vendée; *inviteuses* dans l'Auxois; *appariteurs* à Brive; *semonneurs* (du vieux verbe *semondre*) dans le pays de Montbeliard ; *mandalous* en Lauragais, où ils vont toujours par deux, avec un bâton noué au poignet. A Carnac, l'envoyé spécial doit tenir sa canne de la main gauche. En Combraille, c'est *l'habilleuse* qui fait la tournée des parents et des voisins ».

Aujourd'hui la distribution du « billet de deuil » est l'occasion d'un échange important qui sur un laps de temps assez

---

<sup>8</sup> Il n'en est que plus frappant de voir, dans ce pays de forte tradition anti-cléricale, qu'on sonne encore le glas. Cloches laïques, dans le bourg de Peyrabout, puisque c'est la mairie qui en a le contrôle et que toute personne adulte et responsable peut être appelée à sonner - avec plus ou moins d'habileté, car le maniement des cloches est encore manuel.

bref met en cause un nombre considérable d'interlocuteurs, dont certains personnages clés : l'imprimeur et le ou les distributeurs. Visible immédiatement, s'adressant à tous et annonçant les obsèques dans les heures qui suivent le décès, le billet de deuil nous intéresse également en ce qu'il permet de saisir le passage de l'oral à l'écrit.

En Provence (Vaison-la-Romaine, L'Isle-sur-Sorgue, Beaumes-de-Venise) comme en Normandie (Domfront, Passais-la-Conception, Mantilly) et dans le Perche (Ceton, Dorceau), rien de plus familier, et de plus frappant, que le petit feuillet bordé de noir dans le Vaucluse, d'un liseré gris en Normandie sur le comptoir de la boulangerie, dans la salle d'attente du médecin, ou encore affiché à la coopérative.

#### Normandie

Dans l'Orne, à Passais la Conception et dans la campagne alentour, près de Domfront, on peut dater précisément le moment - années 50 - où l'annonce des décès, traditionnellement orale, s'est faite par écrit, au moyen de « papillons » distribués porte à porte. Il s'agit de feuilles de petit format, d'abord bordées de noir, maintenant ornées à gauche d'une bande grise avec une croix blanche. Invitation pressante à assister à la messe d'enterrement, la formule peut en être impérative, continuant le vieil usage :

« Vous êtes priés d'assister aux obsèques (ou au Service d'Inhumation ) de ... décédé à... le... âgé de.... muni des Sacrements de l'Eglise, qui auront lieu le... à... en l'église de... suivi de l'inhumation au Cimetière de... De la part des familles..... ».

Elle peut être aussi celle du faire-part : « M et Mme ... ont la douleur de vous faire part du décès de... », ou encore : « Il a plu à Dieu de rappeler à Lui sa fidèle servante... ». Cette dernière formulation est fréquente, de même que la mention « muni des sacrements de l'Eglise » ou « pieusement décédé » : nous sommes en pays catholique et les enterrements civils se comptent. Le papillon oblige en principe celui à qui on le porte : il doit assister à l'enterrement ou s'y faire représenter ou, au moins, envoyer une lettre.

On les fait imprimer à Flers ou à Domfront où l'imprimerie, fort ancienne (installée depuis les années 1850) fait aussi paraître le *Publicateur*, hebdomadaire d'annonces et de nouvelles locales. Son directeur, homme jeune et entreprenant, est très conscient du rôle social qu'il joue - il se voit comme un « service public » -, conscient également, d'avoir à maintenir « un patrimoine typographique » - certains corps de caractères qu'il est le seul à posséder en dehors de l'Imprimerie nationale, et dont il se sert, comme nous l'avons vu, pour les mariages de l'aristocratie locale.

La distribution des papillons n'est pas organisée de la même manière dans les villes et les bourgs, où elle est confiée à une personne (souvent une femme) payée pour la faire, et dans les campagnes où elle est bénévole et prise en charge par les voisins - des hommes, exclusivement.

Dans la petite ville de Domfront (environ 4000 habitants), une femme était payée (on ne sait pas si c'est par les Pompes funèbres anciennement installées ou par les familles) pour annoncer les décès dans toute la ville ; c'est vers 1950 qu'elle commence à abandonner l'annonce orale pour la distribution de papillons,

qu'elle dépose dans les 1600 boîtes aux lettres de la ville. Un homme, monsieur G, travailleur à mi-temps, lui succède et pendant dix-huit ans (jusqu'en 1993) est employé par les Pompes funèbres pour assurer la tournée : il annonce, nous dit-il, trois décès par semaine en moyenne, et profite de ses après-midi libres pour le faire. Il y a deux ans, pour éviter de perdre certains avantages sociaux (il est, semble-t-il en pré-retraite) il abandonne à regret. Sa femme, qui aurait aimé reprendre la tournée - pour le plaisir d'aller partout dans la ville, de rencontrer des gens, de voir les transformations... - n'ose pourtant pas se proposer. De leur côté, les Pompes funèbres, sans cesser de faire imprimer les papillons, n'en assurent plus la distribution. Elles ont tenté de s'entendre avec la poste pour les faire distribuer en même temps que le courrier et la publicité, mais la poste a refusé ; et si l'expérience se fait ailleurs, les gens sont choqués de trouver pêle-mêle dans leur boîte les billets de deuil et la publicité. Depuis deux ans donc les familles de Domfront doivent se passer de distributeur, et elles recourent à la bonne volonté des amis et des voisins, renouant ainsi avec des formes de solidarité anciennes et encore bien vivantes dans les campagnes des alentours : mais du coup on ne prévient plus que dans son quartier, et la quantité de papillons imprimés pour un décès est passée de 1600 à 500. Un accommodement qu'on pressent fragile en milieu urbain où les gens se connaissent moins et sont moins disponibles, et que les entreprises de pompes funèbres menacent directement par leurs projets de modernisation : installation de panneaux d'affichage en cinq ou six points de la ville où seront affichés les avis d'obsèques, et nouvelle composition, sur ordinateur, de billets

plus élégants (en italiques) et « personnalisés » (portant la photo du mort), rendront inutile ce porte à porte.

Dans les « bourgs » proches de Domfront, à Passais-la-Conception, Mantilly, Désertines, le Teilleul, Saint-Fraimbault (entre 700 et 1000 habitants) tout le monde se connaît, les gens dit-on sont tous parents, et ils « savent beaucoup les tenants et aboutissants de chaque famille ». Jusqu'à il y a peu, il n'y avait pas de pompes funèbres, mais le menuisier et son fils viennent d'ouvrir en pleine campagne une petite entreprise. A Passais, une femme est payée par la famille pour faire l'annonce porte à porte. Le souvenir le plus ancien que nous ayons pu recueillir sur cet usage, à l'époque oral, remonte aux années 30 : le vieux médecin de Passais (85 ans) se rappelle fort bien la « mère Margerie » qui portait les dépêches et allait « annoncer ». On emploie plus couramment les termes « avertir », « prévenir », et nous avons entendu, dans le parler local, l'expression « on nous a prévin ». Dans la région, on appelait ces femmes, souvent veuves ou célibataires, de peu de moyens et vivant de petites tâches, laveuses ou femmes à la journée, les « petites bonnes gens ». A cette annonce orale au porte à porte s'ajoutait, le dimanche, celle que faisait le crieur public : à la sortie de la messe, il proclamait, perché sur une pierre, tous les événements intéressant le bourg - ventes, avis divers, et décès.

Comme à Domfront, le passage de l'annonce orale à la distribution de papillons commence à se répandre dans les années 50. A Passais-la-Conception, Madame T... se rappelle très bien les premiers papillons, introduits par les commerçants du bourg, plus fortunés, et bientôt adoptés par tous les habitants de la commune, aussi bien bourg que campagne : l'usage, jugé plus commode, a «

« fait tâche » nous dit-on. Madame T... a été « avertisseuse » après la dernière guerre et pendant plus de vingt ans ; elle allait dans toutes les maisons du bourg, sans exception, prévenir du jour et de l'heure de l'enterrement. Une tournée qui prenait toute la journée, et qu'elle a toujours faite à pied ou à bicyclette, parfois aidée par son mari, sacristain à Passais et qu'elle aidait à son tour quand il fallait sonner le glas (encore manuel à l'époque). Parfois elle était chargée d'aller prévenir au-delà du bourg, et dans ce cas, la famille lui remettait une liste portant les noms des maisons à visiter. Elle nous raconte qu'elle-même, avant que l'usage des papillons ne soit établi, avait eu l'idée, un jour où elle avait à annoncer 4 enterrements à la fois, et craignant que les gens ne les confondent, d'imprimer à l'aide d'un tampon à caractères mobiles en caoutchouc, des convocations brèves aux différentes inhumations [enterrement de M. X tel jour, telle heure] ; elle s'aperçut qu'elle gagnait beaucoup de temps, n'ayant pas besoin d'attendre que les gens soient là, ni de revenir, ni de répondre à leurs questions - quel âge avait le défunt, de quoi il était mort, quels liens de parenté le rattachait à tel ou tel, etc. Tout naturellement, elle a été de ceux qui poussèrent à adopter cette pratique. Elle a rempli la fonction d'avertisseuse jusque dans les années 65, époque où elle a quitté le pays. Aujourd'hui elle est à la retraite et reste une figure très populaire (elle met une certaine fierté à nous dire qu'on la pousse à se présenter aux élections, d'autant qu'elle se prénomme « France »). Une autre femme lui a succédé, la Madeleine, âgée aujourd'hui d'environ 55 ans. Issue d'une famille nombreuse et très pauvre, elle gagne sa vie en multipliant les activités : garde d'enfants, tricots, vente au porte à porte de produits de beauté ou de tupperware... et

distribution de papillons. Elle fait sa tournée en voiture et ne met pas plus de quatre heures ; elle aussi se fait aider, surtout l'hiver, par son mari, cantonnier. Comme madame T..., elle a le souci de n'oublier personne, craignant les reproches que pourrait lui faire la famille - qui elle-même serait en défaut si quelqu'un était oublié : « celui qu'on oublie, il le dit à la famille, et oh là, là, ça fait tout un cirque ». Elle va donc aussi bien dans les H.L.M., souvent occupés par des gens étrangers au pays (mais dont les enfants sont à l'école avec ceux du pays), qu'à la maison de retraite (où l'on vient de loin) ou à la gendarmerie. A la différence de madame T..., elle n'aime pas s'attarder : elle glisse les papillons dans les boîtes aux lettres ou les « coule » sous les portes, évitant si possible les gens, non par indifférence ou par discrétion mais essentiellement par souci de rentabilité. Cependant il arrive qu'on la fasse entrer : « les gens veulent savoir des détails, ils interrogent, on est bien vu, c'est des gens qu'on est connu et reconnu ». Elle reçoit une somme forfaitaire pour la distribution des 250 papillons nécessaires au bourg, entre 130 et 140 francs dans les années 90, de 180 à 200 francs en 1995. Elle a l'intention de bientôt abandonner, c'est trop dur l'hiver, dit-elle, et à la question « qui vous remplacera ? », elle répond qu'elle ne sait pas mais qu'une femme sans doute se proposera quand elle aura fait savoir qu'elle se retire.

La différence dans la manière dont ces deux femmes ont rempli leur fonction - la première était investie d'un rôle, la seconde exerce un petit métier parmi d'autres -, met en évidence la transformation qu'a introduit souterrainement l'écrit. A s'en tenir au témoignage de l'ancienne avertisseuse (celle qui a connu aussi l'annonce orale), on pouvait croire que rien n'avait vraiment

changé : c'étaient toujours les mêmes parcours, les mêmes visites, les mêmes arrêts et les mêmes échanges ; le papillon semblait n'apporter que des avantages : les gens y trouvaient les renseignements nécessaires et l'avertisseuse ne perdait pas de temps. A la longue on constate pourtant que quelque chose s'est perdu. Le papillon donne sans doute les informations indispensables, mais les mêmes pour tous. En cela, il ne tient pas compte des relations singulières que chaque maison peut entretenir à la famille du mort : qu'on soit proche du défunt ou qu'on le connaisse à peine, on est averti de même - une rigidité propre à l'écrit qui en montre les limites et laisse deviner, a contrario, ce que, à travers les propos échangés, la tournée orale maintenait de liens nuancés, compliqués, divers. Et de fait, on fait parfois entrer l'avertisseuse : les gens ont envie de parler.

L'actuelle avertisseuse de Passais, qui exerce sa fonction comme un gagne-pain, garde un exemplaire de chaque papillon distribué sur lequel elle note le montant et la date du paiement : elle peut ainsi vérifier si une tournée lui a, ou non, été réglée (le délai peut être de plusieurs mois) ; pourtant, même une fois payée, elle ne les a jamais jetés - par goût de garder, comme elle garde les prospectus qu'elle distribue aussi parfois. Elle les serre dans des boîtes, pliés en deux ou en rouleaux tenus par un élastique, et possède ainsi des liasses remontant aux années 70. Elle se trouve donc aujourd'hui à la tête d'« archives » qui donnent une autre portée à son activité : elle se voit investie d'un rôle, puisqu'on on vient lui demander de vérifier la date d'un décès. Elle est une mémoire.

Une coutume urbaine, donc, qu'on peut saisir sur une période d'environ 70 ans, mais qui a elle-même succédé à une autre,

puisqu'il fut un temps où, dans les bourgs, l'annonce orale n'était pas confiée à une personne rétribuée : elle était assurée, nous dit-on, par les voisins de la famille endeuillée. C'est encore le cas dans le petit bourg de L'Épinay-le-Comte, et c'est surtout la règle dans les campagnes alentour.

Dans ce pays de bocage, de fermes et de hameaux dispersés la distribution des papillons met en oeuvre tout une organisation qui repose sur deux rôles : le « démarcheur » et l'« avertisseur ». Rôles bénévoles qu'assurent les voisins de la famille en deuil, jamais les parents : « Quand on est trop près parent, on ne va pas être demandé pour prévenir, ça se fait pas ».

Au démarcheur incombent tous les préparatifs de l'enterrement, il est quelque chose comme un maître des cérémonies. Ce n'est pas forcément le voisin le plus proche, « c'est quelqu'un avec qui on est plus libre, plus lié, quelqu'un capable de faire les choses convenablement ». Un voisin avec qui on a des affinités, et aussi « celui avec lequel on s'entraidait davantage ». Monsieur B, originaire de Mantilly, a été démarcheur pour deux de ses voisins, non pour le troisième, et avant lui ses parents l'avaient été pour deux autres maisons. Et une interlocutrice nous dit : « Monsieur S, on vient toujours le chercher, on sait qu'il fait les choses bien, il sait quoi mettre sur le papillon, il convoque les gars... ». Qu'il vienne de lui-même « se proposer » ou que la famille le fasse demander, le premier geste du démarcheur, en arrivant dans la maison mortuaire, est de « donner l'eau bénite », puis il se met d'accord avec la famille, qui, tenue de rester à la maison ne peut s'occuper de rien. C'est donc lui qui s'entend avec le curé pour fixer la date de l'enterrement, ainsi qu'avec le fossoyeur, le menuisier, le marbrier si nécessaire. A lui également d'aller à

Domfront porter à l'imprimeur le modèle du papillon et de retourner le chercher deux heures après... C'est encore lui qui, suivant les recommandations de la famille (ou la volonté du défunt), « demande » les porteurs. Enfin, il convoque pour le lendemain le nombre d'« avertisseurs » nécessaires à la distribution des papillons : quatre pour la commune de Passais, divisée en quatre « quartiers » ou « contrées », cinq pour les communes, plus grandes, de Mantilly, de Saint-Fraimbault, de Saint-Mars d'Egrenne, deux pour l'Epinais-le-Comte, chaque avertisseur étant recruté dans sa propre commune et son propre quartier. Que l'on soit appelé à être démarcheur, avertisseur ou porteur, impensable de se dérober à ce qui est pensé comme un service rendu : « c'est pas une gloire de porter ni de prévenir, mais on fait plaisir à tout le monde » ; il prend son sens à l'intérieur d'un large système de réciprocité où l'argent n'a pas place : « Les gens qui sont venus bénévolement, ce serait un affront de leur dire "est-ce que je vous dois quelque chose ?" » ; en revanche on offre largement à boire, on se retrouve beaucoup au café le jour de l'enterrement et une mort, avec tout ce qu'elle mobilise de gens et réactualise de relations, est un fort moment de vie collective.

Le nombre de communes à prévenir varie, selon l'importance ou le rayonnement social du défunt : c'est au minimum une commune tout entière avec son bourg, plus souvent deux et même trois. De sorte qu'une bonne dizaine d'hommes peuvent se retrouver dans la maison mortuaire le soir après le travail, qui feront office d'avertisseurs : et, assis autour de la table en buvant le café offert par la famille, ils s'entendent sur l'organisation des « tournées ». Ce qui implique, pour commencer, un travail commun de

remémoration. Monsieur B, qui fut tour à tour démarcheur et avertisseur raconte : « La veille au soir souvent les gens se réunissent dans la maison où il y a eu le décès. On est tous autour d'une table, alors on parle comme ça et les gens regardent les listes. Et il y a un tel, un tel, et les gens disent "passe moi la liste pour voir", et puis ils disent "vous avez peut-être oublié", et on va rajouter, et d'autres disent autre chose et puis la famille dit "non, c'est pas la peine, on a pas de relations"... ». On ressort les vieux papillons et les faire-part, car il serait malséant de ne pas prévenir qui vous a prévenu. Et, par écrit, on dresse la liste des maisons qui, étant situées dans des communes plus lointaines, ne sont pas incluses dans les tournées mais où il est indispensable de déposer un papillon. Cela fait, les hommes « se répartissent les contrées » et les listes : « On se met tous quatre [ceux de Passais] côte à côte pour bien s'entendre des routes ; ceux de Saint-Mars, s'ils sont cinq se mettent tous cinq côte à côte ». C'est que, si les quartiers sont bien reconnus, leurs limites peuvent fluctuer - par exemple, lorsque la distribution de Passais mord sur la commune de Saint-Fraimbault, certaines des routes qui délimitent ces quartiers changent, et il faut cinq hommes pour assurer la tournée. Chacun a à « avertir » entre 40 et 50 maisons. Pour un décès, 600 à 1500 papillons sont distribués.

Monsieur B, depuis six ans retraité à Passais mais originaire de Mantilly où il était exploitant agricole et faisait parfois office de démarcheur, nous raconte sa dernière « tournée », qu'il appelle aussi « corvée », bien conscient qu'il s'agit là d'une forme d'entr'aide dont « hélas ! » dit-il « il faut bien que ça se fasse ». Et il est en effet remarquable que les trajets funéraires

amènent bien souvent les hommes à passer par les fermes avec lesquelles ils sont en relation d'entr'aide pour d'autres « corvées », ensillage aujourd'hui, battage autrefois. Chargé cette fois-là du « quartier » est de la commune de Passais, monsieur B. a visité en une matinée une vingtaine de maisons, qu'il découvrait avec plaisir sur la carte d'Etat-major :

J'ai commencé chez l'Etre au Noir, puis chez Dominel, puis l'Etre Havard, puis les Petites Loges, les Loges, puis la Gouadonnière, la Péraudière, la Verrerie [un trajet sud-ouest / nord-est, qui serpente parallèlement à la route de Domfront, laquelle fait limite avec un autre quartier de la tournée]. Je suis rarrivé au bourg et je suis reparti vers le Rocher, la Coille, le Village Bigot, le Fournet, le Douarre [une ferme disparue], la Source [un trajet cette fois-ci ouest-est, qui l'amène à la route de Saint-Fraimbault, limite d'un autre quartier]. Et puis j'ai fait la Baillée Chénel en Saint-Fraimbault [commune limitrophe de Passais], parce que c'est tout près de Passais. Et puis j'ai été encore à la Terrie, et puis au Pont Chenu, et aussi le Château de la Guérinière , et puis j'ai eu fini.

Une vingtaine de maisons, donc, au lieu de la quarantaine habituelle, car il avait écourté son trajet à la demande d'un avertisseur de Saint-Fraimbault qui voulait visiter des familles normalement comprises dans sa tournée. Ce genre d'arrangement est fréquent, les itinéraires peuvent varier à chaque décès et déborder plus ou moins sur la commune voisine. Souvent les trajets se chevauchent ou se recoupent, et il n'est pas rare qu'une maison

reçoivent deux papillons, distribués par deux avertisseurs différents - la règle impérative étant de n'oublier personne. Les avertisseurs choisissent le quartier qui leur est le plus familier et où généralement ils vivent ou ont à faire. Ainsi, l'un d'eux nous dit qu'il s'arrange toujours pour se trouver à midi dans une maison où il sait qu'on le retiendra à « dîner ». Lors d'une tournée terminée plus tôt que d'habitude, il est allé frapper à la porte d'un ancien commis et la femme, qui était en train de préparer des crêpes, a insisté pour qu'il reste, avançant l'heure du déjeuner et envoyant chercher son mari, en train de labourer. Un autre nous précise que « quand on connaît bien on se sent obligé de s'arrêter... et de toutes façons si on boit deux cafés dans la tournée, on sait où on va les boire ». La tournée est sans doute contraignante, mais les hommes qui la font ne s'en plaignent pas - occasion qu'ils ne voudraient pas manquer de revoir les vieilles connaissances, de s'attarder, de bavarder, de boire un verre.

Dans la commune de Passais (1000 hectares) les quatre quartiers sont nommés d'après les routes qui, partant en étoile de Passais, les délimitent - de la route de Mantilly à celle de Saint-Cyr ou parfois à celle de Domfront (élargissant dans ce dernier cas le quartier) ; de la route de Saint-Cyr à celle de la Gouadonnière ; de la route de la Gouadonnière à celle de Saint-Fraimbault ; de la route de Saint-Fraimbault à la route de Mantilly (ce dernier quartier quelquefois partagé en deux par la route du Perron). Sur un découpage de base en quatre quartiers donc, des regroupements ou des subdivisions, mais le sentiment, chez nos interlocuteurs, que pour chaque quartier la tournée se fait toujours dans le même sens \* :

« On commence toujours par la route de Mantilly, je sais pas pourquoi, c'est une habitude. On pourrait partir par l'autre côté

\* On pense aux analyses de Sandra Ott sur les circuits de réciprocité mis en œuvre lors de la passation du pain bénit et des services mortuaires entre voisins - St Engrâce, village des Pyrénées - Atlantiques.

». Les trajets, repérés sur la carte, semblent aller dans le sens des aiguilles d'une montre. Dans la commune de Mantilly (2700 hectares) le découpage est encore plus compliqué : il y a cinq quartiers, nommés d'après l'un des hameaux qui s'y trouvent, pas forcément le plus central ni le plus important. On dit : « la tournée des Foix » pour parler du quartier qui s'étend au nord-ouest du bourg ; de même on dit : « Je vais faire la Bélouse » pour le nord-est ; au sud-est, c'est le Placis ; au sud, les Jallets ; au sud-ouest, les Landes. La commune de l'Epinay, moins étendue, est divisée en deux, suivant une ligne est-ouest ; celles de Saint-Fraimbault et de Saint Mars d'Egrenne en cinq.

Un balisage du terroir que cette coutume funéraire ravive à chaque décès. Sillonnant, parcourant véritablement en tous sens le territoire, chaque homme se réapproprie le sien et tous ensemble ils le redessinent en son entier. Une reconnaissance des lieux, de l'appartenance de chacun à un ensemble et à un secteur de cet ensemble. C'est pourquoi ce sont toujours des hommes qui, à la campagne, avertissent : manière d'affirmer leur familiarité avec une terre qu'ils connaissent par coeur, de revendiquer l'emprise qu'ils ont sur elle ; et aussi une liberté de mouvement donnée à cette occasion, qui est leur privilège - les femmes ne courent pas la campagne - et leur donne droit de traverser les terres des autres et de tracer un espace différent, plus large que celui de l'entr'aide coutumière - bien qu'on nomme aussi « corvée » la tournée de deuil. C'est de ce fort ancrage dans les lieux que la coutume tire sa persistance, c'est ce qui fait qu'elle perdure en dépit du passage de l'oral à l'écrit.

Certes, les tournées d'aujourd'hui ne reproduisent qu'en partie celles d'autrefois, quand on allait à pied par de mauvais

chemins et qu'il fallait la journée entière. L'avertisseur entrait dans toutes les maisons en prononçant la formule d'usage, aussi fixée qu'une formule rituelle, entrée en matière solennelle et qui suffisait à justifier la visite : « Je viens vous avertir de l'inhumation de ... », ou, de façon plus marquante puisque l'avertisseur ne parle plus en son nom : « On vient vous prévenir qu'un tel est décédé ». Cela dit, les arrêts étaient aussi moments de plaisir, on offrait à boire, et les hommes, se souvient-on, revenaient souvent « chargés » ; les anecdotes ne manquent pas, de femmes furieuses de voir le soir revenir leur mari titubant, tenant à peine debout. Rares étaient les maisons où on ne trouvait personne, et le cas était prévu : on avait soin de se munir d'un crayon et de papier, pour indiquer le jour et l'heure de l'enterrement. Le billet, s'il n'était qu'un palliatif, avait donc déjà sa place. Tout naturellement, avec le mouvement de modernisation des campagnes qui a raccourci le temps de la tournée, le papillon est venu relayer l'oral, inversant le poids respectif de l'écrit et de l'oral. Reste que, si l'annonce écrite est devenue la règle, on prend la peine de la porter à domicile et la sociabilité demeure, même si on ne s'arrête plus pour boire et discuter que dans quelques maisons choisies. Et si les habitants d'une maison sont absents, on entre pour déposer le billet sur le coin de la table, « vite fait », comme si la mort donnait un droit d'entrée dont chacun sait que nul n'abusera. On ne « coule » pas comme en ville le papillon sous la porte.

On comprend dans ce contexte le souci - presque une hantise - de n'oublier personne. Trait remarquable - constitutif - de cette coutume : jamais l'avertisseur ne se déchargerait sur un tiers du soin de donner l'information, c'est bien son rôle et ce que

signifie le terme qui le désigne, et chaque maison s'attend à être prévenue directement. Etre oublié est considéré comme un affront, et réciproquement les familles endeuillées se considèrent offensées si ceux qui ont reçu un papillon ne se manifestent pas. « Du moment qu'on a été prévenu, on vient, il y a le respect de l'inhumation ». La crainte d'oublier quelqu'un apparaît également dans les formules de remerciements publiées dans le journal local, formules qui s'achèvent toujours par cette phrase : « ... et la famille s'excuse des oublis involontaires dans l'envoi des faire-part ». Et dans les faire-part eux-mêmes, quelquefois cette mention : « veuillez en faire part à votre famille », ou encore « en cas d'oubli, veuillez en faire-part » qui délègue à ceux qui les reçoivent le soin d'avertir.

De fait, les omissions sont très rares; elles existent pourtant, mais délibérées, témoignant de rancunes tenaces. Un avertisseur, chargé d'une tournée dans son propre quartier, se trouva une fois bien embarrassé car les parents du défunt refusaient qu'il avertisse son propre voisin : ne voulant ni se brouiller avec ce voisin, ni aller contre la volonté de la famille, il se résolut à troquer sa tournée pour une autre. Autre occasion qui mit un démarcheur en position délicate : à la mort de sa mère, une femme interdit qu'on prévienne son propre frère avec lequel mère et fille étaient brouillées. Embarras du démarcheur qui, pour se rendre chez le fossoyeur, devait passer devant la maison du frère. Il put l'éviter ce jour-là, mais le matin de l'enterrement il se retrouva face à lui. Arrivé un peu en avance, avec la famille, il l'aperçut qui se tenait au bord du chemin, n'osant pas, parce qu'il n'avait pas été « prévin », aller jusqu'à la maison mortuaire : un geste de la soeur et les paroles conciliatrices du démarcheur mirent fin à

la brouille. De fait, la brouille n'est pas motif de s'abstenir d'assister : « Dans ce cas là, ça se raccroche pour le jour, les gens ne se regardent pas, mais tout le monde vient quand même », une exigence d'accord qui est souvent une dernière volonté du défunt. « Tout le monde » c'est-à-dire toutes les familles, car, exceptés les proches, il suffit d'un représentant par maison. Et c'est à l'église que tout le monde vient, qu'on présente le cas échéant des condoléances, ou qu'on signe le registre attestant la présence. Seule la famille et les « vrais voisins d'à côté » vont jusqu'au cimetière.

Même souci de n'oublier personne quand on rédige le papillon. Des oublis se produisent pourtant, délibérés ou non. Il y a vingt ans, une femme (madame O), à la mort de sa mère, avait oublié (involontairement) de citer une branche de la famille (les B) : quand les B eurent un décès, ils oublièrent (délibérément) de nommer les O. Depuis, l'exclusion a continué : le fils B, dernièrement, a omis les O. Il leur a pourtant envoyé un faire-part, et eux sont venus à l'enterrement. Dans un autre cas, une famille oubliée, les F n'exercèrent pas de représailles et continuèrent à nommer sur le papillon les oublieux. Le papillon est donc un révélateur des tensions, des brouilles familiales. Et, entre le principe affirmé qui veut qu'on n'oublie personne et la réalité, il y a quelquefois des écarts.

Qui annonce ? Tous les membres de la famille doivent figurer sur le papillon : « Il y en a qui sont susceptibles, et il faut mettre par ordre les plus près parents ». Les proches donc d'abord, c'est-à-dire dans l'ordre de préséance : époux ou épouse, enfants, frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines. Auxquels s'ajoutent « les

(ou des) familles X, Y, Z, ...» (jusqu'à une dizaine) , et « toute la famille » ou « les parents », ou seulement « des parents » : impossibilité de nommer tout le monde, ou façon, dans le dernier cas, de ne pas nommer tout en ménageant une place, autant de nuances qui laissent deviner la réalité des relations, les brouilles, les vieilles rancunes, peut-être même les haines. A noter qu'on ne trouve guère la formule « parents et alliés », systématiquement employée à Vaison. On accorde en revanche une place aux voisins, assez souvent nommés, quelquefois même avant les amis. Là aussi se marquent des nuances, avec des formules telles que : « les voisins et amis », « ses voisins », « ses dévoués voisins » ou « des voisins ». En les faisant paraître sur le papillon (ou dans le journal) la famille reconnaît leur rôle.

Le papillon ne touchant que ceux qui habitent dans le même espace de vie, il est complété par d'autres écrits : lettre de faire-part envoyée aux parents et connaissances qui vivent au loin (mais elle coûte cher et ce sont les papillons qui souvent sont envoyés), annonce dans les différents journaux locaux, tous très lus. Le libellé, disent les gens, est le même dans les trois cas ; mais il nous a semblé qu'il y avait de petites différences, ainsi les voisins et amis sont surtout nommés dans les papillons ; d'autre part, on inscrit dans le journal « cet avis tient lieu de faire-part », alors même que les papillons sont distribués ou envoyés : toujours le même souci de se mettre à l'abri des reproches de ceux qui n'auraient pas été prévenus ; il arrive, enfin, que la famille remercie d'avance sur le faire-part. Et les parents viennent parfois de très loin assister aux obsèques : « Pour ma belle-mère, on était 50 à boire au café après l'enterrement. Il y avait des petits cousins qu'on n'avait pas vus

depuis 15 ans, vous les trouvez que pour l'enterrement, c'est terrible »

Le réseau d'obligations créé par ces écrits, et au premier chef les papillons, se clôt par les remerciements de la famille. Ils paraissent dans la presse locale, dans *Le Publicateur* (l'imprimeur de Domfront proposant un prix forfaitaire pour les papillons et les remerciements), et dans *Ouest-France* dont la rubrique « Obsèques » tient presque une page : les remerciements paraissent environ une semaine après le faire-part et le libellé en est plus bref, ce sont les proches et « toute la famille » qui remercient, les amis <sup>et</sup> voisins étant cette fois les destinataires. On remercie pour la présence, mais aussi pour les offrandes diverses : fleurs et « souvenirs », c'est-à-dire plaques gravées dédiées au mort (encore un écrit, et qui souvent figure dans le marbre un livre ouvert ou un feuillet) offertes par la famille, plus souvent par un groupe d'amis, partenaires, collègues, camarades de régiment, hommes de même classe d'âge... il y a des tombes couvertes de plaques ; et plus encore messes - les dons en argent sont recueillis dans une soucoupe posée dans la chambre mortuaire à côté de l'eau bénite et de la branche de buis, ou à l'église à côté du cercueil. A ces messes pour le repos de l'âme, s'ajoutent celles que fait célébrer la famille : presque toujours la messe de huitaine (annoncée par le prêtre à la messe d'enterrement), moins souvent le « trentain grégorien » (trente messes pendant trente jours consécutifs) et la messe anniversaire. Une informatrice raconte que, les prêtres de la région ne suffisant plus à assurer tant de commandes, on fait dire les messes en Afrique - pour la somme de 75 francs.

On garde généralement les papillons. Un démarcheur, monsieur G. en a des tiroirs pleins. Monsieur Gr., l'ancien porteur des papillons à Domfront, a également gardé un exemplaire de tous ceux qu'il a distribués. Comme nous l'avons dit à propos de l'actuelle distributrice de Passais, ces lots de billets avivent la mémoire, permettant de retrouver des dates et des parentés ; mais ils sont aussi l'occasion d'un jeu singulier : « Ça fait gagner des paris », les hommes en effet engagent des paris sur les dates des décès.

Dans les contrées voisines, le papillon porte d'autres noms : billet de mort, dans le Cotentin, placards ou placa dans la Manche, la Mayenne et L'Ille-et-Vilaine, carte mortuaire ou papillon dans le Perche. Dans le Perche l'annonce orale, autrefois assurée par le garde-champêtre qui tambourinait le dimanche à la sortie de la messe pour annoncer les enterrements, est encore faite par le prêtre avant le prône, et l'usage de « cartes mortuaires » y semble aussi très ancien. Aujourd'hui la carte est distribuée par un « porteur » rémunéré, ici le cantonnier communal à la retraite. Il « prévient » ou « prie » à l'enterrement toutes les maisons de la commune sans exclusion, éventuellement au delà. Notre interlocutrice de Dorceau, près de Rémallard, nous dit : « Les voisins ne s'occupent pas du tout de cette distribution, c'est la famille qui s'en occupe [qui paie le porteur]; on se réunit à table, on se rappelle les gens, et on se partage l'expédition - il faut pas oublier çà et ça ». Trop coûteuses, les lettres faire part qui s'envoyaient par la poste en dehors de la commune, tendent à disparaître et la carte mortuaire est indifféremment distribuée ou envoyée (dans ce cas, on se borne éventuellement à barrer la convocation aux obsèques), elle est aussi affichée chez les commerçants. Et comme partout les décès sont annoncés dans les

différents <sup>x</sup> journaux locaux (*Ouest-France, Le Perche, L'Action*). Etre « prié » par une carte oblige à une réponse, ce peut être un mot envoyé par la poste, mais c'est essentiellement la présence aux obsèques qui prend valeur par la signature sur le registre, accompagnée de l'indication du lieu d'où l'on est. On signe pour soi et les siens, mais il y a parfois des abus : le curé de Ceton est encore scandalisé d'avoir surpris quelqu'un qui signait pour dix. Il y a en outre, à côté du registre, une corbeille destinée à recevoir les « mots de regrets ou de condoléances » de ceux qui ne se satisfont pas d'une simple signature, ou de ceux qui n'ont pas pu venir. La famille endeuillée emporte registre et corbeille, tout un lot d'écrits auquel il lui faut répondre. « Certaines grandes familles qui ont les moyens » remercient par l'envoi de cartes, mais très généralement, cela se fait par l'entremise du journal.

Remarquable, en Normandie, la persistance de la coutume que l'adoption du papillon n'a pas entamée, mieux même, on a l'impression qu'elle a permis de la maintenir car elle est encore très vivace aujourd'hui. Mais les anciens sont inquiets : les jeunes ne participent pas aux tournées, faute de temps, disent-ils, ils ne viennent pas non plus, ou peu, aux enterrements. Et si l'écrit a réduit une certaine forme de sociabilité, il a aussi une propriété réelle : il accumule, garde, entretient une mémoire précise. Le curé de Ceton en a bien conscience qui a constitué un recueil de tous les papillons de la commune, relié et plastifié de manière à ce qu'on puisse le feuilleter, qu'il a symboliquement placé dans l'église à côté d'une grande sculpture représentant la mise au tombeau - véritable mémorial de tous les défunts de la paroisse, fréquemment consulté. Et l'une de nos interlocutrices de Passais était très troublée de ne plus se rappeler à un an près,

faute d'avoir conservé le papillon, l'année de la mort d'un neveu, et bien qu'elle se rappelât fort bien le jour et les circonstances, elle disait avoir perdu la mémoire. Ecrit et oral ont chacun leur forme de mémoire.

## VAUCLUSE

En ville : l'imprimeur et la distributrice

*Il y a des gens que pendant des années, on entend plus parler d'eux ; ils ressuscitent avec le billet.*

Comme le démarcheur et les avertisseurs à Domfront, comme le porteur à Remaillat, l'imprimeur est un intermédiaire essentiel, un "passeur". Ce rôle, M. G. à Vaison la Romaine déjà souvent cité, l'explique abondamment. Il nous reçoit dans sa boutique exigüe, au coeur de la ville, entre les anciennes presses massives, les grands meubles à tiroirs - les rangs - et les rotatives et ordinateurs les plus récents. Aux murs, les panoplie des emporte-pièce et des outils du typographe, et partout un entassement spectaculaire d'imprimés de toute espèce : il fait toutes les affiches possibles, ventes, spectacles, fêtes votives, les brochures, tracts, livres, le cartonnage, et la constellation des faire-parts, billets, cartes de remerciements, menus....

C'est une affaire de famille : ils sont trois, le vieux père et ses fils, notre interlocuteur et le "frangin", singulier personnage avec collier de barbe et culotte courte et soquettes, légèrement estropié du bras droit. Le vieux père est entre en apprentissage à 14 ans, chez l'imprimeur de l'époque, une importante maison d'édition et de cartonnage, éditeur entre autres, du Félibrige. Il a racheté l'imprimerie vers 55.

Monsieur G affirme d'emblée, c'est son premier mot à notre égard, son rôle dans la communauté, "La rumeur s'arrête chez moi". De son métier, il parle avec abondance et une sorte de jubilation, et plus particulièrement des singularités des faire-part, des exigences des gens, des manipulations de la formule, des nuances à exprimer par la typographie, valeur d'une virgule ou d'un tiret : "ça fait presque une oeuvre d'art, moi je me régale ; c'est vraiment beau à faire".

Avec lui, nous prenons la mesure de l'importance du billet de deuil, de son caractère d'urgence : il faut imprimer vite, distribuer dans la nuit ou au petit matin, le billet redoublant ici, pourrions-nous dire, le glas comme manière d'avertir immédiatement la communauté du décès d'un de ses membres. Ainsi, au lendemain des inondations catastrophiques de septembre 92, "les gens ont fait des billets tout de suite, parce que ça a coupé court à la rumeur; ça a situé les personnes - parcequ'il s'est dit tellement de choses" L'imprimeur compose à la main - l'électricité est évanescence -, en toute hâte, car à travers le billet, il s'agit d'authentifier la mort, de donner aux "disparus" statut de victimes. "Ça a joué son rôle, le faire part, il y a eu tellement de morts... mais c'était des 'on-dit'. Alors distribués par nous, les gens voyaient [noir sur blanc, les noms des victimes]. Ils

s'arrachaient les billets. Parceque les gens cherchaient, moi, je savais." Il sait les nuances d'orthographe qui permettent d'identifier les victimes et plus généralement, il fait office de "relais de renseignement" - on lui téléphone de Marseille, de Paris. Il y a le cas de ce "naufragé", sans parents connus, dont les voisins annoncent la mort : "ils se sont mis à 4 ou 5, ils ont mis leurs noms pour identifier." Importance donc du billet qui dans la confusion et la détresse générales tranche, qui officialise la mort ; et importance concomitante de la boutique même de l'imprimeur, au centre de la ville, devant la mairie, où l'on vient aux nouvelles et surtout pour parler."Il y a eu tellement de morts, les gens étaient choqués. Il se parlait de tout, y en a qui essayaient de remettre les choses ensemble." Et il insiste sur ce qui a été mis à jour et en commun à l'occasion de ce bouleversement, là, dans sa boutique, lieu de l'écrit qui est lieu de parole : "Ils étaient obligés de dire la vérité. C'est incroyable les choses qui se sont dites ces jours-là." Et filant la métaphore, "C'est un livre ouvert qui s'est fait dans Vaison".

L'imprimerie est un endroit chaud, un endroit sociable, où nous avons vu les gens venir en couple ou à plusieurs, discuter de la formulation d'un faire part, ou encore, précise l'imprimeur, pour parler entre hommes , comme au café ou chez le coiffeur. Ainsi le jour des obsèques officielles des victimes, il se retrouve dans la boutique fermée en signe de deuil, avec une dizaine de personnes qui ne voulaient pas assister à la cérémonie "On a parlé ; pas des difficultés de la vie, pas des événements. Il se parlait de la catastrophe."

Autre occasion dramatique, la mort des suites du sida, se dit également en toute hâte - l'enterrement à lieu

impérativement le lendemain - et les annonceurs sont réduits aux père et à la mère, ou au compagnon ; mais cette hâte et cette brièveté a valeur de réprobation, quelque chose comme l'enterrement nocturne et quasi-clandestin autrefois accordé aux suicidés. A la vue du billet, "tout le monde sait".

Selon le vieux père, de mémoire d'imprimeur, "la mort c'était les billets, à Vaison c'est très ancien, ça s'est toujours fait. On le mettait chez tout le monde. C'est la famille qui faisait imprimer, exactement comme maintenant." La tournée est limitée au "centre" de la ville, elle dessine bien précisément la communauté de 3000 à 3500 personnes des "vieilles familles vaisonnaises" et son territoire. Et l'imprimeur s'indigne à l'idée que des étrangers, même établis depuis fort longtemps, puissent "faire savoir" à travers les billets, encore qu'il y ait toujours des exceptions, des gens "bien connus", un instituteur... Si on fait savoir dans la couronne des villages alentour, c'est oralement ; un voisin mandaté par la famille, ira avertir à Puyméras ou à St Romain, villages où les Vaisonais ont d'étroites accointances ; et inversement, dans ces villages, un voisin sera chargé éventuellement de venir faire savoir à Vaison. Cependant, il arrive que l'imprimeur fasse des billets pour un village des environs, même assez éloigné, ainsi pour des obsèques à Entrechaux, à une quinzaine de kilomètres.

On a connu, à Vaison, après la guerre "la femme qui distribuait", qui était , c'est un cas fréquent, l'épouse du sacristain . Actuellement, c'est le frère cadet de l'imprimeur, personnage légèrement patibulaire, qui dépose les billets dans

les boîtes à lettres et chez les commerçants. A le rencontrer dans ses tournées, et on le rencontre très fréquemment, on sent ce que ce rôle a en soi d'inquiétant. "Le frangin, du moment qu'on le voit dehors, on vient lui dire 'qui est mort' ?" Parfois l'imprimeur lui-même s'octroie le plaisir de faire la tournée la nuit ou au petit matin, en voyeur : "ça me fait sortir, ça me permet de voir"...les irrégularités, de repérer telle voiture devant telle porte, "on se dit, tiens ! vous voyez ce qu'on arrive à savoir !"

A L'Isle-sur-Sorgue ou la distribution des "papiers mortuaires" fait suite, vers les années 50, à l'annonce orale par le garde-champêtre, on connaissait encore tout récemment la silhouette furtive de la Mathilde, "une dame simplette, très laide, avec son grand cabas plein de billets ; elle faisait peur aux enfants." Le jeune imprimeur qui a pris la suite de son père, à Carpentras - et l'imprimerie existait déjà au siècle dernier - se souvient fort bien, de la vieille femme un peu terrifiante et comique, encapuchonnée et chapeautée, qui distribuait les billets de deuil, en ville, il y a une quinzaine d'années. C'était, nous dit le directeur des Pompes funèbres, une ancienne brodeuse. Les familles faisaient faire les billets chez Roblot qui se chargeait de prévenir et de défrayer la vieille dame. L'imprimeur de Carpentras a tout récemment imprimé des billets de deuil pour "dépanner" son confrère de Monteux, où la pratique est bien vivante. Originaire de Lyon, le jeune imprimeur de Monteux dit apprécier une coutume qu'il ne connaissait pas, et qu'il croit propre à la Provence. Il imprime en moins de 3 heures 200 à 300 billets en moyenne, dont quelqu'un de la famille vient lui faire

commande, et se charge de contacter les personnes - des chomeurs, des gens qui font des petits boulots - qui distribuent les billets dans les commerces et les boites à lettres. Tous les décès ne font pas l'objet de billets : environ un tiers seulement selon lui. Le billet daté du 7 juillet dernier qu'il nous montre, porte en tête la double référence à Monteux dans le Vaucluse et à Beauchastel dans l'Ardèche, et sera distribué au porte à porte dans les deux localités. L'imprimeur nous engage à voir son confrère de Pernes les Fontaines, qui fait aussi des billets de deuil, et mentionne ceux que les gens font désormais eux-mêmes avec l'ordinateur.

En campagne : le faire-savoir oral

La distribution au porte à porte du billet de deuil semble lié à la présence, dans la petite ville, d'un ou de plusieurs imprimeurs, cas de la plupart des villes du Vaucluse. Dans les bourgs et villages, le souvenir est tout proche, ou la pratique encore actuelle, du "quadrillage", de la tournée "de vive voix", qui, avec ses modalités propres, reproduit celle décrite pour la Normandie. En ces lieux, le passage de l'oral à l'écrit se fait presque sous nos yeux - un écrit réduit, non plus un véritable faire-part mais un simple billet de convocation aux funérailles.

Les récits sont toujours donnés avec insistance sur ce que les gestes ont de convenu et de coutumier : "en principe", "normalement".

A Beaume de Venise, gros bourg viticole accoté aux Dentelles de Montmirail, notre interlocutrice, Mme M. est une femme

d'une soixantaine d'années, d'une famille de vigneron prospères. "Il n'y a pas longtemps [2, 3 ans], nous quadrillions ; ça a été un des derniers villages à se faire. Quand il y avait un décès, le village était quadrillé par un certain nombre de personnes". Le protocole est le même que celui décrit plus haut pour la Normandie. Une démarche impérative : se proposer. "En principe, dès qu'on savait la nouvelle - donc, à l'occasion, lorsqu'on avait été soi-même "averti" - on venait se proposer". C'est une obligation : "quand c'était des personnes avec qui on était assez familière, on se sentait obligé de se proposer pour le porte à porte". Mais ici l'obligation concerne tous les voisins, un groupe qui a collectivement les caractéristiques qui, en Normandie, sont celles, plus spécifiquement, du "démarcheur". Ce ne sont pas nécessairement les voisins les plus proches ni les amis "les plus familiers", mais "des gens, pas forcément les mêmes, qui étaient, disons, portés de bonne volonté, qui se connaissaient, qui avaient l'habitude, des gens bien connus..." Un groupe qui prend en main, comme dans la campagne de Passais, la tâche de faire savoir, mais la tournée comprend le village même, son pourtour et la campagne jusqu'aux villages alentour. Ces "familiers" se retrouvent à la maison mortuaire : "on nous faisait rentrer, la famille demande si on veut voir le mort, on jette l'eau bénite, on peut s'asseoir, on reste un moment. On parle quand même un peu de la tournée, on discute un peu. On établit la liste avec les membres de la famille." Le groupe, hommes et femmes, n'est pas reçu formellement par la famille ; on ne leur offre pas le café comme en Normandie. C'est en dehors de la maison qu'ils se répartissent la tâche, "on causait, par exemple, comme ça serait dans la cour, ou chez l'une, chez l'autre."

C'est un rôle : pour notre interlocutrice, celui qu'elle tient de sa belle-mère, et qu'elle assume depuis une trentaine d'années. Mais ça se faisait, "au moins depuis 100 ans, depuis toujours". Un rôle délicat : il faut des gens "d'âge moyen" - c'est vers cinquante ans qu'elle s'y met - qui ont la parole facile, une personnalité "entrante", parcequ'il "fallait entrer, causer un petit peu, c'était parfois difficile, quand on savait que c'était des gens qui se frappent". A l'occasion telle qui est allée se proposer trouve sur son circuit quelqu'un avec qui "elle n'est pas trop d'accord", et on échange. Les notables - le maire, les adjoints - participent. Soit un petit groupe d'une vingtaine de personnes, un noyau de gens "qui se tenaient, bien dévoués, qui parlent à tout le monde", mais auxquels peuvent s'adjoindre d'autres, gens qui sont prêts - et c'est la vertu qu'on leur prête - à "perdre un demi-journée", soit le temps, pour Mme M. de passer dans une vingtaine de maisons. Et c'est en ces termes qu'on stigmatise ceux qui ni ne se joignent au faire savoir ni n'y répondent : "il y avait ceux qui par intérêt, ne perdaient pas une demi-journée."

Les femmes font l'intérieur du village et le pourtour ; elles sont 4 ou 5 pour le haut, 3 ou 4 pour le bas ; les hommes, 4 ou 5, font la campagne. La tournée du bourg se fait à pied ou, vers le bas, en bicyclette. " On rentrait ou on tapait à la fenêtre ; on avertissait : 'Nous passons, je vous fais part du décès de une telle...les funérailles auront lieu à...'. La tournée grandit avec la ville : "le quartier St Roch, il n' y avait pas beaucoup de maisons autrefois, il n'y avait qu'une seule personne pour le faire ; dans les dernières années, elles étaient deux." Le village et ses abords sont découpés en quatre, à partir de la rue principale qui

escalade la colline : "elle faisait la séparation avec le carrefour, le quartier des Moulins, les deux quartiers St Roch, puis on descendait vers la gendarmerie. A l'avant du village, dans les rochers [ un ancien quartier troglodyte ], en principe, c'est l'extérieur." Si on se représente l'extrême imbrication des rues et ruelles de ce village fort ancien qui se déverse en plaine depuis les contreforts des Dentelles, cette organisation est fort complexe, et semble exiger qu'on la récapitule constamment : "On n'avait pas de carte, c'était dans la tête, et s'il y en avait qui étaient moins habituées, il fallait leur expliquer."

En fait il y a un "circuit", un sens, qui est toujours respecté, car il est impératif de parer aux oublis : "on passait souvent deux fois au même endroit, et si on oubliait quelqu'un, on allait s'excuser auprès de la famille, car ça risque de faire des fâcheries. Les personnes qui avaient été manquées, elles pouvaient reprocher à la famille de ne pas leur avoir fait savoir. Fallait tenir compte des susceptibilités... Moi, une fois, je suis allée m'excuser auprès de la famille, parce que j'avais oublié deux maisons où je pensais que l'autre personne les faisaient. C'est après les funérailles : je me suis dit, est-ce qu'elles ont été empêchées d'assister ou est-ce que c'est toi..." Si, même non avertie, la famille assistait aux funérailles, comme c'est d'usage, elle "pouvait se poser des questions ; on est attentif ces jours-là". Comme en Normandie, la mort rassemble et unit, il s'agit d'une période sensible où les manquements aux obligations et aux préséances peuvent avoir des conséquences graves.

Le principe est d'aller chez tout le monde, mais certains s'excluent d'eux mêmes parce " qu'ils n'ont pas l'air de s'intéresser, qu'ils ne se dérangent pas". Quand aux nouveaux-

venus, Espagnols ou Marocains "je n'y allais pas parce que je me rendais compte que ça ne les intéressait pas. Dans dix ans peut-être..."

Les hommes qui font la campagne sont avertis par ceux du village, souvent "voisins de champs" car dans ces pays de toute petite propriété - vignes, oliviers, abricotiers, autrefois un peu de blé - où n'est intervenu aucun remembrement, on a des champs dans tous les quartiers et tout le monde est un peu voisin de tout le monde, sauf pour les fermes éparses dans la montagne. Mme M. est souvent allée en bicyclette avertir ces "avertisseurs", pour reprendre le terme normand, qui sont - nous connaissons maintenant bien leurs traits - "des gens portés de bonne volonté... Il y avait cet homme, je l'ai vu plus d'une fois pour le prévenir, il faisait la tournée vers Suzette, La Roque Alric. Ça monte par là. On est un peu en communauté avec ces villages pour les funérailles." Des villages du canton de Beaume, mais sur les versants ou les crêtes des Dentelles de Montmirail, dans un rayon de 15 km, par des chemins ardues. En plaine, la tournée se poursuit jusqu'aux confins du terroir, vers Sarriens au sud-est, Aubignan et Notre Dame d'Aubune au nord-ouest et jusqu'aux portes de Vacqueyras. La notion de "voisins de champs" implique que la tournée peut englober un "ami particulier" sur une commune voisine. Cependant au Barroux, village plus proche par la montagne que, par exemple, Suzette, mais situé sur l'autre versant des Dentelles, "s'il fallait faire savoir, il y avait une personne qui était déléguée, oui, c'est curieux."

Pour un décès en campagne, "les proches voisins du défunt venaient demander si on pouvait faire la tournée dans le village : on faisait la tournée à Beaume, pareil, dans le même rayon."

Ces tournées - il s'agit, pour chacun, d'avertir 12 ou 14 fermes éparses - se déroulent sur un rythme d'une large sociabilité : "Çà pouvait prendre une journée ou plus, ou en deux fois : le matin, avant d'aller aux champs ; ou alors le soir, ils prenaient le temps. On s'arrêtait pour discuter un peu ; on vous faisait entrer ; c'était même l'occasion quelque fois de causer un peu avec une famille avec qui on était pas en relation, ou qu'on connaissait même quelque fois pas beaucoup, comme çà, être familier." Dans cet arrière-pays de Beaume qui se prolonge dans le massif de Saint-Amand, les fermes sont très isolées, et jusqu'en 70, accessibles seulement par des chemins de terre. Souvent les avertisseurs empruntent les sentiers de chasseurs. Mais les habitants "tiennent à savoir ; surtout pour les funérailles ; on disait 'faut pas oublier un tel, là-haut'". La tournée était l'occasion pour le visiteur et ses hôtes, de boire et de manger ensemble, de donner et d'apprendre des nouvelles : nouer ou renouer des liens qu'aucune obligation d'entraide dans le travail ne soutient par ailleurs.

Ces gestes ne se sont nullement perdus : à Mérindol les Oliviers, petit village sur les collines au dessus de Vaison, il y a deux mois, Jean B. apprend par téléphone qu'il y a un décès chez son voisin, dont la ferme qu'il voit à travers la vallée de ses fenêtres, est tout de même éloignée de 2 ou 3 kilomètres. Il va immédiatement proposer ses services qu'on accepte : "tu pourrais

aller prévenir tel et tel" - 6 ou 7 maisons environnantes jusqu'à Entrechaux à une quinzaine de kilomètres ; deux autres personnes ont averti le village même, et les maisons dans la direction opposée.

Une certaine dose d'écrit a depuis longtemps sa place dans la pratique du quadrillage : les listes qui ne sont pas fixes, mais qu'on remet à jour après chaque décès, quitte à en établir de nouvelles pour un nouveau quartier, et les papiers ou le carnet que chacun emporte dans sa tournée : "On se précautionnait, on faisait quelques billets à la main, et si les personnes étaient absentes, on coinçait le billet dans le trou de la serrure. On avait soi-même un gros cahier." Mais un jour récent apparaissent, imprimés à la mairie, les billets mortuaires, ici les "encarts", simples convocations aux funérailles. On ne les garde pas et Mme M. qui en a eu un entre les mains la semaine dernière, ne sait pas comment ils sont libellés. "La mairie a un stock de billets, il n'y a qu'à mettre le nom et la date des funérailles, c'est des petits machins imprimés." Ce sont encore les voisins qui apparemment sont chargés d'aller à la mairie chercher ces billets qu'on distribue uniquement chez les commerçants, dans les coopératives, au Crédit agricole, chez le percepteur, soit un semblant de distribution par les proches.

On est donc passé directement du "faire savoir porte à porte" qui touchait tout le monde à la distribution restreinte de laconiques billets de convocation - les encarts. On notera cependant la vertu persistante de l'annonce orale qui est loin d'être complètement perdue. Ainsi demeure une distinction

importante, lors d'un décès, entre ceux à qui, par l'entremise traditionnelle des voisins-amis, on "fait savoir particulièrement" et le reste de la population qui l'apprend par les encarts. A l'occasion, tout reprend : ainsi le mois dernier, pour le décès en maison de retraite d'une "ancienne boulangère bien connue". Alors "on a refait de nouveau ; il y a beaucoup d'étrangers, de Marocains, mais j'ai repassé à peu près tout le monde - y compris deux familles marocaines <sup>9</sup>, lesquelles sont venues aux obsèques - et quelques personnes ont fait l'extérieur. Nous - on retrouve le "nous" - avons fait part de son décès. J'ai refais, j'ai monté tout le haut du village, j'ai fait les petites rues. Ça a fait chaîne, on a refait la chaîne."

Du bourg voisin de Vacqueyras, où Mme M. nous dit, en insistant, qu'il y a bien longtemps que la tournée ne se fait plus, on rapporte cependant que cela se fait encore "pour les familiers" c'est-à-dire "les amis, les voisins, alors tous les voisins systématiquement sur un périmètre assez étendu, et les vagues petits cousins, même les personnes avec qui on était apparenté au moins à la 2ème ou la 3ème génération, ça se fait encore". Le commentaire : "A Vacqueyras, le quadrillage, ça se fait plus depuis très longtemps, mais ça se fait quand même, c'est privé" nous laisse perplexe. Tout comme l'explication : " Oui, c'était une différence, je n'ai jamais compris pourquoi à Beaume on faisait ça systématiquement pour tout le monde. Là, à Vacqueyras, c'est uniquement la famille ; il y a quand même des amis qui

---

<sup>9</sup> La défunte avait gardé occasionnellement les enfants de l'un de ces familles, les femmes de l'autre étaient venues faire les vendanges chez son frère. Bref elles étaient entrées dans le système de réciprocité, et donc devenues aptes à être "prévenues" car capables désormais de "s'intéresser".

viennent, et ils font la tournée aussi , c'est pareil, mais c'est pas la communauté, c'est moins généralisé."

A cette différence tiennent les vertus que, s'interrogeant sur le sens de la tournée et sur ce qui s'est perdu, Mme M. attribue au quadrillage qu'elle a connu : "c'était plus intime, plus chaleureux. A Beaume il y a toujours une bonne amitié entre les personnes, ça maintenait les contacts, oui, il y a une communauté." Et c'est ce sentiment de communauté qui distingue, pour elle, la tournée à Beaume de celle de Vacqueyras (dont elle est originaire); soit la capacité de dire "nous". La perte de la tournée, est ressentie, dans une certaine mesure, comme perte du bien-fondé de ce "nous".

A Robion, au pied du Luberon, proche de Cavaillon, la scène est sensiblement la même, mais l'évolution plus vertigineuse, et durement ressentie comme telle. Le bourg a été éventré par l'élargissement très considérable de la chaussée. La place, les arbres, les courettes et jardins des riverains ont été rasés ou "rognés au ras des maisons". Le coeur du village est un carrefour routier soumis aux feux rouges.

M. S., plombier en retraite, d'une famille de petits artisans, a participé à la tournée jusqu'à sa disparition au début des années 70. Comme ailleurs, la famille endeuillée "n'intervient pas, elle ne s'occupe de rien." Mais se nuance la figure de celui qu'on appelle en Normandie le "démarcheur". Un homme, "je ne connais pas de femmes qui pouvaient faire ça", qui couramment se propose, mais qui peut aussi, et c'est fréquemment le cas, "être désigné d'avance pour faire enterrer. Quelqu'un avait pu dire

'tiens, si je viens à mourir, je veux que ce soit toi qui m'enterre ; c'était une confiance - ou alors, en cas de mort subite, par exemple, quelqu'un venait se proposer." Un rôle qui peut donc impliquer un rapport personnel avec le défunt - une élection -, mais qui a également le caractère d'une vocation : "Il y avait aussi des personnes qui étaient un peu prédestinées à ce travail... ils s'offraient plus facilement, ils le faisaient souvent ; ils étaient beaucoup connus. Je me souviens d'un certain, il aimait, il arrivait et de suite... c'était un peu le chef d'orchestre." Ce "chef" va à la mairie, il s'entend avec le curé, le fossoyeur - l'enterre-mort<sup>10</sup> - et il réunit "les voisins et amis, c'était presque tout le monde" venus se proposer pour "le faire-savoir" - c'est le terme. Au village même la tournée est assurée par les femmes, et en campagne par les hommes qui sillonnent la plaine jusqu'à Cavaillon, Coustellet et Petit-Palais à bicyclette et plus récemment en voiture. Pour notre interlocuteur est très claire la vertu de ces coutumes en regard de ce qui se passe aujourd'hui : "On entrerait discuter, il y avait un contact, il y avait des paroles : si c'était la maladie, si c'était accidentel, s'il avait trainé ; il y avait toujours quelques mots qui suivaient. On disait pas 'Hop-là, au bout d'une demi-heure, il faut que j'ai fini de faire savoir'."

Lorsqu'apparaissent les "papiers mortuaires" dans les années 70, la tournée se maintient un temps : "Il y en a qui sont restés dans la tradition - c'était une belle tradition - même quand il y a eu les papiers ; ils le disaient toujours malgré tout, mais petit à petit ça s'est généralisé, on l'a plus fait savoir, les

---

<sup>10</sup> Avec sa femme, fleuriste, le fossoyeur des années '70 amonté une boutique prospère de Pompes Funèbres qui couvre plusieurs communes des alentours. De tous ces rôles bénévoles dont parle M.S. "il a fait son travail".

gens ne se sont plus proposés." Les papiers mortuaires sont confectionnés à la mairie, de grandes feuilles tapées à la machine, " ce serait plutôt, comment dire, une convocation, on annonce que la personne est décédée, son age, qu'on l'enterre tel jour." C'est le garde-champêtre, et non pas les gens de la famille comme à Beaume, qui les distribue chez les commerçants, mais la boulangerie est fermée le lundi, la mairie, le samedi et le dimanche, "Ça fait trois jours qu'on ne sait rien." Désormais savoir qui est mort n'est plus un droit en quelque sorte communautaire : il faut acheter le journal, faire un détour par la mairie ou le marchand de grain qui affiche les papiers sur son portail. M. S. est parfois averti au dernier moment par sa fille qui lui téléphone d'Avignon . " Il est arrivé qu'il est mort une personne que j'ai pas été à l'enterrement : après je suis obligé de revoir les gens de la famille. J'ai dit 'j'ai pas su' - un voisin à 300 mètres de chez moi ! C'est terrible ! A l'époque, ça n'arrivait jamais. Maintenant les gens meurent et vous ne le savez pas !"

Ne plus être averti ou ne plus avertir, ne plus pouvoir exprimer sa tristesse ou recevoir celle des deuillements, à la maison ou à l'église et au cimetière. La visite mortuaire répondait obligatoirement au faire-savoir : "Avant, à partir de la mort et jusqu'à l'enterrement, il y avait la maison pleine de monde ; on arrivait, on attendait de partir quand quelqu'un d'autre entraient... On parlait d'une chose, on parlait d'une autre, on parlait du mort, on parlait d'autres qui pouvaient être malades, du passé ; on parlait de sa famille à lui... Il y avait la douleur, il y avait les pleurs, il y avait tout ce qui peut se passer autour d'un mort. Mais je veux dire en même temps, il y avait quand même un autre côté. Bon, il arrivait même qu'on pouvait rire, il y avait

des réflexions de tout ce qui s'était passé qui ressortaient, mais qui, dans le fond, dans cette peine, apportaient malgré tout un peu de joie. Je ne sais comment appeler."

L'institution du registre de condoléance, le "cahier" - et il y en a devant la maison mortuaire, à l'église, voire au cimetière -, est vécue de la même manière que la substitution des papiers mortuaires au faire-savoir. "Maintenant vous avez la feuille : 'La famille ne reçoit pas'. A la maison, c'est fini, terminé, rideau, personne !" Et de même au cimetière "Les gens ne font même plus les condoléances, il semble qu'on les gêne. On signe, après la famille prend le cahier, vous avez les noms et adresses ; ils mettent des remerciements dans les journaux ou ils envoient une carte. Il semble que ça fait un contact, ça en fait pas un. c'est une question de paperasserie !".

Ici, la force de l'obligation - et la personne du "démarcheur" - sont dessinés négativement, sur le mode de la rupture, car il s'agit de pratiques "abolies". Et l'écrit, sous la forme minime des feuillets mortuaires et du nom sur le registre, est signe tangible de cette rupture : ne plus savoir, ne plus dire - venir se proposer, parler du mort, pleurer avec les vivants. La famille garde les registres, et il peut y en avoir plusieurs, en particulier en Provence où les distinctions entre obsèques civiles et religieuses sont mieux marquées, et où tel qui ne signe pas à l'église, signe au cimetière ou sur le "cahier" placé à la porte de la maison mortuaire, sur la petite table drapée de noir ou de pourpre qu'on voit encore souvent dans les rues des villages. Une pratique fort ancienne mais dont l'ampleur nouvelle reste, pour certains, frappée de suspicion : nous avons vu le curé de

Remaillat, dans la Mayenne, s'indigner de l'abus qui consiste à signer pour une dizaine de personnes. Et inversement, M. S. : " Vous verrez, à Cavaillon, si vous allez mettre votre nom sur un registre, même si vous connaissez pas la personne, vous allez recevoir une carte de remerciement ! "

Trois exemples où se jouent différemment le rapport de l'oral et de l'écrit.

A Robion, selon le récit quelque peu dramatique qu'en donne M. S., la présence de l'écrit scelle l'éclatement de la communauté. ————— Rupture nullement consommée à Beaume où la distribution des encarts n'exclut pas un faire-savoir oral réduit mais vivace. Et il en va de même des bourgs alentour ( Aubignan, Caromb... )

Passais, en Normandie, offre un cas remarquable en ce qu'il nous montre l'ancrage de l'écrit dans la figure de l'oral : les deux modes de faire-savoir, la tournée de vive voix et la distribution des papillons, non disjoints comme en Provence, mais comme greffés l'un sur l'autre. Remarquable également en ce que les papillons distribués au porte à porte en campagne sont identiques aux billets distribués en ville : ce sont de véritables faire-part, et non les simples convocations aux obsèques qui ont succédé à l'annonce orale

( dans les villages du Vaucluse.

Ce qui nous amène à considérer de plus près le contenu des billets de deuil dans l'un et l'autre lieu.

Des descriptions de la tournée se sont dégagés les contours des différents individus et groupes en cause : la

"famille", les prés-parents, le voisin désigné, les très-proches-voisins et/ou les vrais-voisins-d'à côté, les voisins, les cousins au 2ème et au 3ème degré... jusqu'à "ceux qui ne s'intéressent pas". Fines distinctions qui donnent la structure de la réciprocité et qui, dans une large mesure, se reflètent dans l'écrit.

Les billets de deuil<sup>11</sup>, dans le Vaucluse, sont de très petit format, strictement bordés de noir. Ils portent tous en tête une lettrine, un M dont le jambage supporte une croix. Très généralement le M et la croix enchevêtrés sont dans un beau corps romantique, mais selon l'imprimeur, ils peuvent aussi être dans un corps moderne. Nous avons vu, dans l'introduction, l'histoire de ce M, présent à l'origine dans les faire-part de mariage aussi bien que dans ceux de décès : le M du terme d'adresse, Monsieur. Un sens généralement perdu. La plupart de nos interlocuteurs <sup>y voient</sup> le M de la mémoire ou celui de la mort : *In Memoriam*, *Memento Mori*, et même *mortibus* - "c'est du latin". Plus surprenante l'interprétation que nous ont donnée deux curés normands : le M de la Vierge Marie. Un glissement de sens lié à la disparition du M des faire-part de mariage. Le M demeure indépendamment de la croix, puisqu'on le retrouve seul en tête des billets d'enterrement civil.

Les billets du Vaucluse sont compacts et peu loquaces. Le groupe des parents est relativement restreint : grands-parents, parents, enfants, frères et soeurs et leur conjoint ; la mention "parents et alliés" n'est nullement systématique. Les liens de

<sup>11</sup> Si, en Normandie, nous avons eu la chance de rencontrer la distributrice de Passais et les avertisseurs en campagne qui tous conservent soigneusement les papillons dont ils ont d'importantes collections, ce n'est pas cas dans le Vaucluse où c'est aux imprimeurs que nous avons eu affaire, gens peu soucieux d'archives. Le petit billet est volatile et il figure rarement parmi les papiers que l'on conserve en famille. On nous raconte qu'à L'Isle-sur-Sorgue, la distribution des billets au porte à porte a cessé quand on a commencé à trouver ces petits feuillets dans le ruisseau.

parenté des deuillements avec le défunt ne sont jamais, ou presque, spécifiés. On trouve à l'occasion, mais il s'agit dans les cas observés, de familles de notables, une insistance des annonceurs sur leur généalogie : au lieu de se nommer, ils se désignent par leur relation au père ou grand-père décédé : " Les enfants et petits-enfants du Docteur Carolus D. ". Dans le même esprit, un faire-part du Monde, émanant d'une famille de notables corses, désignait quatre groupes d'annonceurs chacun rattaché à un aïeul défunt : "enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Jean X ". Mais la plupart des billets très récents suivent la tendance que nous avons déjà décrite : disparition des patronymes, deuillements nommés individuellement par leur prénom, et brouillage des relations. Enfin, outre les "parents et alliés", figurent parfois les "amis", mais jamais les "voisins" ni aucun autre groupe ayant des liens quelconques avec le défunt.

Beaucoup moins laconique, l'annonce du journal : en ce qu'elle donne l'inscription géographique du groupe familial, impressionnante mention de villes et villages - " Cavaillon-Lagnes-Saint Rémy de Provence-Martigues-Port de Bouc- Arles" - ; le détail du déroulement de la cérémonie, presque l'image du cortège funèbre dans les rues du village : "L'inhumation aura lieu en l'église du haut, à Bonnieux où l'on se réunira à 15h15 aux croix" ; les indications concernant les condoléances : " [elles] seront reçues sur registre ; à cet effet, une table à signatures est au domicile du Docteur A..., et en la cathédrale pendant la cérémonie "

Les formules religieuses restent l'exception dans les billets de deuil, alors même qu'il s'agit le plus souvent d'obsèques religieuses. Et aucun détail n'est donné quant aux circonstances ou au lieu de la mort. En revanche est fréquemment

mentionnée, à côté des distinctions honorifiques, la profession - Chirurgien-dentiste, Hotelier - sans doute reflet de la diversité professionnelle de la petite ville.

Enfin d'un format encore plus petit, ce billet de deuil imprimé à Vaison conviant à des obsèques à Entrechaux, village distant d'une vingtaine de kilomètres.

Les billets normands, d'un format plus grand, sont infiniment plus prolixes. Par les références religieuses : " Il a plu à Dieu de rappeler à Lui son fidèle serviteur", "Priez pour elle !", ou l'injonction, "Pas de couronnes, des prières, des messes ", ou encore par les commentaires sur le mode du décès, "décédée chez ses enfants, munie des sacrements de l'église", "décédé accidentellement"... Prolixes également par le nombre considérable des parents qui font part, et surtout par l'abondante nomenclature qui détaille soigneusement leurs liens <sup>de parenté</sup> avec ~~du~~ défunt : " de la part de ... son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, son arrière-petite-fille, ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces". Il arrive qu'un parent que l'on veut honorer soit mentionné sur une ligne séparée, un oncle ou un "fidèle cousin". Enfin par la présence, significative, du groupe des non-parents : voisins, amis, membres d'une classe d'âge... - "Les conscrits et conscrites de la Classe 44", "Le Club du 3ème Age " - venant à former quelque chose comme une collectivité de deuilleurs

De ces nuances de formulation, on peut conclure au fort ancrage territorial et religieux des billets normands, alors que le

billet vaclusien semble répondre aux exigences d'une vieille culture urbaine.

Billets de deuil, faire-part, annonces dans le journal... les écrits autour du deuil se multiplient, se redoublent - une surenchère et une redondance significatives, caractéristiques des attitudes d'aujourd'hui devant la mort.

Dans le Vaucluse, les remerciements - outre leur publication dans le journal - font très couramment l'objet d'une carte imprimée, envoyée par la poste, et dont les formules sont beaucoup moins stéréotypées, faisant place aux nuances de l'émotion. C'est la famille proche qui remercie, un groupe familial restreint, et la carte ne comporte généralement ni date, ni indication de lieu. On remercie classiquement des "témoignages de sympathie", ou avec plus d'effusion "d'un geste, d'un regard, d'une parole, d'une présence, des fleurs" ; de votre "soutien" ou, mieux, "de vous être associé à [notre] deuil et d'avoir respecté l'intimité familiale que [nous] souhaitions". A l'occasion, les remerciements donnent lieu à des développements divers, tel cet hommage rendu par les enfants d'un notable viticulteur, évoquant assez des propos qu'on aurait pu tenir au repas de funérailles et invitant à se souvenir " de son goût de la belle besogne dans son milieu vinicole. qu'il aimait tant..."

S'impriment encore couramment aujourd'hui un peu partout en France les mementos, ces signets portant la photographie du défunt, des indications biographiques, des citations...

Enfin les "plaquettes" que l'on trouve imprimées chez Roblot, à Carpentras, combinent en un seul écrit, sur un double

feuillet, le faire-part, le memento et les remerciements. Au recto, l'annonce des obsèques illustrée d'une photographie - portrait du défunt, paysage qu'il aimait, scène familière, scène de chasse pour un chasseur... ; à l'intérieur quelques mots d'hommage ou d'invocation au mort, une prière, un poème, illustrés ou enluminés ; et au verso les remerciements de la famille. Ces plaquettes s'envoient éventuellement par la poste comme le faire-part classique, mais plus généralement, elles sont posées à côté du registre, sur la table de deuil devant le portail de l'église.ou chacun peut en prendre.

Nous mentionnerons un dernier "écrit" dont la multiplication est particulièrement spectaculaire : les plaques funéraires. Elles existent depuis fort longtemps, mais dans tel cimetière normand ou dans ceux de Vaison et de Beaume, il est frappant de voir, vers la fin des années 80 les tombes se couvrir de livres, feuillets, pages manuscrites, carnets de pierre, portant un simple "regrets", une phrase ou tout un texte voire des notes de musique, sorte de lettre au mort avec fleurs ou oiseaux, signés d'individus ou de groupes divers : une tante, les neveux, les camarades de Cyclo-club, les Anciens Combattants... Tombes qui prennent l'aspect étrange de vastes tables de travail, de bureaux de marbre couverts de livres et papiers.

A cette multiplication des écrits de deuil s'ajoute celle des circonstances où l'on fait part : commémorations, anniversaires de naissance, de mariage, de mort. Elle est attestée aussi bien par le gonflement de cette rubrique dans le *Carnet du Monde*, qu'en province, par la profusion des cérémonies : noces d'argent, d'or, de platine, centenaires. Phénomène du même ordre et qui vient logiquement accuser et prolonger la tendance que nous avons analysée en détail dans notre première partie : irruption et exacerbation du *je*, appropriation de l'événement par les individus singuliers, libre cours laissé à l'expression personnelle. Car cette prolifération des anniversaires entraîne un redécoupage subjectif du temps selon une périodicité qui n'est plus celle commune à tous, du cours immuable de la vie. Une périodicité arbitraire dont chacun décide pour soi, en référence à des circonstances définies selon les critères les plus divers : souvenirs d'amour, de voyages, de guerre. Laisser à l'initiative de chacun le choix des dates dignes d'être célébrées minimise donc, brouille les grandes étapes de la vie - tout comme le faire-part brouille les liens, tout comme la multiplication des écrits autour de la mort brouille le fait même de la mort. Si cette profusion paraît, de prime abord, retenir, ressaisir les gestes et les paroles coutumiers, en réalité elle en prend le contre-pied.

La tendance, on l'a vu, est en germe dans le faire-part, dès lors que parle non plus le *tu* de la communauté, mais le *je* de la famille ; mais elle est restée latente tant qu'a prévalu l'usage d'une formule rituelle, c'est-à-dire tant que l'écrit s'est trouvé informé par la coutume.

C'est cette formule que nous voyons se disloquer dans les derniers trente ans, s'ouvrir à tous les jeux et réinterprétations. Avec des différences très significatives : ce sont en effet les billets de deuil qui sont le plus stables - les faire-part distribués au porte à porte dans les limites d'une commune fortement territorialisée. La tendance générale commence pourtant à les gagner, ainsi l'absence de tout patronyme dans certains billets de deuil récents à Vaison. En Normandie comme dans le Vaucluse, ces billets de deuil tiennent étroitement à une collectivité bien délimitée : et ils nous renvoient à un dialogue entre deux groupes solidaires, liés, lors d'une mort, par des obligations réciproques : la communauté et la famille endeuillée. Deux groupes qui partageant un terroir commun, partagent également un temps commun. Soit un ordre coutumier encore vécu, donné comme allant de soi, mais dont les gens ont conscience qu'il commence à se disloquer, qui s'exprime de façon privilégiée dans la pratique coutumière de la "tournée".

Personnage coutumier celui ou celle qui distribue les billets de deuil, qui en Provence a comme une charge de malignité : dérisoire à Vaison, ni homme ni femme, un inquietant petit garçon ; vieille femme sinistre et bouffonne à l'Isle-sur-Sorgue ; extravagante et un peu terrifiante à Carpentras. C'est une coloration plus bénigne qu'ils ont en Normandie, comme l'indique l'expression dont on les désigne, les "petites bonnes gens".

Et dans la formule d'annonce - "nous passons", "on vous avertit" - s'entend ce quelque chose d'imperatif et d'impersonnel qui marque toute démarche coutumière. De la coutume, la tournée

funéraire reproduit également l'exigence d'aller chez tout le monde, cas de tout ce qui est quête, distribution d'un bien collectif - affouage ou pain bénit - et qui traduit l'appartenance à un système de droits et d'obligations réciproques

Par leur manière de se présenter, ces avertisseurs qui surgissent derrière le carreau ou par la porte entr'ouverte, qui imposent leur présence et leur message de mort, s'apparentent à d'autres figures également liées à la mort : les quêteurs de Carnaval qui, sans un mot, font tinter leur boîte à sous, ou encore les Mummers de la tradition folklorique anglaise. De même que les quêteurs de Carnaval, les avertisseurs parlent au nom d'une collectivité : celle des morts dans le premier cas, celles des voisins dans le second, collectivité territoriale qui, bien présente à Passais, perdure en filigrane à Beaume alors même qu'a disparu la reconnaissance formelle qui, à travers le quadrillage, lui donnait voix.

## Bibliographie

- Ph. Ariès : *Images de l'homme devant la mort*, Paris, éditions du Seuil 1983.
- : *L'homme devant la mort*, éditions du Seuil, 1977.
- A. Bernand : *Les Sorciers grecs*, Paris, Fayard, 1991.
- R. Chartier : « Du rituel au for privé : les chartes de mariage lyonnaises au XVIIème siècle », in *Les Usages de l'imprimé*, Paris, Fayard, 1987
- M. Détéienne : *Les Savoirs de l'écriture en Grèce antique*, Cahiers de philologie, PUF de Lille, 1992.
- D. Dergny : *Usages, coutumes et croyances ou livre des choses curieuses*, Abbeville, Winckler-Hiver, t. I et II, 1885
- D. Fabre : « Le livre et sa magie », in *Pratiques de la lecture*, sous la direction de R. Chartier, Marseille, Rivages, 1985.
- B. Fraenkel : *La signature. Genèse d'un signe*, Paris, Gallimard, 1992.
- F. Furet et J. Ozouf : *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, éditions de Minuit, 1977
- J. Goody : *La Raison graphique*, Paris, éditions de Minuit, 1979.

- G. Legros : « Regards sur le faire-part ». Bulletin de la Société Archéologique, Historique et Artistique Le Vieux Papier, janvier 1995
- Ph. Lejeune : *Le Pacte autobiographique*, le Seuil, 1975.  
: « Archives autobiographiques », *Le Débat*, n° 54, mars-avril 1989.
- F. Méry : « Les faire-part de naissance », in J. Clergest, *Le nom et la nomination*, Toulouse, Erès, 1990.
- S. Ott : *Le cercle des montagnes. Une communauté pastorale hasque*, Paris, Editions du C.T.H.S., 1993
- G. Ringlet . *Ces chers disparus. Essai sur les annonces nécrologiques dans la presse francophone*. A Michel, 1992.
- A. Van Gennep. *Manuel de folklore français contemporain*, tomes I,1 et I,2 *Du berceau à la tombe*, K. et J. Picard et Cie, 1943 et 1946.
- Y. Verdier : *Façons de dire, façons de faire*, Paris, Gallimard, 1979.  
: *Coutume et destin. Thomas Hardy et autres essais*, Paris, Gallimard 1995.
- M. Vovelle : « Le deuil bourgeois. Du faire-part à la statuaire funéraire », *Le Débat*, 12, mai 1981.  
: « Famille je vous ai. Les faire-part de décès » *Stanford French Review*, 1979.  
: *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Gallimard. 1983

- *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX<sup>ème</sup> siècle*, sous la direction de R. Chartier, Fayard, 1991.
- *Ecrire, publier. Les correspondances (problématique et économie d'un « genre littéraire »)*, Publications de l'Université de Nantes, 1983.
- *Ecritures ordinaires*, sous la direction de D. Fabre, éditions P.O.L., Centre Georges Pompidou, 1993.
- *Entre l'oral et l'écrit*, Ethnologie française, numéro spécial, 1990-3.
- *L'Epistolarité à travers les siècles. Cercle de communication et/ou d'écriture*, Colloque de Cerisy, sous la direction de M. Bossis et C.A. Porter, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1990.
- Collection Joseph Thibault «De tout un peu», Bibliothèque nationale, cote : LI 243.

FAIRE-PART DE NAISSANCE

PAUL  
DIANE ET RICHARD  
SONT HEUREUX DE VOUS ANNONCER  
LA NAISSANCE D'ADELE  
LE 2 NOVEMBRE 1993

de M. 5, rue Sainte Anastase Paris 75003

---

*Le Capitaine et Madame  
Benoit de La R.  
partagent avec Baudouin, Guillaume, Constance  
et Claire-Marie la joie de vous annoncer*

*la naissance le 31 octobre 1994 et le baptême le 26 novembre 1994  
de*

*Blandine*

---

CORINNE

ont la joie de vous annoncer

et

FLORENCE

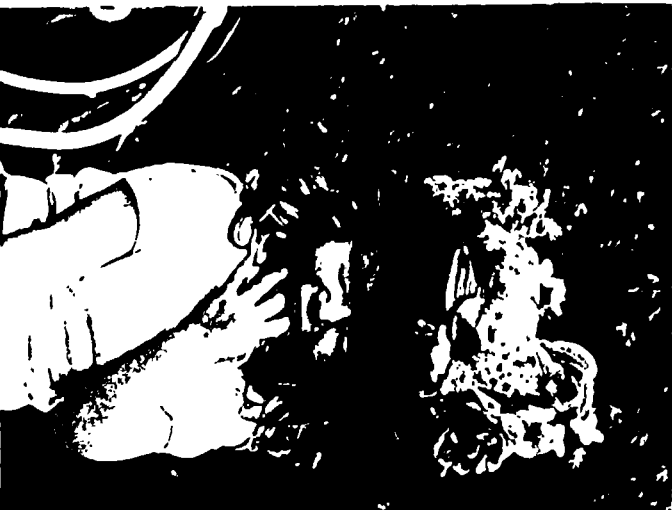


la naissance de

VIRGINIE

25 Janvier 1960

Mr & Mme Olivier F.



...ce n'est que le cinquième

ÉLISABETH ET HERVÉ B  
THOMAS, MARIE, ANNE-ÉLISABETH, CLÉMENCE  
ont la joie de vous annoncer la naissance de

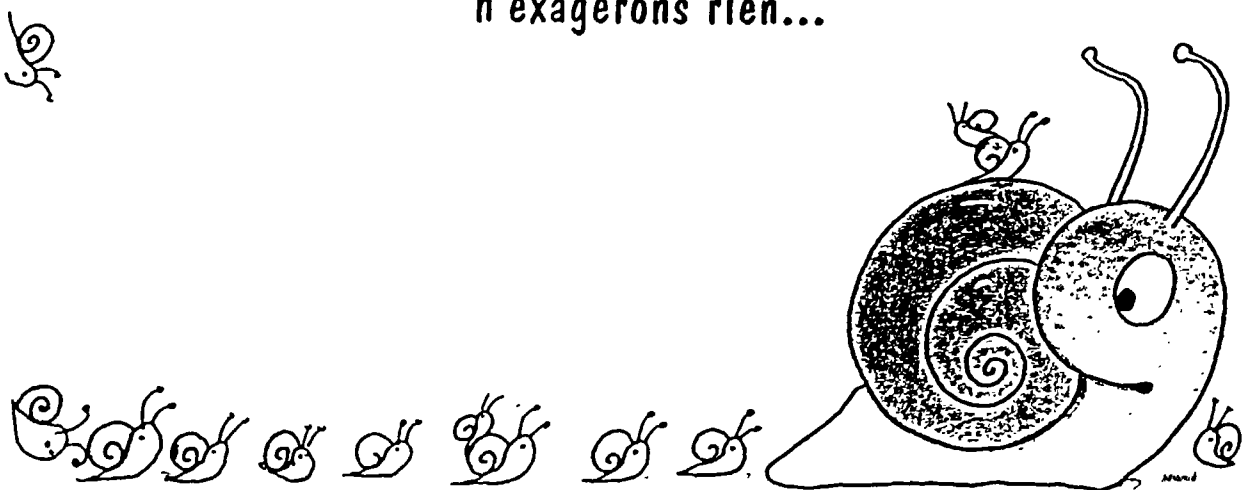
**CAMILLE**

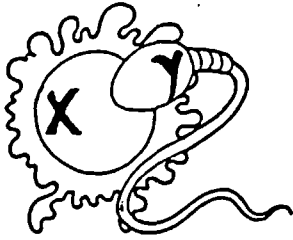
le 22 janvier 1990

dont le baptême sera célébré le 24 février 1990 à 11 heures  
en l'église Notre-Dame de Vincennes

Illustration: M. L. L.

n'exagérons rien...





XY = garçon

3.7 kg

*Sylvie et Nicolas*  
sont heureux  
de vous annoncer la naissance

*d'Antoine*  
né le 27 Mai 1992  
à 12 h 12

*Sylvie P - Nicolas B*

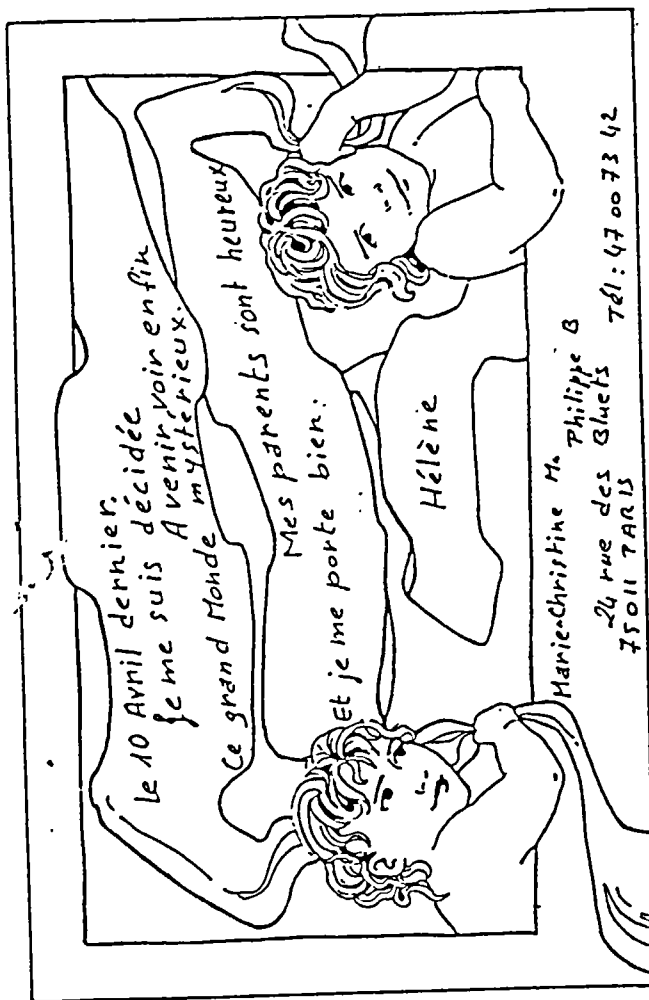
Christian et Sylviane A. e.

M A R I A N N E

**VIENT DE PARAITRE**

Première Edition

le 4 octobre 1991



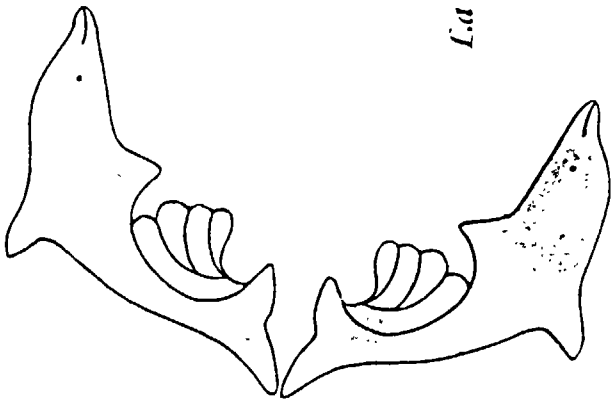
Le 10 Avril dernier,  
je me suis décidée  
à venir, voir enfin  
Ce grand Monde mystérieux.

Mes parents sont heureux  
Et je me porte bien:

Hélène

Marie-Christine M. Philippe B  
24 rue des Gluets  
75011 PARIS  
Tél: 47 00 73 42

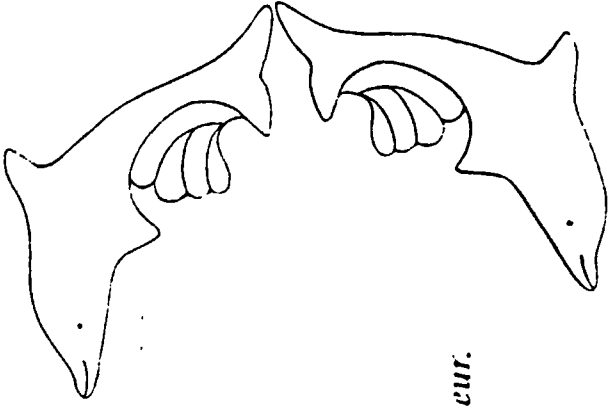
FAIRE-PART DE MARIAGE



*Cécile M. et Jean-Michel C.  
se jettent à l'eau ...*

*Ils se marient le samedi 7 mai 1994.*

*La cérémonie religieuse sera suivie d'un vin d'honneur.*



*Mairie de Pantin : 11600*

*Eglise de Pantin : 11645*

-Madame Jeanne M.,  
-Mademoiselle Marie-Antoinette L.,  
-Monsieur et Madame Léon M.,  
-Monsieur et Madame Jean B.,  
-Monsieur et Madame Albert V.,  
-Monsieur Pierre B.,  
-Monsieur et Madame Marc V.

Monsieur et Madame Paul S.,  
Monsieur et Madame Jean D.,  
Monsieur et Madame Albert D.

ont l'honneur de vous faire part du mariage  
de leur petite-fille et fille SANDRINE avec le  
Lieutenant B.

ont l'honneur de vous faire part du mariage  
de leur petit-fils et fils BRUNO avec  
Mademoiselle Sandrine B.

et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention  
à la Cérémonie Religieuse, le Samedi 20 Août 1994 à 15 heures  
en l'Eglise de Mollans-sur-Ouvèze, (Drôme)

*Madame Hania K.  
Madame Elise P.*

*Monsieur et Madame Guy P.*

*Madame Raymonde G.*

*Madame Louise G.*

*Monsieur et Madame Eugène U.*

*ont la joie de vous faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants*

*Pascale et Pierre*

*qui sera célébré le samedi 11 juin 1994 à 14 heures 30  
en la mairie de Vincennes.*

*Un d'honneur et après-midi méridien seront offerts à l'issue de la cérémonie  
au Jief des Epouisses (Seine-et-Marne).*

*19, rue de l'Alouette  
94160 Saint-Mandé*

*12, avenue Gambetta, 75020 Paris  
24, avenue Pierre Brossolette, 94300 Vincennes*

Monsieur Gabriel L'Ebraly,  
 Chevalier de la Légion d'Honneur,  
 Monsieur et Madame Lionel d'Estalencx  
 ont l'honneur de vous faire part du mariage de  
 Monsieur Aymeri d'Estalencx, leur petit-fils et fils,  
 avec Mademoiselle Virginie de Bourdoncle  
 de Saint Salvy.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir par la prière, à  
 la messe de mariage qui sera célébrée le Samedi 6 Août 1994, à 17 h.  
 en l'église Saint-Férol de Tunc (Carn).

Le consentement des époux sera reçu par le Père  
 Dominique L'Ebraly S.J., oncle du marié.

66, avenue de Villiers, 75017 Paris  
 3, rue de la Grande Armée, 18000 Bourges

*La Vicomtesse Charles Le Pelley du Manoir,  
Le Comte et la Comtesse  
de Bourdoncle de Saint Salvy  
ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mademoiselle  
Virginie de Bourdoncle de Saint Salvy, leur  
petite-fille et fille, avec Monsieur Aymeri d'Estulena.*

*Ils vous prient d'assister ou de vous unir par la prière, à  
la messe de mariage qui sera célébrée le Samedi 6 Août 1994, à 17 h,  
en l'église Saint-Féréol de Tusc (E.arn).*

*Le consentement des époux sera reçu par le Père  
Dominique L'Ebraly S.J., oncle du marié.*

*88, rue de l'Université, 75007 Paris  
17, rue Gaston Foulieuse, 95470 Survilliers  
Château de Saint Salvy, Tusc, 81500 Lavaur*

FAIRE-PART DE DECES

# LE CARNET DU "MONDE"

## Naissances

— Louis et Josette Thepot ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Pierre.  
52, rue Henri-Regnault, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

## Marriages

— Marie-Claire Lefevre et Jacques Adès font part de leur mariage célébré dans l'intimité le 26 décembre 1959, à l'Alpe-d'Huez.

## Nécrologie

— On nous prie d'annoncer le décès de *Mlle Marguerite Catrice*, survenu à Roubaix, le 15 janvier 1960.

De la part de M. et Mme Jean Boyaval-Catrice, de M. et Mme Edouard Catrice, de M. l'abbé Charles Catrice, curé d'Annappes, de M. et Mme André Catrice, de M. et Mme Jean Catrice, de M. l'abbé Paul Catrice, de Mme Vve Georges Catrice, de M. et Mme Pierre Catrice et de Mère Marie-Bernard, des religieuses dominicaines d'Etrépagny, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Martin de Roubaix, le 19 janvier 1960.

— M. Henri Blaustein, avocat à la Cour, Mlle Renée Virginie Blaustein, avocat à la Cour, Mme veuve Charnay, M. et Mme Louis Giannela et leurs enfants, et petits-enfants, les familles Blaustein, Giannela et Barral ont la douleur de faire part du décès de *Mme Henri Blaustein*, née *Blanche Giannela*, leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente, survenu le 3 janvier 1960, en son domicile 10, avenue Trudaine, à Paris, à l'âge de

soixante-six ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 8 janvier, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, et l'inhumation a eu lieu au cimetière des Batignolles dans le caveau de famille.

— Mme Marcel Frédet, Mlles Myrtille et Mlle Myrtille.  
— Mme Marcel Frédet, Mlles Myrtille et Mlle Myrtille.  
*Mme Bruno Cleric*, née Fagnet survenu à Thimert (E.-et-L.), le 12 janvier 1960.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

## Avs de messe

— Un service solennel pour le repos de l'âme de *M. Pierre de Gaulle*, ancien président du Conseil municipal de Paris, ancien conseiller général de la Seine, commissaire général de la France à l'Exposition universelle de Bruxelles, grand officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918, 1939-1945, sera célébré, le mardi 20 janvier 1960, à 9 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier.

De la part de Mme Pierre de Gaulle et de ses enfants, du président et des membres du Conseil municipal de Paris, du président et des membres du Conseil général de la Seine, du commissaire général de la France à l'Exposition universelle de Bruxelles.

— On prie d'assister au service religieux qui sera célébré lundi 25 janvier, à 11 heures précises, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (messe de communion), pour le repos de l'âme du *docteur Louis de Gonzagues Sauré*, chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de médecine, ancien président de l'Académie de chirurgie.

3, rue Saint-Simon, Paris (7<sup>e</sup>).

## Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort du docteur André Bajor, il est demandé de se rappeler sa bonté inépuisable et ses cruelles souffrances. — 22 janvier.

## Offices religieux

— A l'occasion du quinzième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, le Consistoire Israélite de Paris organise une cérémonie commémorative au temple, 44, rue de la Victoire, le vendredi 22 janvier, à 17 h. 30.

— Les messes traditionnelles en l'honneur de l'anniversaire de la mort de Louis XVI ont été célébrées ce matin à Saint-Germain-l'Auxerrois et en la basilique de Saint-Denis. Dans cette dernière paroisse l'office a été suivi de la lecture d'un passage du testament du roi.

## Conferences

VENDREDI 22 JANVIER

Visites guidées et Promenades-Conferences

Monuments historiques, 15 heures, rue Bourdelle, 16; Mme Leborne : « L'Atelier de Bourdelle et son musée ». — 15 heures, faubourg Saint-Honoré, 76; Mme Chapuis : « Exposition Gauguin à la galerie Charpentier ». — 15 heures, place Painlevé, 6; Mme Saint-Girons : « Le Decor médiéval, à l'hôtel de Cluny ».

Musées de France, 14 h. 30; Musée des monuments français, Mme Desfarges : « La Sculpture religieuse à la fin du treizième siècle et au quatorzième siècle ». — 21 heures, musée du Louvre, galerie du Jeu de Paume; Mmes Conan et Thibaut et M. Prunçay : « Collections impressionnistes ».

— 17 heures, Musée des arts et métiers, abbé Dycarreaux : « Ravenne, Venise et le nord de l'Adriatique ».

## Conferences

15 heures, salle Gaveau, M. Thomé-Patenôtre.

**De Pietranera, Bastia :**

Mme Jean Roch Dolfi, née Dina Brizzi ;

M. et Mme Marcel Knoll, née Adèle Dolfi, et leurs enfants ;

M. et Mme Louis Dolfi et leur fille ;

M. et Mme Clément Alfonsi, née Thérèse Dolfi, et leurs fils ;

M. et Mme Dominique Vivoni, née Judith Dolfi, et leurs enfants ;

M. et Mme Roland Dolfi et leurs enfants ;

M. et Mme Angelo Leal, née Arielle Dolfi, et leurs enfants ;

M. et Mme Hector Pasqualini, née Francine Dolfi, et leur fils ;

M. et Mme Pascal Dolfi et leur fils ;  
Mme Vve Lucie Figlie, née Dolfi, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Mme Vve Pascal Dolfi, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu Nathalie Andreoni, née Dolfi ;

Les enfants et petits-enfants de feu Joséphine Baronti, née Dolfi ;

Les enfants et petits-enfants de feu Germaine Agostini, née Dolfi ;

Les enfants et petits-enfants de feu Annonciade Zanzi, née Dolfi ;

M. et Mme Louis Dupeyroux, née Josette Dolfi ;

Les familles Dolfi, Brizzi, Pardini, Bonnacocci, Rosi, Dellabella ;

Parents, alliés et amis

Ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Jean Roch DOLFI**

dit « U ROSSU »

survenu à Pietranera le 26 mai 1995 à l'âge de 82 ans.

La levée de corps aura lieu au domicile portuaire aujourd'hui samedi 27 mai 1995, à 15 h 45.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce même jour, à 16 heures, en l'église Sainte-Dévote de Pietranera.

La famille tient à remercier les docteurs Nozzé et Blanc, son kinésithérapeute M. Rovere, et particulièrement ses infirmiers MM. Aguzzi et Marfisi, pour leur dévouement.

FERNAND nous a quitté  
Notre douleur est immense

Christine R sa femme;  
Myriam, Judith, Franck, Frédéric, Claude-Aline  
et Jonathan, ses enfants et petit-enfant;  
Toute la famille, ses amis,

*se recueilleront avec ceux qui le souhaitent, le samedi 25 mars à  
9 h 30 à la salle du funérarium de Floirac (56 86 42 42).*

*Fernand ira rejoindre les arbres à 11 h au parc cimetière d'Artigues.*



Madame Hippolyte A. ;  
Madame Louis G. ;  
Monsieur et Madame Elie T. et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Albert B. et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame AV. et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame M. G. et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame R. B. et leurs enfants ;  
Madame G. B. ;  
Monsieur et Madame H. T. et leurs enfants ;  
Leurs parents, alliés et amis

Ont la douleur de vous faire part du décès de

**MONSIEUR HIPPOLYTE A.**

CHIRURGIEN - DENTISTE

leur époux, frère, beau-frère, oncle et parrain, survenu le 21 Octobre 1968, à l'âge de  
54 ans.

**Les Obsèques auront lieu le Mercredi 23 Octobre 1968, à 10 heures,  
en l'Eglise de Sainte-Cécile-les-Vignes.**

ON NE REÇOIT PAS

« Saint-Pierre » 84 - Lagarde-Paréol.

Le 21 Octobre 1968.

BILLETS DE DEUIL



G rard, Monique, Eric, Jean-Marc,  
Arnaud et Eva,

Son fils, sa fille, ses petits-enfants,  
et son arri re-petite-fille  
ont la douleur de vous faire part du d c s de

**Madame Louise LANI**

survenu dans son 87<sup> me</sup> anniversaire

La B n diction aura lieu le **JEUDI 1<sup>er</sup> JUNI 1995**  
  15 h. 30 en la Cath drale de VAISON-LA-  
ROMAINE.

La famille ne recoit pas  
Condol ances sur registre

imp. Mefine 84110 Vaison



La famille SANGA ;  
a la douleur de vous faire part du d c s de

**Monsieur Daniel Joseph SANGA**

survenu dans sa 63<sup> me</sup> ann e

Une B n diction suivie d'une incin ration  
aura lieu le **JEUDI 22 JUNI 1995**    
16 h. 15 au Centre Fun raire d'Orange.

imp. Mefine 84110 Vaison



Madame Angèle MARTIN,  
 ses enfants Geneviève, Jean-Louis, Sylvain ;  
 ses petits-enfants :  
 Madame Yolande GALIZZI,  
 ses enfants et petits-enfants :  
 Parents et Alliés  
 ont la douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur Toussaint MARTIN**

Hôtelier à Nice  
 survenu le 4 Novembre 1993  
 à l'âge de 80 ans

Les Obsèques Religieuses seront célébrées le  
**SAMEDI 6 NOVEMBRE 1993 à 15 heures** en la  
 Cathédrale de VAISON-LA-ROMAINE.

Suivi de l'inhumation au caveau de famille.  
 On se réunira à la Cathédrale

Imp. Meffre 84110 Vaison



Les Obsèques Religieuses

de  
**Monsieur Maurice BRUNEL**

auront lieu en l'Église  
 d'ENTRECHAUX le

**MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1994**  
 à 11 heures.

Imp. Meffre 84110 Vaison



Monsieur et Madame André DESPLANS  
 leurs enfants et petits enfants  
 Le Docteur et Madame Jacques DESPLANS  
 et leurs enfants  
 Les enfants et petits enfants  
 du Docteur Carolus DESPLANS  
 Les enfants et petits enfants de  
 Madame Jules LEVÉQUE  
 Le Docteur et Madame Félix FRETZ  
 leurs enfants et petits enfants  
 Les familles DESPLANS, GEOFFROY, GILLES, BEDOC  
 OUILIVIC, CARPENTIER, NIXON  
 Monsieur et Madame Victor GARCIA,

vous font part du décès de

**Docteur Théo DESPLANS**

*Ancien maire de Vaison la Romaine*  
 1941-1944 et 1947-1971  
*Ancien Conseiller Général de Vaucluse*  
 1952-1970  
*Officier de la Légion d'Honneur.*

survenu à Vaison la Romaine le 18 novembre 1985  
 dans sa 87<sup>e</sup> année.

Les Obsèques Religieuses auront lieu  
 le mercredi 20 novembre 1985 à 15h.  
 Rendez vous 13, Cours Henri Fabre, Vaison la Romaine.

Selon sa volonté, ni fleurs ni discours.

TM. ROAUX - 90 46 15 40

Monteux (84) - Beauchastel (07)

Pierre EYDOUX et Régine, née LAPIERRE,  
Alex GIBERT, Marilyne, Audrey et Marine,  
Olivier EYDOUX, Michel et Sandrine,  
Marie-Pierre EYDOUX, Laurent TONNAIRE,  
Raymond LAPIERRE et sa famille

Ont la douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur Jean LAPIERRE**

survenu dans sa 90<sup>ème</sup> année.  
Médaillé Jeunesse et Sport Ville de Monteux.

Obsèques Civils le Vendredi 7 Juillet 1995 à 17 heures à Monteux.

Les Condoléances seront reçues sur registre au cimetière de Monteux.  
La famille ne reçoit pas et cet avis tient lieu de faire part.

(19)

Dieu a rappelé à Lui sa fidèle Servante

## Madame Victor NOLLIERE

née Marcelline HERVÉ

plusement décédée à l'hôpital de Flers, le 12 novembre 1979,  
dans sa 72<sup>e</sup> année, munie des Sacrements de l'Eglise.

**PRIEZ DIEU POUR ELLE !**

Vous êtes invité à participer à la messe d'inhumation,  
qui sera célébrée **JEU DI 15 NOVEMBRE 1979**, à 15 heures, en  
l'église de Mantilly, sa paroisse.

De la part de :

Maurice et Renée NOLLIERE et leurs enfants :

Simone NOLLIERE et son fils :

Bernard et Denise ROLANDIN :

Albert et Alice GENDRON et leur fille :

Victor et Colette NOLLIERE et leurs filles :

Auguste et Marie-Thérèse LECORNU et leurs enfants :

Jean et Madeleine DEBRABANDER :

Marcel et Solange NOLLIERE et leurs enfants,

ses enfants et petits-enfants :

Madame veuve Léon LERALLU et ses enfants :

Madame veuve Marcel HERVÉ :

Madame veuve Victor LÉBOULANGER et ses enfants :

Madame veuve Clément NOLLIERE et ses enfants,

ses sœur, belles-sœurs, neveux et nièces :

Des familles BEAUCHEF, PARIS, DESVAUX, RIVIERE,

GOUBIN :

De ses dévoués voisins.

Réunion au domicile mortuaire, « La Haute-Lande »,  
à Saint-Mars-d'Egrenne, à 14 h 30

« La Haute-Lande », 61350 Saint-Mars-d'Egrenne.

Dieu a rappelé à Lui

## Monsieur Louis GÉRAULT

décédé dans sa 71<sup>e</sup> année, muni des Sacrements de l'Eglise.

De la part de :

Denise et Victor GALLIENNE

Bernard et Christiane GÉRAULT

Marie-Thérèse et Raymond DUVAL

Solange DUVAL et Charly

Odette et Jules MISERAY

Fernand et Monique GÉRAULT

Maurice et Marie GÉRAULT

Claude et Cécile GÉRAULT

ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs  
neveux et nièces

Marie et Antoine, ses cousins

Les voisins et amis

Les conscripts et conscriptes de la Classe 44

Le service religieux sera célébré **MERCREDI 3 MAI 1995**,  
à 15 heures, en l'église de Passais-la-Conception, sa paroisse.

Priez Dieu pour lui

Condoléances sur registre

« La Martine », 61350 PASSAIS-LA-CONCEPTION.

REMERCIEMENTS



Régine et Marc C.  
 Monsieur et Madame Jean-René L.  
 Monsieur et Madame Alexandre G.  
 Monsieur et Madame Régis D.

très touchés des marques de sympathie que vous leur avez manifestées par différents témoignages, lors du décès accidentel de leur petit Olivier, vous remercient très sincèrement de vous être associés à leur deuil et d'avoir respecté l'intimité familiale qu'ils souhaitaient.



Aglé  
 Gérald, Geneviève  
 et Sabine  
 G.

Aux carrefours de l'amitié et du travail vos sentiers ont croisés ceux de **PAUL**.

Peu de temps ou longtemps vous avez parcourus les mêmes paysages, attirés par les mêmes horizons.

Vous vous souvenez de son goût de la belle besogne dans son milieu vinicole qu'il aimait tant, de son énergie, de son sens du service et de sa joie de vivre.

Soyez remerciés de tout cœur pour toutes les marques de sympathie que vous nous avez témoignées et pour nous avoir, accompagnés de votre affection au moment de l'au revoir.

MEMENTO



Souvenez-vous dans vos prières  
de

**M. l'abbé René BENEFICE**  
Frère Jean, oblat Bénédictin  
Né le 5 décembre 1901  
à Vals-les-Bains

Ordonné prêtre le  
29 juin 1928  
à la Cathédrale N.-D. des Doms.  
Il fut vicaire à Courthézon,  
puis à Sorgues et enfin à Saint-Ruf.  
Curé de Grambois,  
de Violès, puis de Lapalud,  
et enfin Curé-Doyen de Malaucène  
jusqu'en 1976.  
Il est décédé le 27 mars 1990  
à l'Abbaye Sainte-Madeleine  
du Barroux.

DEUS CARITAS EST



SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES

DE

**Madame Paul ROUFFET**

NÉE MAGDELEINE THOMAS  
rappelée à Dieu le 8 Mars 1937

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends  
ceux que j'aime. (Bossuet)

Ne nous plaignons pas d'avoir perdu une  
telle mère, mais réjouissons-nous de l'avoir  
possédée. (St Jérôme)

La plus douce des consolations que l'on  
emporte dans la tombe c'est d'avoir été une  
épouse sans reproche, une mère tendre et  
dévouée et de laisser pour héritage des  
principes solides et des vertus chrétiennes.

(St François de Sales)



Elle était prête pour le ciel, c'est pourquoi  
le Seigneur lui a épargné les terreurs de la  
mort et l'angoisse des derniers adieux.

(St François de Sales)

On a vu sur son visage après sa mort  
comme un doux reflet de la sérénité de son  
âme.

(Prov. XXXI)

Celle que vous ne pouvez plus voir est  
plus que jamais avec vous. (Fénelon)

L'exemple de sa vie est pour ses enfants  
le meilleur héritage. (St Augustin)

Nous vous rappelons, Seigneur, celle qui  
fut si fidèle, si pieuse envers vous, si affec-  
tueuse et si tendre envers les siens, si douce  
et si bienveillante envers tous ceux qui  
l'approchaient. (St Augustin)

Miséricordieux Jésus,  
donnez-lui le repos éternel.  
(7 ans. 7 quar. d'ind.)

Procure Générale, 1, rue de Mézières, Paris.





*Une profonde gentillesse*

*caractérisait cette femme de cœur.*

*Elle ne nous quittera jamais, elle nous vient en aide.*

*En mémoire des merveilleux moments*

*passés avec sa famille et ses amis.*

*Ne soyons pas tristes.*

*Elle ne s'aurait pas voulu.*

*JE VOUS SALUE, MARIE,*

*pleine de grâce,*

*le Seigneur est avec vous,*

*vous êtes bénie entre toutes les femmes  
et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.*

*Sainte Marie, Mère de Dieu,*

*priez pour nous, pauvres pécheurs,  
maintenant et à l'heure de notre mort.*

*AMEN.*

La famille P.

remercie toutes les personnes qui  
par leurs témoignages d'estime et d'amitié  
se sont associées à leur peine  
et les prie de trouver ici, l'expression  
de sa profonde gratitude.



Cérémonie religieuse le

Lundi 25 Février 1991 à 10 H 15

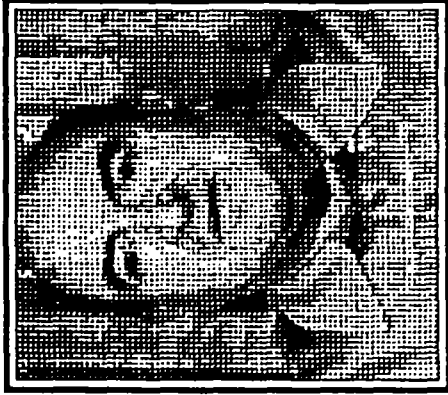
en l' Eglise Saint - Ruf.

Inhumation au Cimetière Saint - Véran.

Madame Hélène S.,  
ses enfants et petits-enfants,  
parents et alliés,  
remercient toutes les personnes  
qui par leur présence, messages,  
envois de fleurs se sont associées  
à leur peine lors du décès de

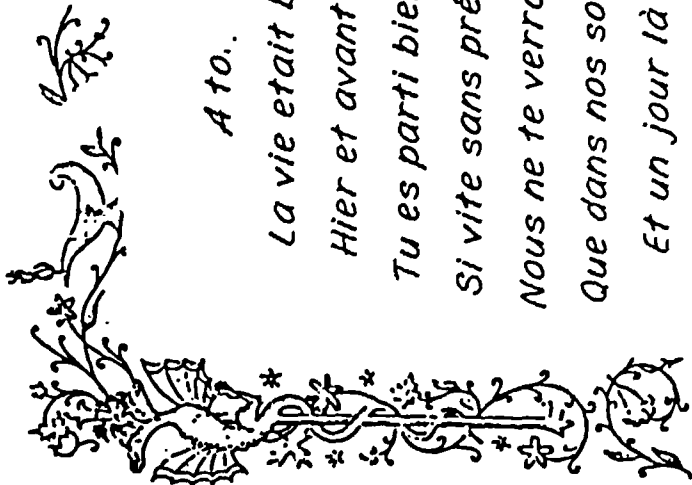
Monsieur S.

et vous prient de trouver ici,  
l'expression de leur profonde gratitude.



Obsèques célébrées  
en le Cathédrale Saint Siffrein  
de Carpentras

le Mercredi 11 Octobre 1989  
à 14 heures



*A to..*

*La vie était belle*

*Hier et avant hier.*

*Tu es parti bien loin,*

*Si vite sans prévenir !*

*Nous ne te verrons plus*

*Que dans nos souvenirs*

*Et un jour là haut*

*Nous irons te rejoindre.*

*Nous devrions chanter*

*Mais la souffrance est si atroce*

*De ne plus t'avoir avec nous*

*Pour partager ta joie toujours débordante*

*Que nous allons pleurer, crier,*

*Comme au jour de notre naissance.*



**NOTRE PERE QUI ES AUX CIEUX**

que ton nom soit sanctifié,

que ton règne vienne,

que ta volonté soit faite

sur la terre comme au ciel.

Donne nous aujourd'hui

notre pain de ce jour.

Pardonne-nous nos offenses,

comme nous pardonnons aussi

à ceux qui nous ont offensés.

Et ne nous soumetts pas à la tentation,

mais délivre nous du mal.

